

Rapport sur la situation de l'administration et des affaires de la Commune de Walhain



2011

ADMINISTRATION COMMUNALE DE WALHAIN

A MM. LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

Mesdames,

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous soumettre la synthèse de la situation de l'Administration et des Affaires de la Commune de Walhain pour l'année 2011. Les chiffres sont arrêtés au 1^{er} décembre.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| 1. CORPS COMMUNAL | 5 |
| - Conseil communal | 5 |
| - Commissions | 6 |
| - Représentations | 8 |
| 2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – PERSONNEL | 10 |
| - Cadre du personnel | 12 |
| - Site Internet | 13 |
| - Animation | 13 |
| - Réceptions et cérémonies | 13 |
| - Indicateur | 13 |
| 3. ETAT-CIVIL – POPULATION | 14 |
| - Population de droit | 14 |
| - Mouvements du service Population | 14 |
| - Délivrance de documents | 14 |
| - Graphiques d'évolution de la population | 15 |
| - Classement de la Commune et graphique | 16 |
| - Graphique et pyramide des âges | 17 |
| - Statistiques sur la nationalité : graphique | 18 |
| - Etat-civil : tableau et graphique | 19 |
| - Nombre de maisons habitées par rue | 21 |
| - Elections | 24 |
| 4. FINANCES | 25 |
| - Budget 2011 après modification budgétaire | 25 |
| - Evolution des voies et moyens principaux | 25 |
| - Fiscalité 2011 | 26 |
| - Compte de l'exercice 2010 | 31 |
| - Cadastre | 31 |
| 5. CONTENTIEUX – ASSURANCES | 32 |
| - Actions en défendant | 32 |
| - Actions en demandant | 33 |
| - Assurances | 33 |
| 6. URBANISME – LOGEMENT | 34 |
| - Dossiers traités | 34 |
| - Permis d'urbanisme délivrés | 34 |
| - E.I.E. et permis uniques de classe 1 | 35 |
| - Nouveaux arrêtés principaux parus et applicables | 35 |
| - Divers | 35 |
| - Schéma de structure communal (SSC) | 36 |
| - Programme communal de Développement rural (PCDR) | 36 |
| - Plan communal d'Aménagement « W-01 » dit « de Perbais » | 37 |
| - CCATM | 38 |
| - Service communal du Logement – ancrage communal | 40 |
| - Services aux citoyens et administration des biens immobiliers | 41 |
| - Cartographie | 42 |
| 7. TRAVAUX | 43 |
| - Epandage hivernal | 43 |
| - Travaux subsidiés par le SPW | 43 |
| - Travaux subsidiés par la Communauté Française | 46 |
| - Travaux subsidiés par la province du Brabant wallon | 47 |
| - Travaux sur fonds propres | 48 |
| - Charroi : acquisitions -kilométrage et heures | 49 |
| - Charroi : frais de fonctionnement -carburant : tableaux | 49 |

| | |
|--|-----------|
| 8. ENVIRONNEMENT-ENERGIE-MOBILITE | 50 |
| - Commission consultative de l'environnement | 50 |
| - Commission communale de Mobilité | 51 |
| - Agenda 21 local | 51 |
| - Déchets | 51 |
| - Nature | 55 |
| - Développement rural | 55 |
| - Eau et inondations | 55 |
| - Agriculture | 55 |
| - Energie | 56 |
| - Mobilité | 56 |
| - Alimentation-sécurité alimentaire-Consommation durable | 56 |
| - Infractions environnementales | 56 |
| - Urbanisme | 56 |
| - Divers | 57 |
| - Agent constatateur et fonctionnaire sanctionnateur | 57 |
| 9. SPORTS-CULTURE-JEUNESSE | 59 |
| - Infrastructure communale | 59 |
| - Commission consultative des Sports | 59 |
| - Commission consultative de la Jeunesse | 60 |
| - Commission consultative de la Culture | 60 |
| 10. COOPERATION AU DEVELOPPEMENT, JUMELAGES ET RELATIONS INTERNATIONALES | 61 |
| - Commission des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération au développement | |
| 11. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL | 62 |
| - Population scolaire au 1 ^{er} octobre | 62 |
| - Organigramme des trois implantations | 62 |
| - Commission paritaire locale (COPALOC) | 64 |
| - Conseil de participation | 65 |
| 12. ACCUEIL TEMPS LIBRE EXTRASCOLAIRE | 66 |
| - Commission communale de l'Accueil extrascolaire (CCA) | 66 |
| - Plaines de vacances | 67 |
| - Garderies extrascolaires | 68 |
| 13. ACTION SOCIALE | 68 |
| - CPAS : | |
| - Organes | 68 |
| - Personnel | 68 |
| - Fonctionnement | 69 |
| - Eté solidaire | 70 |
| - Conseil consultatif de la Personne Handicapée | 71 |
| - Conseil consultatif des Aînés | 72 |
| - Maison d'enfants « Les P'tits Loups » | 72 |
| 14. AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI | 73 |
| - Administrateurs - Préposée | 73 |
| - Statistiques 2010 | 73 |
| - Profil des prestataires | 73 |
| - Utilisateurs – type de prestations | 74 |
| - Information | 74 |
| - Plan d'embauche « Win-Win » Activa | 74 |
| - Formations | 75 |
| 15. CULTES | 76 |
| 16. POLICE LOCALE | 77 |
| - Effectifs | 77 |
| - Répartition géographique et organisation du corps de police | 77 |
| - Organigramme : effectifs au 30 novembre 2011 | 77 |
| - Répartition géographique et organisation du corps de police | 77 |

1. CORPS COMMUNAL

Au sein du Conseil communal, la majorité se compose des groupes WAL1 et ECOLO.
La minorité est composée du groupe Avenir Communal.

Conseillers communaux

- Mme Laurence SMETS, Bourgmestre - WAL1 (**)
Enseignement, Travaux, Ruralité, Urbanisme, Etat-civil et Police
14, rue de Blanmont, 1457 Nil-Saint-Vincent – Tél. 010/65.15.63
- M. Raymond FLAHAUT, Premier Echevin - WAL1
Finances, Economie et Jeunesse
28, rue des Boscailles, 1457 Walhain-Saint-Paul – Tél. 010/65.66.03
- Mme Agnès NAMUROIS, Deuxième Echevine - ECOLO (*)
Logement, Accueil extrascolaire, Participation, Jumelages et Coopération
57, rue des Combattants, 1457 Walhain-Saint-Paul – Tél. 010/65.83.97
- Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH, Troisième Echevine - WAL1 (*)
Sports, Tourisme, Culture et PME
73, rue de Libersart, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert – Tél. 010/68.00.08
- M. Jean-Marie GILLET, Quatrième Echevin - ECOLO
Energie, Mobilité, Informations et Environnement
16, rue du Warichet, 1457 Nil-Saint-Vincent – Tél. 010/65.74.41
- Mme Andrée MOUREAU- DELAUNOIS, Conseillère communale, Présidente CPAS - WAL1
Petite enfance, Personnes handicapées, Personnes âgées
37, rue de Libersart, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert – Tél. 010/68.92.69
- M. André LENGELE, Conseiller communal - Avenir Communal
29, rue des Verts Pacages, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert – Tél. 010/65.51.45
- M. Yves BAUWENS, Conseiller communal - WAL1
30, rue de l'Amende, 1457 Walhain-Saint-Paul – Tél. 010/65.66.23
- M. Marcel BOURLARD, Conseiller communal - Avenir Communal (*)
37, rue des Combattants, 1457 Walhain-Saint-Paul – Tél. 010/65.62.58
- M. Olivier LENAERTS, Conseiller communal - WAL1
1, Venelle Saint-Fromont, 1457 Walhain-Saint-Paul – Tél. 010/65.02.17
- M. Philippe MARTIN, Conseiller communal - WAL1
2, rue Saiwère, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert – Tél. 010/65.12.31
- Mme Catherine GILLARD-GERARDY, Conseillère communale - Avenir Communal
6, rue de la Culée, 1457 Walhain-Saint-Paul – Tél. 010/65.07.51
- M. Christian REULIAUX, Conseiller communal - Avenir Communal
44, rue de Sauvenière, 1457 Walhain-Saint-Paul – Tél. 010/65.51.15
- Mme Isabelle DENEUF-GOMAND, Conseillère communale - WAL1
61, rue Saint-Martin, 1457 Nil-Saint-Vincent – Tél. 010/65.21.40
- M. Hugues LEBRUN, Conseiller communal – Avenir Communal
1, Drève Marie-Thérèse, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert – Tél. 010/65.03.60.
- Mme Josiane HENRY-DENIL, Conseillère communale - Indépendante (au 11/01/2010)
1, Grand'Rue, 1457 Walhain-Saint-Paul - 010/65.89.48
- Mme Cécile PIERRE-DELOOZ, Conseillère communale (au 11/01/2010) - Avenir Communal
65, rue Abbessé, 1457 Nil-Saint-Vincent – Tél. 010/65.51.07

(*) Membre du Conseil de Police (**) Membre du Collège et du Conseil de Police

- Le Conseil communal se sera réuni 9 fois au cours de l'année 2011 et se sera prononcé sur **241** objets, sans compter le Conseil communal prévu le 19 décembre (les chiffres étant arrêtés au 30 novembre).
- Le Collège communal, jusqu'au 30 novembre 2011 inclus, se sera réuni à **43** reprises et aura traité **3.149** objets.

Commissions (ordre alphabétique)

Commission Communale de l'Accueil (CCA)

MM. Agnès NAMUROIS (Présidente), Marcel BOURLARD, Isabelle DENEFF-GOMAND (Membres issus du Conseil communal)

MM. Joël VIGNERON (Directeur des Ecoles) ; Suzanne DURAND (Directrice de l'Ecole de la Communauté Française) ;

MM. Anne-Françoise FLAHAUT (enseignante), Dimitri SAILLEZ, Claire DERCLAYE (Association de parents) ;

MM. Anne GILLES (Atelier Carbazole), Vanessa IPSEN (Asbl Canimôme), Nathalie BAIJOT (Psychomotricienne), Sébastien FRANCIS (Asbl CFS), M. Pascal GASPARD (Unité Scoute- Ligue des Familles) ;

Mme Cindy BUIS, Mme Suzy BONTE (Accueillantes extrascolaires), Mme Nadia HEREMANS (Responsable des Plaines communales)

Mme Patricia LOVENS (Représentante ATL Province BW), Mme Françoise MERTENS (Coordinatrice ATL - ONE BW)

Secrétaire : Mme Isabelle PAAR (à partir du 1^{er} septembre 2011)

Commission Communale Mobilité

M. Jean-Marie GILLET (Président), M. André LENGELE, M. Olivier LENAERTS, M. Philippe MARTIN, M. Christian REULIAUX, Mme Isabelle DENEFF-GOMAND, M. Hugues LEBRUN (Membres issus du Conseil Communal, voir la rubrique « Commission mobilité »)

MM. Jean-Claude ADRIAANSENS, Florent BOUILLON, Nathalie BURNONVILLE, Danièle GALLETZ, Etienne HUYBENS, Cécile SAILLEZ, Ekkehard STARK, Jean-Pierre VAN PUymbrouck, Mme Renate WESSELINGH (Membres représentant les cyclistes ou des citoyens de Walhain).

Secrétaire : Mme Brigitte MAROY

Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM)

M. Luc POELMANS (Président), M. André LENGELE, M. Olivier LENAERTS, Mme Isabelle DENEFF-GOMAND (Membres issus du Conseil communal) ;

Mme Danielle GALLETZ, Mme Yvette JONET, Mme Marie-Christine FAVREAU, M. Yves BERTHOLET, M. Vincent EYLENBOSCH, M. Stéphane DELFOSSE, M. Olivier DELFORGE, M. Marc RUELLE, M. André CLIPPE (Membres effectifs).

Secrétaire : Mme Nathalie VAESKEN

N.B. Le tableau complet des membres effectifs et suppléants se trouve au chapitre consacré à l'urbanisme.

Commission Consultative de la Culture

M. Paul VANRUYCHEVELT (Président), Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH, M. Philippe MARTIN, M. Hugues LEBRUN (Membres issus du Conseil Communal) ;

M. Eric HAUBRUGE, Mme Claude BUCHKREMER, Mme Rose BULKA, Mme Muriel DAMIEN, Mme Françoise DE NEYER, Mme Brigitte SAMAIN et M. André VANDERBORGHT (Membres à titre personnel).

Secrétaire : Mme Isabelle LABYOIT

Commission Consultative de l'Environnement

M. Olivier LENAERTS (Président), M. Jean-Marie GILLET, M. Hugues LEBRUN (Membres issus du Conseil Communal) ;

M. Michaël MONTULET, M. Vincent LETHE, M. Laurent GREGOIRE (Représentants des groupes politiques du Conseil communal), Mme Renate WESSELINGH, M. Jean-Pierre VAN PUymbrouck, M. Michel INSTALLE, M. Hervé DEMASY, M. Etienne OFFERGELD, M. Cédric HARMAN, M. Samuel BROEDERS, M. Pierre MATZ, Mme Marina LOHEST, M. Jean-Luc GILOT (Membres à titre personnel) –

Secrétaire : Mme Brigitte Maroy

Commission Consultative de la Jeunesse

Raymond FLAHAUT (Président), Agnès NAMUROIS, Philippe MARTIN, Hugues LEBRUN (Membres issus du Conseil communal) ;

Les Membres à titre personnel de la Commission consultative de la Jeunesse doivent être renouvelés en 2012
Secrétaire : Mme Isabelle LABYOIT

Commission Consultative des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération au développement

Mme Agnès NAMUROIS (Présidente), M. Marcel BOURLARD, M. Philippe MARTIN et Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS (Membres issus du Conseil Communal) ;

Mme Caroline DOSSOGNE ; M. Michel INSTALLE ; M. Prosper KANYAMUHANDA et M. Henry van ZUYLEN van NYEVELT (Membres à titre personnel).

Secrétaire : Mme Isabelle PAAR

Commission Consultative des Sports

Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH (Présidente), M. André LENGELE ; M. Raymond FLAHAUT ; M. Yves BAUWENS ; M. Olivier LENAERTS ; Mme Catherine GILLARD-GERARDY ; M. Jean-Marie GILLET et Mme Cécile PIERRE-DELOOZ, (Membres issus du Conseil Communal), M. Benoît GERARD, Mme Pascale ROMBEAU et M. Jean-Luc COQUERELLE (Membres à titre personnel).

Secrétaire : Mme Isabelle LABYOIT

Commission Locale de développement durable

Mme Isabelle DENEFF-GOMAND, (Présidente), Mme Laurence SMETS , Mme Agnès NAMUROIS, M. André LENGELE, M. Marcel BOURLARD (Membres du quart communal) ;

Mme Nicole THOMAS, M. Yannick DEWAELE, M. Geoffrey EWBANK, M. Etienne HUYBENS, M. Charles-Philippe DE BURLET, M. Frederik LANGHENDRIES, Mme Fabienne BILTERIJS, Mme Alexia BOUCAU, M. Philippe STRAPART, M. Xavier FANNA, M. Pascal FROMENT, M. Sébastien LACOURT, M. Alexis NUYT, Mme Francine KEKENBOSCH, Mme Stéphanie BOVY.

Secrétaire : Mme Nathalie VAESKEN

Commission Paritaire Locale (COPALOC)

Mme Laurence SMETS (Présidente), Mme Agnès NAMUROIS, Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Mme Catherine GILLARD-GERARDY, Mme Isabelle DENEFF-GOMAND (Membres issus du Conseil communal) et M. Joël VIGNERON (Directeur des Ecoles communales) ;

MM. Stéphanie BERTRAND (C.G.S.P.), Marie-Thérèse ANDRE (C.S.C.-F.I.C.), Anne-Françoise FLAHAUT-(S.L.F.P.), Delphine BRICART (C.S.C.), Marie-Aude. CHAMOY (C.S.C.), Anne SERNEELS (C.S.C.), Mélanie DECALUWE (C.S.C.), Krystel SAPIN (C.S.C.), André DEHUT (S.L.F.P.) (Représentants syndicaux).

Secrétaire: Mme Christine DUQUENNE

Conseil consultatif des Aînés

Mme Yvonne ART-MARCOEN (Présidente), Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, M. Marcel BOURLARD, M. Jean-Marie GILLET (Membres issus du Conseil Communal) ;

M. Freddy HUBIN, M. Michel PIERLOT (Représentants des Associations locales) ;

M. André CHERON et M. Henry Van ZUYLEN van NYEVELT et Mme Monique MARCHAL-MONFILS (Membres à titre personnel).

Conseil Consultatif de la Personne Handicapée

Mme Isabelle DENEFF-GOMAND (Présidente), Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Mme Agnès NAMUROIS (Membres du Conseil Communal) ; Mme Simone SMETS-DELCHARLERIE, Mme Marianne SAND (Membre du Conseil de l'Action sociale) ;

Mme Vanessa IPSEN (Association Canimôme) ;

MM. André CHERON, Xavier DELEUZE, Fanny VANLIERDE, Anne-Marie LINTERMANS, Noëlle DOCQUIER, Fabienne THAYSE (Membres à titre personnel).

Secrétaire : Mme Anne-Sophie JANDRAIN

Conseil de Participation

Mme Laurence SMETS (Présidente), Mme Agnès NAMUROIS, M. Philippe MARTIN, Mme Catherine GILLARD-GERARDY, Mme Isabelle DENEFF-GOMAND (Membres issus du Conseil communal) et M. Joël VIGNERON (Directeur des Ecoles communales) ;

MM. Annette GOUSENBOURGER, Sabine DUCHENE, Nathalie BOURNONVILLE, Anne-Françoise FLAHAUT, Kristel SAPIN, Virginie HARDENNE ; Dimitri SAILLEZ, Pierre HENDRICKX, Benoît NICOLAS, Laurent GREGOIRE, Pascal FROMENT, Philippe VEMEIRE, Vincent REYNAERTS, Bernard LATTEUR (Représentants des parents) ;
 Mmes Anne-Michèle JADOUILLE, Cindy BUIS, Geneviève BURTON, Francine HERALY, Suzanne BONTE (Représentantes de l'accueil extrascolaire).
Secrétaire : Mme Caroline WOUEZ

Représentations

Assemblée générale de l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

M. Guy DUGAUTHIER (Président), M. Hugues LEBRUN, M. Marcel BOURLARD, Membres du Conseil communal, ainsi que M. Yvan BLOT ; M. Christian DELMARCELLE et Mme Danielle GALLEZ.

Assemblée générale de l'Intercommunale pour l'aménagement et l'extension économique du Brabant Wallon (IBW)

M. André LENGELE ; M. Marcel BOURLARD, M. Jean-Marie GILLET, M. Olivier LENAERTS ; M. Philippe MARTIN Membres du Conseil communal.

Assemblée générale de l'Intercommunale sociale du Brabant Wallon (ISBW)

Mme Agnès NAMUROIS ; M. Philippe MARTIN ; Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS ; M. André LENGELE, Mme Cécile PIERRE-DELOOZ, Membres du Conseil communal.

Assemblée générale de l'Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon (IECBW)

M. André LENGELE ; M. Raymond FLAHAUT ; M. Yves BAUWENS ; M. Olivier LENAERTS et Mme Cécile PIERRE-DELOOZ, Membres du Conseil communal.

Assemblées générales des Intercommunales SEDILEC - SEDITEL - SEDIFIN

M. Yves BAUWENS ; M. Olivier LENAERTS ; M. Jean-Marie GILLET ; M. André LENGELE et M. Christian REULIAUX ; Membres du Conseil communal.

Assemblée générale du Crédit Communal de Belgique (DEXIA)

M. Raymond FLAHAUT, Membre du Conseil communal.

Société Mutuelle des Administrations publiques (ETHIAS)

M. Raymond FLAHAUT, Membre du Conseil communal.

Assemblée générale de la Société Régionale du Transport (TEC)

Mme Laurence SMETS, Membre du Conseil communal.

Assemblée générale de la Société Wallonne des Eaux (SWDE)

M. Yves BAUWENS et M. Olivier LENAERTS, Membres du Conseil communal.

Assemblée générale de l'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW)

Mme Laurence SMETS, Membre du Conseil communal.

Assemblée générale du Centre Culturel du Brabant Wallon (CCBW)

Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH, Membre du Conseil communal.

Assemblée générale de la Société Coopérative de Logement social "Notre Maison"

Mmes Agnès NAMUROIS, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS et M. Marcel BOURLARD, Membres du Conseil communal.

Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon (AISBW)

Mmes Agnès NAMUROIS, Membre du Conseil communal.

Assemblée générale de la Maison du Tourisme du Pays de Villers en Brabant Wallon

Mme Laurence SMETS ; M. Philippe MARTIN et M. Hugues LEBRUN, Membres du Conseil communal.

Contrat de Rivière Dyle-Gette

M. Jean-Marie GILLET, Membre du Conseil communal et Mme Brigitte MAROY, Membre du Personnel.

Comité Maison du Conte et de la Littérature ASBL

Mme Anne-Françoise FLAHAUT, Enseignante communale.

Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon (CRIBW)

Mme Marianne SAND, Membre du Conseil de l'Action sociale.

Comité de pilotage « Les P'tits Loups » (16.05.2011)

MM. Agnès NAMUROIS, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Hugues LEBRUN, Membres du Conseil communal ; Mme Laurence SMETS (Membre de droit).

Assemblée générale de la Société TV-COM (20.06.2011)

MM. Jean-Marie GILLET, Membre du Conseil communal et Philippe ENGELS.

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – PERSONNEL

Grades légaux

| | |
|--------------------|---|
| LECAST Christophe, | Secrétaire communal |
| DELEUZE Xavier, | Receveur communal (temps plein au 01/11/2011) |

Personnel administratif

| | |
|-------------------------|---|
| MORTIER Stéphane, | Chef de bureau administratif (S) |
| DUQUENNE Christine, | Employée d'administration (S – 4/5 temps – I.C. 1/5 temps) |
| VASSART Agnès, | Employée d'administration (C) |
| WOUEZ Caroline, | Employée d'administration (C – 4/5 temps) |
| HENRY Nathalie, | Employée d'administration (APE) |
| HUBERT Martine | Employée d'administration (APE) |
| JADOUILLE Anne-Michèle, | Employée d'administration (C – ½ temps) |
| LABYOIT Isabelle, | Employée d'administration (APE) |
| DELCOURT Monique, | Employée d'administration (S) |
| DEMASY Thierry, | Employé d'administration (S) |
| SWINNEN Dominique, | Employée d'administration (APE) |
| BOUVIER Caroline, | Auxiliaire d'administration (C – 1/2 temps) |
| HEREMANS Nadia | Employée d'administration (Activa – 13 heures/semaine – du 10/01 au 30/09/2011) |
| FLAMAND Aurélie | Employée d'administration (C – 8 heures/semaine – du 01/10 au 23/12/2011) |
| | Employée d'administration (APE ½ temps – au 17/10/2011) |

Personnel spécifique

| | |
|------------------------|---|
| DECELLE Agnès, | Attachée spécifique - architecte (C) |
| MAROY Brigitte, | Attachée spécifique – conseillère en environnement (APE) |
| VAESKEN Nathalie, | Graduée spécifique – Urbanisme (C - 4/5 temps) |
| PAAR Isabelle, | Graduée spécifique – archiviste ½ temps (Maribel social) et coordinatrice ATL ½ temps |
| VAN den STEEN Nicolas, | Gradué spécifique (agent du logement – détaché du CPAS) |
| GATHOT Nathalie, | Agent sanctionnateur (1/5 temps – m. à disp. par l'AC de Mont-St-Guibert) |
| BARTEL Grégory, | Agent constatateur (1/4 temps – m. à disp. par l'AC de Mont-St-Guibert) |

Personnel technique

| | |
|-----------------|---|
| THEYS Anne, | Agent technique en chef - Conseillère en mobilité (S) |
| MARCHAL Benoît, | Agent technique (S) |
| FRESON Vanessa, | Agent technique (APE) |

Personnel de métier

| | |
|--------------------------|---|
| ANCART André, | Ouvrier (APE – en maladie de longue durée) |
| CAP Jonathan, | Ouvrier qualifié (APE) |
| DAVIDS Christophe, | Ouvrier (APE – en maladie de longue durée) |
| DECELLE Marc, | Ouvrier qualifié (S) |
| DELVAUX Kevin | Ouvrier (APE) |
| GRANDHENRY Eric, | Ouvrier qualifié (C – démissionnaire au 18/09/2011) |
| HAUBRUGE Jean-Pierre, | Ouvrier qualifié (C – retraité au 01/10/2011) |
| JASPART Cédric, | Ouvrier qualifié (APE – 34/38) |
| LANNOY Jean-Marie, | Ouvrier qualifié (APE – PCE) |
| LEGLISE Rudi, | Ouvrier (APE) |
| LOIS Jean-François, | Ouvrier qualifié (APE) |
| PALANGE Manuel, | Ouvrier (Activa – contrat de remplacement) |
| ROMAIN Sébastien | Ouvrier qualifié (APE) |
| ROUSSEAU Aurélien, | Ouvrier (C – contrat de remplacement) |
| SCHOONENBURG Jean-Marie, | Ouvrier qualifié (APE – 4/5 temps + I.C. 1/5 temps) |
| THAYSE Didier | Ouvrier (APE) |
| VANDENBOSCH Miguel, | Ouvrier qualifié (S) |
| VANDERHULST Pierre, | Ouvrier qualifié (APE) |
| VAN DER TAELEN Michel, | Ouvrier qualifié (APE – chauffeur) |
| VAN HAM Louis, | Ouvrier qualifié (APE) |
| VLEMINCKX Guy, | Ouvrier (APE) |

Personnel de service

| | |
|--------------------|--|
| BONTE Suzanne, | Auxiliaire professionnelle – garderie (APE) |
| BUIS Cindy, | Auxiliaire professionnelle – garderie (APE) |
| BURTON Geneviève, | Auxiliaire professionnelle – garderie (APE) |
| CLOSSET Renée, | Auxiliaire professionnelle – garderie (C) |
| DEVILLERS Liliane, | Auxiliaire professionnelle – entretien (C – retraitée au 01/02/2011) |
| DEWIT Carine, | Auxiliaire professionnelle – entretien (C) |
| GENO Chantale, | Auxiliaire professionnelle – repas chauds + entretien (APE) |

| | |
|---------------------|---|
| GOMAND Fabienne, | Auxiliaire professionnelle – entretien et garderie (C) |
| HEERINCKX Nathalie, | Auxiliaire professionnelle – garderie et entretien (APE) |
| HERALY Francine, | Auxiliaire professionnelle – garderie (C) |
| JANDRAIN Stéphanie, | Auxiliaire professionnelle – entretien (APE – démissionnaire au 30/09/2011) |
| LATOUR Alberte, | Auxiliaire professionnelle – entretien et garderie (APE) |
| LEONARD Brigitte, | Auxiliaire professionnelle – entretien (C – jusqu’au 30/06/2011) |
| MARJNS Annick, | Auxiliaire professionnelle – entretien (C) |
| RENIER Maryse, | Auxiliaire professionnelle – entretien (C) |
| NARCISSE Valérie | Auxiliaire professionnelle – entretien (APE au 08/08/2011) |
| WILLEMS Anaïs | Auxiliaire professionnelle – garderie (C au 12/09/2011) |
| ISSA Maryam | Auxiliaire professionnelle – entretien (APE au 18/10/2011) |

Personnel de service : (pour mémoire – divers contrats ALE et contrats de remplacement)

Personnel de métier : 16 étudiants sous contrat d’étudiant durant les mois de juillet et août 2011
29 moniteurs sous contrat durant les 7 semaines de plaines de vacances
1 maîtresse spéciale de psychomotricité (activité extrascolaire)

Personnel enseignant : (voir chapitre 11)

Nombre de stagiaires accueillis dans les services administratifs : 3

(S) agent statutaire ; (APE) agent contractuel subventionné ; (PCE) dans le cadre du Plan Communal pour l’Emploi ; (C) agent contractuel ; (IC) interruption(s) de carrière.

| Cadre du Personnel au 01/01/2010 | | | | REPARTITION DU PERSONNEL | | |
|---|--------------|-------------------|-----------|--------------------------|---|-------------|
| DIVISION | NIVEAU | ECHELLES | CADRE | Statutaire | Contractuel subventionné (APE, Activa, Maribel, Awiph, ONE, SPW) | Contractuel |
| A. Personnel administratif | | | | | | |
| Secrétaire communal | légal | | 1 | 1 | | |
| Receveur communal | légal | | 1 | 1 | | |
| Chef de bureau administratif | A | A1-A2 | 1 | 1 | | |
| Employés d'administration | D | D1-D2-D3-D4-D5-D6 | 10 | 6 | 3 | 1 |
| Auxiliaire d'administration | E | E1-E2-E3 | 1 | | 1 | |
| B. Personnel spécifique | | | | | | |
| Attaché spécifique (Conseiller Aménag.) | A | A1sp.-A2sp. | 1 | 1 | | |
| Attaché spécifique (Conseiller Envir.) | A | A1sp.-A2sp. | 1 | | 1 | |
| Gradué spécifique (finances) | B | B1-B2-B3 | 1 | | 1 | |
| Gradué spécifique (urbanisme) | B | B1-B2-B3 | 1 | | | 1 |
| Gradué spécifique (archives) | B | B1-B2-B3 | 1 | | 1 | |
| C. Personnel technique | | | | | | |
| Chef de bureau technique | A | A1-A2 | 1 | 1 | | |
| Agent technique en chef | D | D9-D10 | 2 | 2 | | |
| Agent technique | D | D7-D8 | 2 | 1 | 1 | |
| D. Personnel ouvrier | | | | | | |
| Ouvriers qualifiés | D | D1-D2-D3-D4 | 15 | 6 | 7 | 2 |
| Auxiliaires professionnels | E | E1-E2-E3 | 5 | 2 | 3 | |
| E. Personnel d'entretien et de garderie | | | | | | |
| Ouvrier qualifié - entretien | D | D1-D2-D3-D4 | 1 | 1 | | |
| Auxiliaires professionnel(le)s - entretien | E | E1-E2-E3 | 7 | 3 | 2 | 2 |
| Auxiliaires professionnel(le)s - garderie | E | E1-E2-E3 | 9 | 3 | 3 | 3 |
| Totaux | | | 61 | 29 | 23 | 9 |
| F. Personnel occasionnel ou à titre précaire | | | | | | |
| Etudiants / Moniteurs | | | variable | | (CDD/quinzaine juillet et août + semaine Pâques et Toussaint) | |
| G. Personnel enseignant | | | | | | |
| | | | | | Régime particulier | |

Site Internet

Le site communal actuel, inauguré le 25 septembre 2010, a été réalisé à partir d'une technologie "open-source" utilisée par de plus en plus de communes soucieuses de collaborer à l'amélioration continue d'un outil commun. Il est organisé selon une arborescence élaborée (on évalue son contenu à 150 pages de format A4).

Ce site est à présent géré, pour la partie technique et formelle, par le responsable de l'Espace Public Numérique et complété régulièrement, pour le contenu, par les différents services communaux, CPAS et école Communale.

Depuis le début de l'année 2011, nous disposons d'un service de Newsletter mensuel et, d'ici peu, les citoyens walhinois auront la possibilité de commander leurs documents administratifs en ligne. La formation des employés communaux des services concernés sera dispensée au cours des mois de décembre 2011 et janvier 2012.

Les citoyens qui constateraient une erreur ou un manquement, sont invités à le signaler via l'adresse info@walhain.be.

Animations

Voici les dates des principales animations de l'année 2011 :

- Opération « Eté solidaire » du 4 au 15 juillet 2011 en collaboration avec le CPAS de Walhain
- Vernissage de l'exposition « Eté solidaire » le 15 juillet 2011
- Journée des Associations Culturelles et Sportives le 25 août 2011
- Journée de la mobilité le 21 septembre 2011
- Après-midi récréative pour les Aînés + dîner en l'honneur des personnes ayant atteint le cap des 90 ans : le 2 octobre 2011
- Opération "Place aux enfants" le 15 octobre 2011
- Corrida « Jogging de 5 et 10 km » le 16 décembre 2011

En outre, 2 bulletins communaux d'information, 1 bulletin culturel, 9 feuilles communales et 1 guide communal qui ont été déposés en toutes boîtes au cours de l'année 2011.

Réceptions et cérémonies

- le 26/01/2011 : Repas Communal de Nouvel An
- le 30/06/2011 : Réception des élèves de 6^{ème} primaire des écoles communales de Walhain
- le 25/08/2011 : Mérites Sportifs
- le 01/09/2011 : Crèche et synergie : pose de la première pierre de la crèche communale
- le 25/08/2011 : Accueil des Nouveaux Habitants
- le 17/09/2011 : Cérémonie des Jubilaires
- le 11/11/2011 : Dépôts de gerbes aux divers monuments aux morts et cérémonie d'hommage aux Anciens Combattants
- le 23/11/2011 : Inauguration de la Maison « Comme Chez ToiT »;

Indicateur

Au 30 novembre 2011, le Secrétariat enregistrait **872** courriers entrants ainsi que l'expédition de **762** lettres (à l'exception des courriers propres aux activités du Service Population en matière de renseignements administratifs, des courriers du Service Finances en matière d'avertissements extraits de rôle et des courriers du Service Urbanisme depuis l'introduction d'un nouveau logiciel de courrier en novembre 2006).

3. ETAT-CIVIL -POPULATION

Population de droit⁽¹⁾ au 30/11/2011

| Année de recensement | Nil-St-Vincent | Tourinnes-St-Lambert | Walhain-St-Paul | TOTAL |
|----------------------|----------------|----------------------|-----------------|--------------|
| 1900 | 1238 | 1797 | 1922 | 4.957 |
| 1910 | 1272 | 1695 | 1906 | 4.873 |
| 1920 | 1204 | 1527 | 1824 | 4.555 |
| 1930 | 1215 | 1530 | 1719 | 4.464 |
| 1947 | 1151 | 1357 | 1686 | 4.194 |
| 1961 | 1075 | 1215 | 1675 | 3.962 |
| 1970 | 1002 | 1189 | 1623 | 3.814 |
| 1980 | 1160 | 1347 | 1782 | 4.289 |
| 1990 | 1450 | 1367 | 1947 | 4.764 |
| 1995 | 1662 | 1469 | 2038 | 5.169 |
| 1996 | 1668 | 1489 | 2058 | 5.216 |
| 1997 | 1679 | 1521 | 2121 | 5.321 |
| 1998 | 1685 | 1534 | 2144 | 5.363 |
| 1999 | 1715 | 1550 | 2169 | 5.434 |
| 2000 | 1700 | 1627 | 2209 | 5.536 |
| 2001 | 1.748 | 1.689 | 2.271 | 5.708 |
| 2002 | 1.773 | 1.686 | 2.338 | 5.797 |
| 2003 | 1.799 | 1.739 | 2.365 | 5.903 |
| 2004 | 1.791 | 1.783 | 2.377 | 5.951 |
| 2005 | 1.839 | 1.799 | 2.417 | 6.055 |
| 2006 | 1.859 | 1.824 | 2.411 | 6.095 |
| 2007 | 1.863 | 1.895 | 2.415 | 6.173 |
| 2008 | 1.926 | 1.911 | 2.416 | 6.253 |
| 2009 | 1.909 | 1.963 | 2.462 | 6.370 |
| 2010 | 1.947 | 1.998 | 2.503 | 6.448 |
| 2011 | 1.973 | 2.047 | 2.561 | 6.581 |

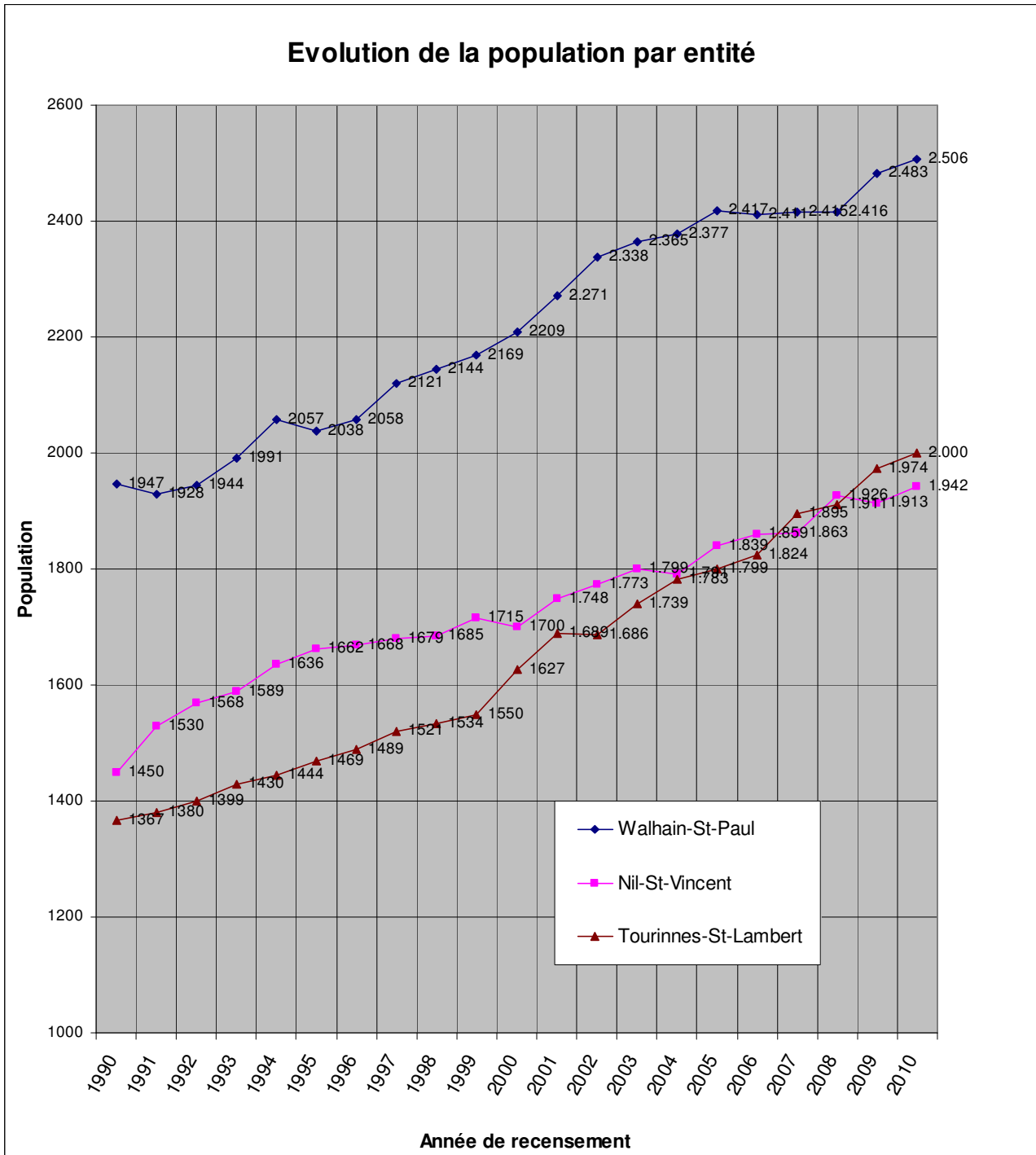
(1) C'est-à-dire : seuls les habitants de nationalité belge ou étrangère qui ont le siège de leur résidence habituelle à Walhain

MOUVEMENT SERVICE POPULATION

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | |
|------------------------------------|---------|--------|------|------|------|------|------|------|------|------|----|
| A. ENTREES : (Inscriptions) | 423 | 421 | 417 | 619 | 425 | 462 | 419 | 511 | 307 | 467 | |
| B. SORTIES : (Radiations) | 354 | 318 | 379 | 366 | 400 | 386 | 254 | 414 | 241 | 323 | |
| C. NAISSANCES : | Garçons | 44 | 45 | 36 | 49 | 40 | 39 | 24 | 37 | 35 | 31 |
| | | Filles | 37 | 44 | 30 | 32 | 37 | 37 | 53 | 39 | 46 |
| D. RADIATIONS D'OFFICE : | 4 | 6 | 4 | 8 | 3 | 6 | 18 | 8 | 14 | 7 | |

DELIVRANCE DE DOCUMENTS

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Cartes d'identité | 573 | 666 | 684 | 1.302 | 1.642 | 1.420 | 769 | 1.259 | 1.341 | 1.619 |
| Cartes de séjour | | | | | | | | | | 56 |
| Certificats d'identité (- 12 ans) | 259 | 241 | 309 | 376 | 331 | 273 | 331 | 357 | 361 | 173 |
| Certificats d'identité (Bébés) | 70 | 89 | 65 | 81 | 77 | 76 | 67 | 76 | 78 | 0 |
| Extrait de casier judiciaire | 225 | 230 | 233 | 254 | 270 | 275 | 286 | 310 | 340 | 370 |
| Bulletins de renseignements | 181 | 194 | 202 | 213 | 224 | 230 | 236 | 260 | 330 | 241 |
| Passeports | 336 | 322 | 315 | 288 | 287 | 214 | 293 | 241 | 399 | 362 |
| Permis de conduire et titres d'apprentissage | 311 | 325 | 430 | 355 | 573 | 357 | 527 | 424 | 445 | 459 |
| Nombre de titulaires du permis de conduire | 3.810 | 3.852 | 4.282 | 4.360 | 4.855 | 4.906 | 5.005 | 5.059 | 5.100 | 5.168 |

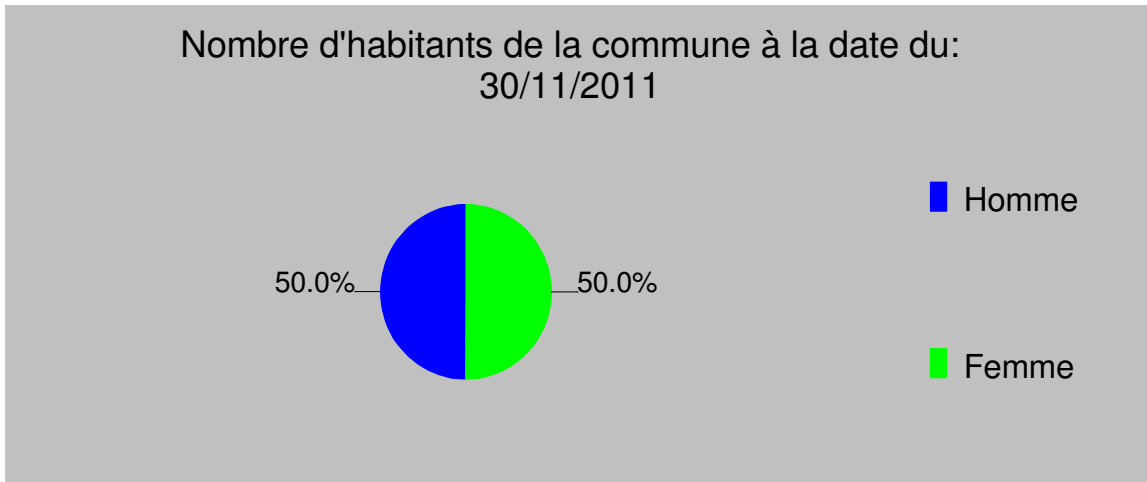


Classement de la Commune

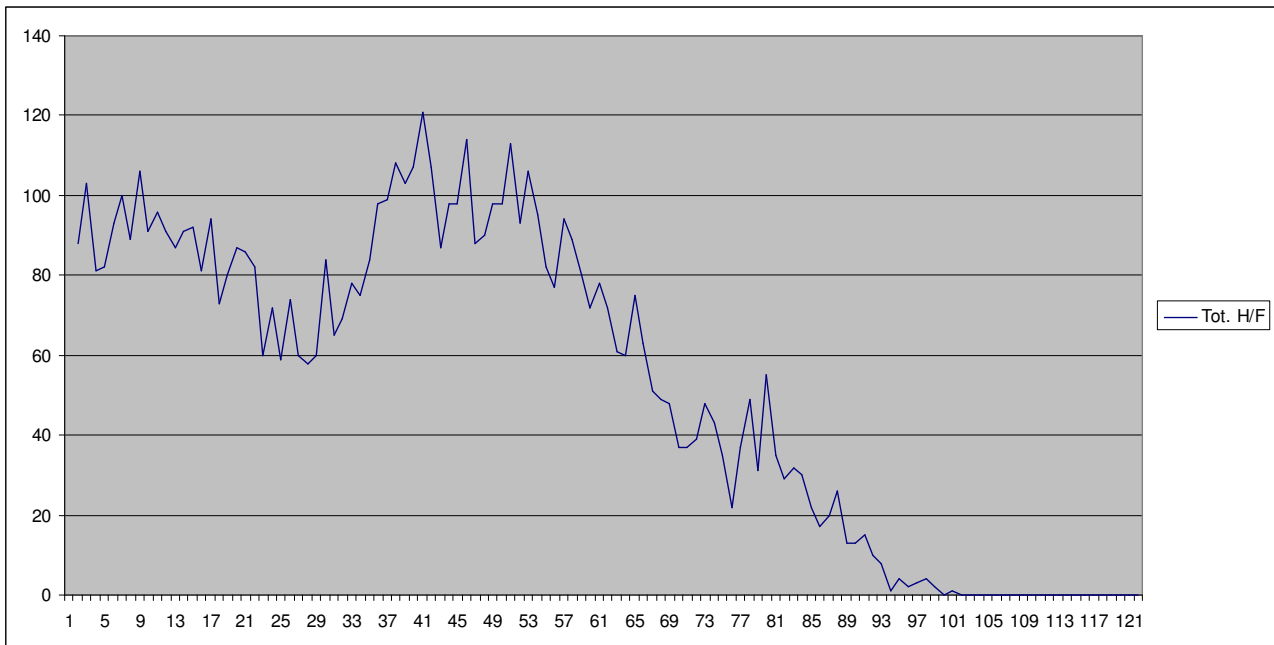
Un Arrêté du Gouvernement Wallon du 23 septembre 2004 classe la commune de Walhain dans la catégorie 13 énoncée au § 1^{er} de l'art. 28 de la loi communale (6.001 à 8.000 habitants).

Nombre d'habitants de la commune à la date du 30/11/2011 avec R.A.*

| <u>Code</u> | <u>Libellé</u> | <u>Nombre</u> |
|---------------------------|----------------|---------------|
| 1 | Homme | 3.290 |
| 2 | Femme | 3.294 |
| Nombre total de personnes | | 6.584 |

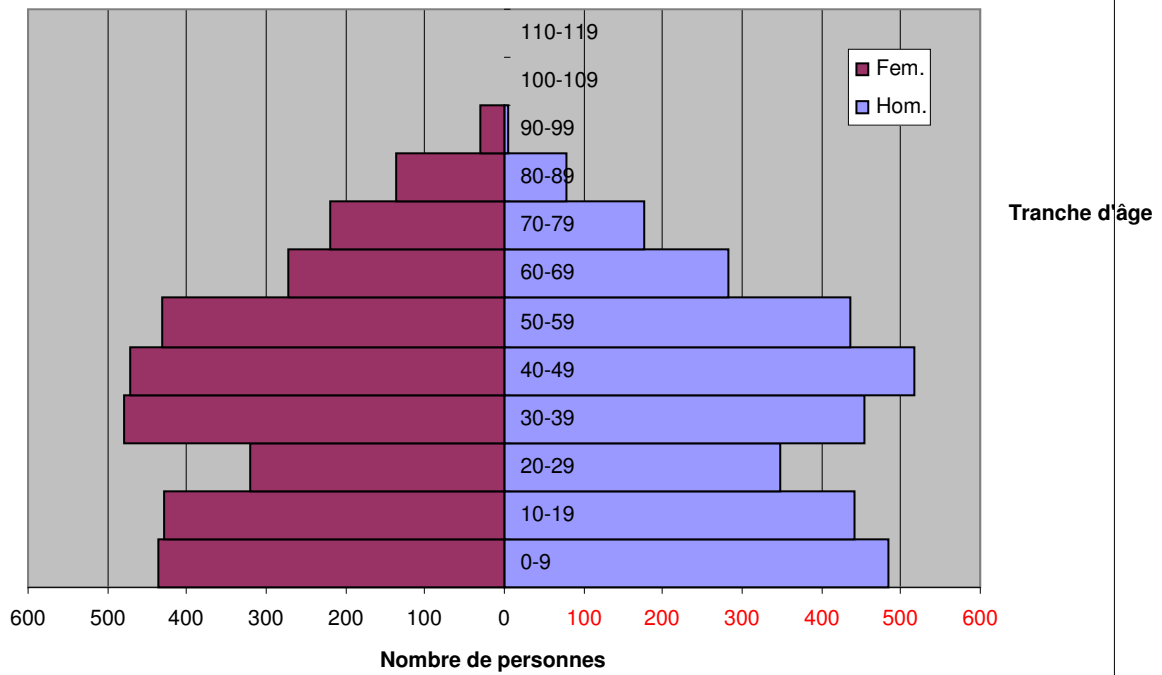


Graphique des âges à la date du 30 novembre 2011 avec R.A.

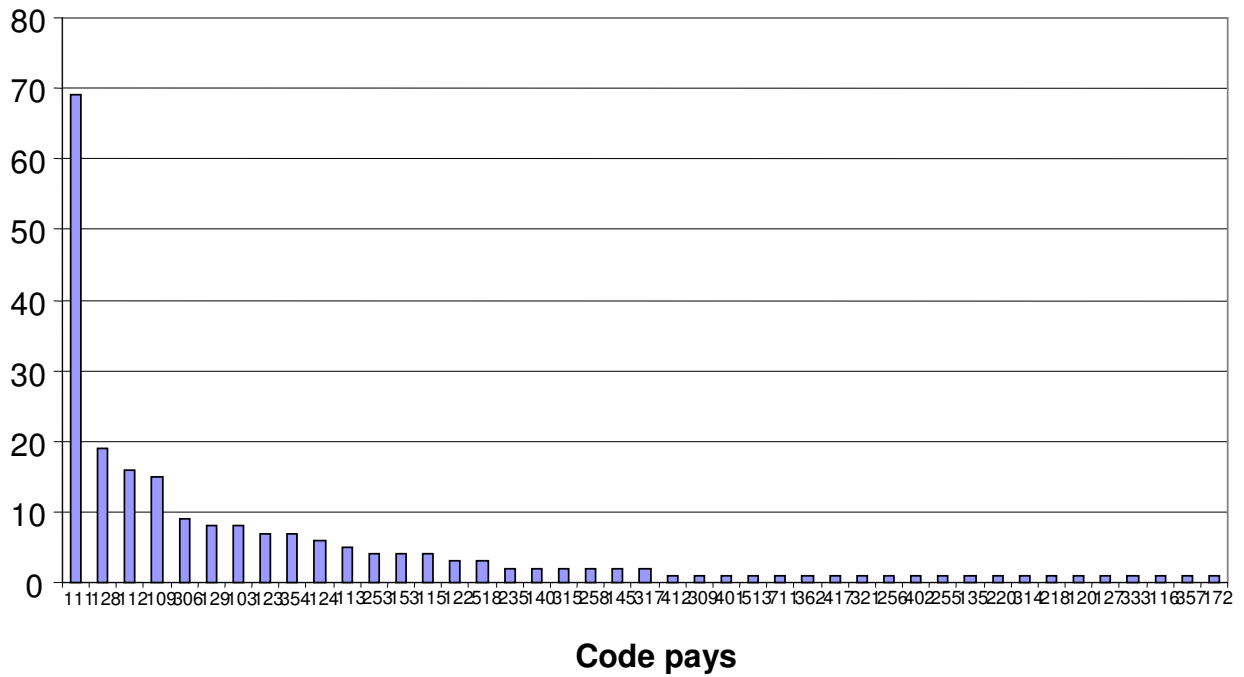


*R.A. : Registre d'attente.

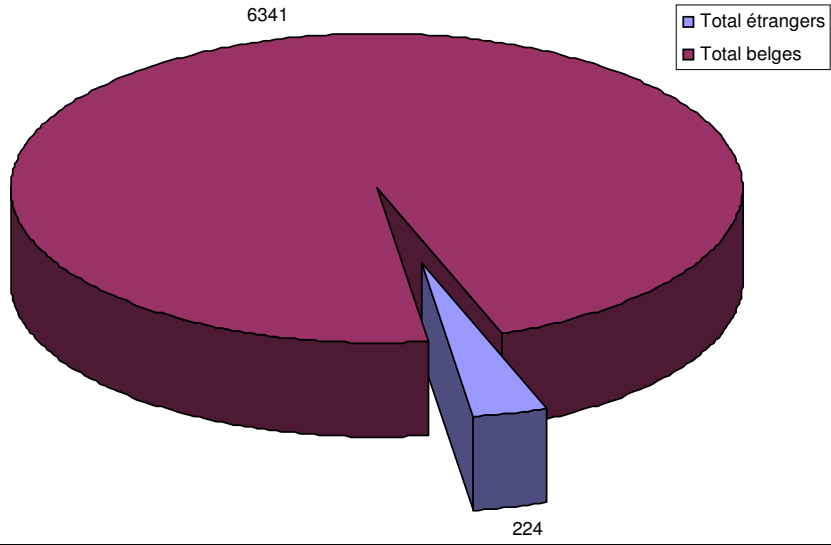
Pyramide des âges à la date du 30 novembre 2011 (avec R.A.)



Statistique sur la nationalité à la date du 30/11/2011 (Sans R.A.)



Statistique sur la nationalité à la date du 30 novembre 2011 (avec R.A.)



4. ÉTAT CIVIL

| Arrêté au 30/11/2011 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Naissances | 81 | 77 | 76 | 67 | 84 | 73 | 59 |
| • Garçons | 49 | 40 | 39 | 25 | 44 | 32 | 28 |
| • Filles | 32 | 37 | 37 | 42 | 40 | 41 | 31 |
| Actes transcrits au registre des naissances : | 14 | 21 | 22 | 14 | 28 | 31 | 14 |
| • Naissances (transcription) | - | 1 | 2 | 2 | 1 | - | - |
| • Reconnaissances | - | - | - | - | - | - | - |
| • Reconnaissances prénatales | 12 | 18 | 17 | 12 | 23 | 29 | 10 |
| • Adoptions, transcription, révocation | 1 | 2 | 1 | - | 1 | - | - |
| • Rectifications du nom patronymique | - | - | - | - | - | - | - |
| • Indigénat | - | - | - | - | - | - | - |
| • Option de nationalité | 1 | - | 2 | - | 3 | 2 | 2 |
| • Recouvrement de nationalité | - | - | - | - | - | - | - |
| Actes transcrits au registre des décès : | 51 | 40 | 52 | 44 | 52 | 53 | 45 |
| • Hommes | 27 | 17 | 21 | 19 | 27 | 28 | 18 |
| • Femmes | 24 | 22 | 30 | 23 | 25 | 25 | 27 |
| • Enfants de – 18 ans | - | 1 | 1 | 3 | - | - | - |
| Actes transcrits au registre des mariages : | 36 | 45 | 34 | 38 | 41 | 32 | 30 |
| • Mariages | 20 | 30 | 22 | 22 | 23 | 22 | 20 |
| • Transcription mariage (mariage à l'étranger) | 10 | 1 | 1 | - | 1 | 1 | - |
| • Divorces | 16 | 12 | 11 | 15 | 17 | 9 | 10 |
| • Séparations | - | 1 | - | - | - | - | - |
| • Modification du régime matrimonial (tribunal) | - | 1 | 1 | 1 | - | - | - |
| Déclarations de mariage | 18 | 31 | 23 | 22 | 24 | 22 | 21 |
| Modification de régime matrimonial (notaire) | 5 | 4 | 2 | 3 | 9 | 1 | 3 |
| Recherches généalogiques | 15 | 12 | 14 | 21 | 18 | 20 | 20 |

Il faut cependant noter que :

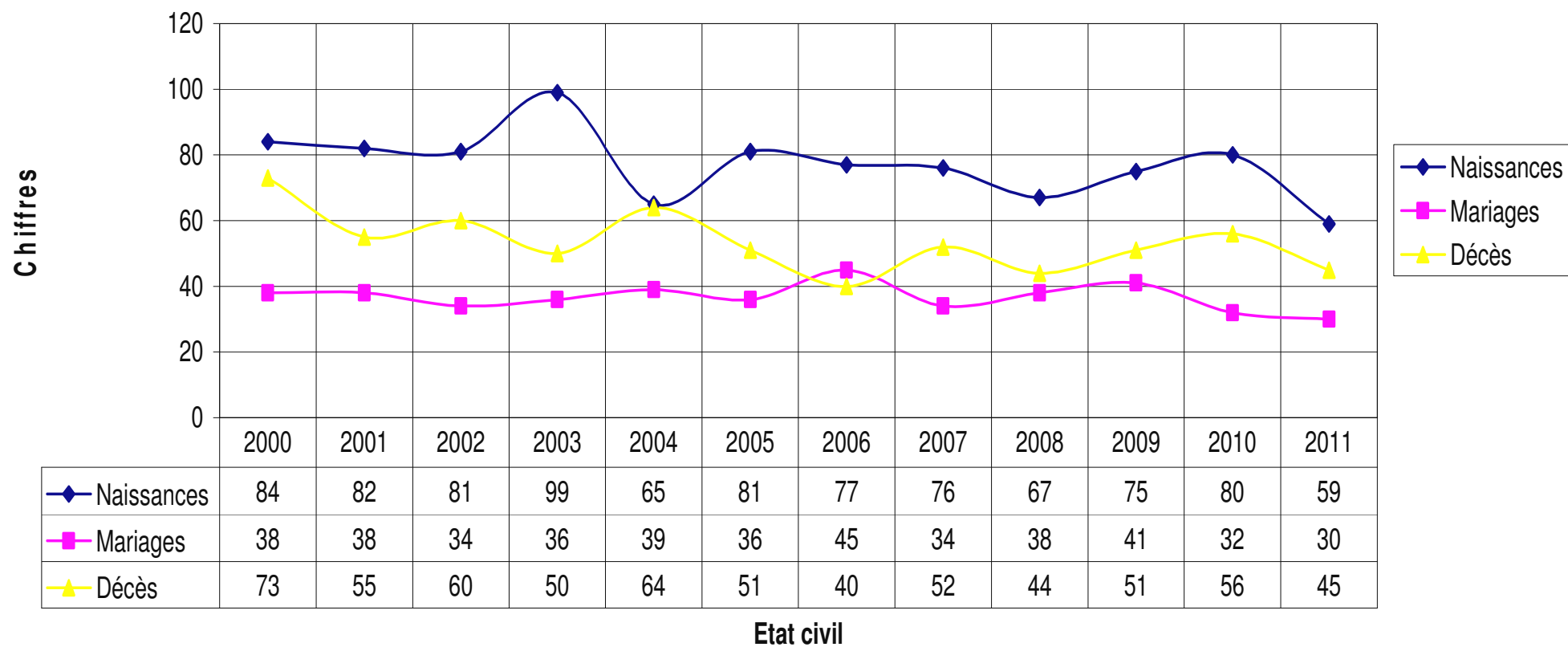
Pour les naissances : Il s'agit d'arrivées dans la Commune, car les naissances s'effectuent en général en milieu hospitalier ;

Pour les mariages : Les futurs époux ont le choix de la Commune de célébration du mariage, pour autant que celle-ci soit la commune de résidence habituelle d'un de ceux-ci ;

Pour les décès : Il s'agit des décès d'habitants, enregistrés à Walhain ou ailleurs, ainsi que ceux de toute autre personne décédée sur le territoire de la Commune.

N.B. Ci-après le graphique de l'évolution de l'Etat civil depuis 2000.

WALHAIN - EVOLUTION DE L'ETAT CIVIL DEPUIS 2000



Nombre de maisons habitées par rue

NIL SAINT VINCENT

| <u>Code postal</u> | <u>Code Rue</u> | <u>Rue</u> | <u>Nb. de maisons</u> |
|--------------------|-----------------|----------------------------------|-----------------------|
| 1457 | 1005 | Rue Abbesses(NSV) | 52 |
| 1457 | 1009 | Rue d' Alvau(NSV) | 6 |
| 1457 | 1010 | Val d'Alvaux(NSV) | 22 |
| 1457 | 1015 | Rue de Blanmont(NSV) | 16 |
| 1457 | 1020 | La Petite Campagne(NSV) | 1 |
| 1457 | 1025 | Rue aux Champs(NSV) | 8 |
| 1457 | 1035 | Place Clochemerle(NSV) | 4 |
| 1457 | 1040 | Venelle du Cortil Godin(NSV) | 3 |
| 1457 | 1045 | Rue de l'Eglise(NSV) | 13 |
| 1457 | 1046 | Forrière de Mousty(NSV) | 5 |
| 1457 | 1047 | Rue aux Fraises(NSV) | 1 |
| 1457 | 1049 | Venelle Ste Gertrude(NSV) | 10 |
| 1457 | 1050 | Rue Hautbiermont(NSV) | 37 |
| 1457 | 1055 | Rue Haute(NSV) | 64 |
| 1457 | 1060 | Rue des Hayettes(NSV) | 12 |
| 1457 | 1064 | Le Géronsart(NSV) | 22 |
| 1457 | 1065 | Chemin Mahy(NSV) | 2 |
| 1457 | 1070 | Rue Margot(NSV) | 45 |
| 1457 | 1071 | Clos Margot(NSV) | 1 |
| 1457 | 1080 | Rue Moulin Saint-Lambert(NSV) | 14 |
| 1457 | 1081 | Chemin du Tiège(NSV) | 4 |
| 1457 | 1085 | Chaussée de Namur(NSV) | 34 |
| 1457 | 1090 | Rue du Paradis(NSV) | 15 |
| 1457 | 1093 | Rue Le-Pierreux(NSV) | 4 |
| 1457 | 1094 | Le Ponceau(NSV) | 5 |
| 1457 | 1095 | Rue du Poncha(NSV) | 13 |
| 1457 | 1097 | Chemin Ponpery(NSV) | 1 |
| 1457 | 1099 | Ruelle des Prés-de-l'Eglise(NSV) | 5 |
| 1457 | 1100 | Les Rosailles(NSV) | 6 |
| 1457 | 1103 | Place Saint-Martin(NSV) | 4 |
| 1457 | 1105 | Rue Saint-Martin(NSV) | 79 |
| 1457 | 1106 | Rue Saint-Vincent(NSV) | 37 |
| 1457 | 1107 | Place Saint-Vincent(NSV) | 18 |
| 1457 | 1109 | Scavées du Sart(NSV) | 3 |
| 1457 | 1110 | Rue des Six Heures(NSV) | 21 |
| 1457 | 1115 | Rue de Spêche(NSV) | 24 |
| 1457 | 1120 | Rue de la Tour(NSV) | 19 |
| 1457 | 1125 | Rue du Trichon(NSV) | 43 |
| 1457 | 1130 | Rue des Trois Cerisiers(NSV) | 5 |
| 1457 | 1135 | Rue des Trois Fontaines(NSV) | 17 |
| 1457 | 1140 | Rue du Vieux-Warichet(NSV) | 13 |
| 1457 | 1150 | Rue du Warichet(NSV) | 28 |
| 1457 | 1152 | Le Weya(NSV) | 15 |
| 1457 | 1155 | Chemin de Corroy(NSV) | 6 |
| 1457 | 1160 | Allée de Vaux-en-Beaujolais(NSV) | 9 |
| | | Total | 766 |

WALHAIN

| <u>Code postal</u> | <u>Code Rue</u> | <u>Rue</u> | <u>Nb. de maisons</u> |
|--------------------|-----------------|----------------------------------|-----------------------|
| 1457 | 2005 | Rue d'Acremont(WSP) | 6 |
| 1457 | 2010 | Rue de l'Amende(WSP) | 26 |
| 1457 | 2015 | Rue des Anglées(WSP) | 20 |
| 1457 | 2016 | Au Bon Dieu du Chêne(WSP) | 4 |
| 1457 | 2020 | Rue de la Barre(WSP) | 22 |
| 1457 | 2025 | Rue du Baty(WSP) | 19 |
| 1457 | 2027 | Baty du Rond Cerisier(WSP) | 5 |
| 1457 | 2030 | Rue de Baudecet(WSP) | 4 |
| 1457 | 2033 | Chemin de la Haute Baudecet(WSP) | 1 |
| 1457 | 2035 | Rue du Bois de Buis(WSP) | 68 |
| 1457 | 2037 | Chemin de la Boscaille(WSP) | 7 |
| 1457 | 2040 | Rue des Boscailles(WSP) | 27 |
| 1457 | 2041 | Chemin Charretier(WSP) | 1 |
| 1457 | 2045 | Rue Bourgmestre Gilisquet(WSP) | 36 |
| 1457 | 2050 | Rue de la Campagnette(WSP) | 25 |
| 1457 | 2052 | Fond Cantillon(WSP) | 1 |
| 1457 | 2055 | Rue du Centre(WSP) | 18 |
| 1457 | 2057 | Champ du Petit Pré(WSP) | 1 |
| 1457 | 2058 | Rue Chapelle Sainte Anne(WSP) | 17 |
| 1457 | 2059 | Rue du Pont du Château(WSP) | 2 |
| 1457 | 2060 | Rue Chèvequeue(WSP) | 45 |
| 1457 | 2070 | Rue des Combattants(WSP) | 32 |
| 1457 | 2072 | Chemin dit de la Commune(WSP) | 2 |
| 1457 | 2075 | Rue des Cours(WSP) | 33 |
| 1457 | 2080 | Rue de la Cruchenère(WSP) | 62 |
| 1457 | 2085 | Rue de la Culée(WSP) | 40 |
| 1457 | 2090 | Rue des Déportés(WSP) | 2 |
| 1457 | 2095 | Rue des Ecoles(WSP) | 4 |
| 1457 | 2096 | Tiène des Essarts(WSP) | 11 |
| 1457 | 2100 | Les Fossés Quintin(WSP) | 1 |
| 1457 | 2105 | Rue Gailly(WSP) | 28 |
| 1457 | 2110 | Grand'Rue(WSP) | 87 |
| 1457 | 2115 | Rue de l'Herbe(WSP) | 11 |
| 1457 | 2117 | Intérieur de Perbais(WSP) | 6 |
| 1457 | 2120 | Rue du Joncquoy(WSP) | 23 |
| 1457 | 2121 | Môgreto(WSP) | 4 |
| 1457 | 2122 | Allée des Jonquilles(WSP) | 32 |
| 1457 | 2123 | Chemin du Long Cerisier(WSP) | 9 |
| 1457 | 2124 | Rue du Muguet(WSP) | 12 |
| 1457 | 2125 | Route Provinciale(WSP) | 5 |
| 1457 | 2126 | Chemin des Prés-du-Meunier(WSP) | 16 |
| 1457 | 2127 | Ruelle des Rencontres(WSP) | 4 |
| 1457 | 2128 | Prés-Communs(WSP) | 3 |
| 1457 | 2129 | Rue Saint-Fromont(WSP) | 1 |
| 1457 | 2131 | Venelle Saint Fromont(WSP) | 1 |
| 1457 | 2133 | Rue Pré des Basses(WSP) | 13 |
| 1457 | 2135 | Rue de Saint-Paul(WSP) | 85 |
| 1457 | 2140 | Rue de Sauvenière(WSP) | 21 |
| 1457 | 2141 | Chemin de la Scierie(WSP) | 2 |
| 1457 | 2145 | Rue de la Sucrierie(WSP) | 16 |
| 1457 | 2146 | Chemin du Trou Bigau(WSP) | 3 |
| 1457 | 2147 | Campagne Tenremonde(WSP) | 11 |
| 1457 | 2148 | Rue du Tilleul(WSP) | 8 |
| 1457 | 2149 | Chemin des Vallées de Roux(WSP) | 2 |
| 1457 | 2150 | Rue du Vieux Château(WSP) | 37 |
| 1457 | 2152 | Chemin Vingt-quatre(WSP) | 5 |
| 1457 | 2155 | Chaussée de Wavre(WSP) | 9 |
| | | Total | 996 |

TOURINNES-SAINT- LAMBERT

| <u>Code postal</u> | <u>Code Rue</u> | <u>Rue</u> | <u>Nb. de maisons</u> |
|--------------------|-----------------|----------------------------------|-----------------------|
| 1457 | 3005 | Rue de l'Abbaye(TSL) | 22 |
| 1457 | 3007 | Au Pont(TSL) | 2 |
| 1457 | 3010 | Rue Aurimont(TSL) | 8 |
| 1457 | 3013 | Le Beau Fayez(TSL) | 4 |
| 1457 | 3015 | Rue du Bois de Buis(TSL) | 9 |
| 1457 | 3020 | Rue Bolette(TSL) | 13 |
| 1457 | 3027 | Rue Chapelle Brion(TSL) | 5 |
| 1457 | 3030 | Rue Chapja(TSL) | 20 |
| 1457 | 3040 | Rue de la Commune(TSL) | 29 |
| 1457 | 3041 | Chemin de la Maison Guillam(TSL) | 7 |
| 1457 | 3043 | Cours Gilles de Lérinnes(TSL) | 6 |
| 1457 | 3045 | Rue de la Cure(TSL) | 29 |
| 1457 | 3049 | Derrière Les Cortils(TSL) | 2 |
| 1457 | 3050 | Rue d'Enfer(TSL) | 78 |
| 1457 | 3052 | Les Fossés Quintin(TSL) | 6 |
| 1457 | 3055 | Chaussée de Huy(TSL) | 1 |
| 1457 | 3057 | Abbaye de Lerinnes(TSL) | 3 |
| 1457 | 3060 | Rue de Libersart(TSL) | 65 |
| 1457 | 3070 | Rue de Malpas(TSL) | 4 |
| 1457 | 3073 | Rue Marie au Broux(TSL) | 18 |
| 1457 | 3075 | Drève Marie-Thérèse(TSL) | 5 |
| 1457 | 3077 | Rue du Maieur(TSL) | 19 |
| 1457 | 3080 | Rue du Moulin(TSL) | 26 |
| 1457 | 3083 | Rue de Nil(TSL) | 9 |
| 1457 | 3085 | Route d'Orbais(TSL) | 3 |
| 1457 | 3087 | Rue des Ourdons(TSL) | 19 |
| 1457 | 3088 | Chemin du Pont-Valériane(TSL) | 1 |
| 1457 | 3089 | Chemin du Pont de la Chasse(TSL) | 4 |
| 1457 | 3090 | Rue du Préa(TSL) | 11 |
| 1457 | 3095 | Rue Pré des Basses(TSL) | 3 |
| 1457 | 3097 | Pachis du Capitaine(TSL) | 4 |
| 1457 | 3100 | Rue Saint-Fromont(TSL) | 8 |
| 1457 | 3105 | Rue Saint-Lambert(TSL) | 67 |
| 1457 | 3110 | Rue Saiwère(TSL) | 10 |
| 1457 | 3115 | Rue de Sart(TSL) | 43 |
| 1457 | 3117 | Chemin de la Scierie(TSL) | 14 |
| 1457 | 3118 | Aux Sept Bonniers(TSL) | 4 |
| 1457 | 3120 | Rue de la Station(TSL) | 112 |
| 1457 | 3125 | Rue Fond des Saussalles(TSL) | 8 |
| 1457 | 3130 | Rue des Trois Tilleuls(TSL) | 14 |
| 1457 | 3135 | Rue Trou-Bigau(TSL) | 5 |
| 1457 | 3140 | Rue des Tumulus(TSL) | 4 |
| 1457 | 3145 | Rue des Verts Pacages(TSL) | 14 |
| Total | | | 738 |

Elections

La liste des électeurs arrêtée au 5 avril 2010 par le Collège communal dans le cadre des élections législatives fédérales du 13 juin 2010, se répartissait comme suit :

- | | | |
|----|--------------------------------------|-----------------|
| 1. | Section de Walhain-Saint-Paul : | 1.305 électeurs |
| 2. | Section de Perbais : | 524 électeurs |
| 3. | Section de Nil-Saint-Vincent : | 1.380 électeurs |
| 4. | Section de Tourinnes-Saint-Lambert : | 1.386 électeurs |

| |
|------------------------|
| 4.595 électeurs |
|------------------------|

Tableau comparatif :

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|---|------|-------------|-------------|------|-------------|-------------|------|-------------|-------------|------|
| 1 | - | 1176 | 1183 | - | 1254 | 1260 | - | 1274 | 1305 | - |
| 2 | - | 525 | 524 | - | 535 | 528 | - | 517 | 524 | - |
| 3 | - | 1293 | 1298 | - | 1341 | 1340 | - | 1384 | 1380 | - |
| 4 | - | 1268 | 1294 | - | 1311 | 1325 | - | 1371 | 1386 | - |
| | - | 4262 | 4299 | - | 4441 | 4453 | - | 4546 | 4595 | - |

*En 2001, 2002, 2005, 2008 et 2011 aucune liste électorale n'a été établie, puisque ces années n'ont pas connu d'élections.

4. FINANCES

Budget communal de l'exercice 2011 après modification budgétaire

| | | |
|-----------------------|---|-----------------------|
| ORDINAIRE | 2011 Recettes Dépenses | EXTRAORDINAIRE |
| 7.454.892,04 € | | 4.291.346,76 € |
| 6.355.105,53 € | | 3.490.745,81 € |
| 1.099.786,51 € | | 800.600,95 € |

Evolution des voies et moyens principaux

| Année | Revenu cadastral global | Fonds des communes |
|-------------|-------------------------|---------------------|
| 1995 | 91.296.470 FB | 15.047.058 FB |
| 1996 | 93.291.920 FB | 14.000.804 FB |
| 1997 | 95.527.030 FB | 13.284.786 FB |
| 1998 | 98.366.060 FB | 18.082.382 FB |
| 1999 | 103.241.260 FB | 18.002.506 FB |
| 2000 | 104.707.200 FB | 17.410.113 FB |
| 2001 | 106.969.160 FB | 16.426.829 FB |
| 2002 | 2.732.645 € | 422.850,30 € |
| 2003 | 2.813.248 € | 436.746,19 € |
| 2004 | 2.833.358 € | 443.667,39 € |
| 2005 | 2.880.657 € | 477.675,01 € |
| 2006 | 2.908.322 € | 440.964,30 € |
| 2007 | 2.975.974 € | 442.760,03 € |
| 2008 | 3.051.783 € | 692.933,75 € |
| 2009 | 3.133.608 € | 698.932,16 € |
| 2010 | 3.164.953 € | 699.144,81 € |
| 2011 | 3.245.672 € | 730.102,62 € |

| |
|-----------------------|
| Fiscalité 2010 |
|-----------------------|

Taxes additionnelles

| | |
|--------------------------------------|---------------|
| Additionnels à l'I.P.P. | 8 % |
| Additionnels au précompte immobilier | 2000 centimes |

Taxes communales

| | |
|--|--|
| <i>recouvrées par rôle</i> | |
| Taxe sur l'enlèvement des immondices | 35 € par personne de plus de 23 ans |
| Taxe sur les terrains de camping | 40 € par emplacement de 50 à 80 m ² |
| | 50 € par emplacement de 80 à 100 m ² (20 € pour les emplacements réservés aux touristes de passage) |
| | 65 € par emplacement de 100 à 120 m ² (25 € pour les emplacements réservés aux touristes de passage) |
| | 80 € par emplacement de plus de 120 m ² |
| Taxe sur les secondes résidences | 400 € par seconde résidence non établie dans un camping |
| | 50€ par seconde résidence établie dans un camping ou un logement d'étudiants |
| Taxe sur les agences bancaires | 150 € par poste de réception |
| Taxe sur les pylônes et mâts de diffusion | 4.000 € par pylône ou mât |
| Taxe sur les panneaux publicitaires fixes | 0,60 € par dm ² ou fraction de dm ² de superficie du panneau et par an |
| Taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires "toutes boîtes" | 0,0111 € par exemplaire jusqu'à 10 grammes |
| | 0,0297 € par exemplaire au delà de 10 grammes et jusqu'à 40 grammes inclus |
| | 0,0446 € par exemplaire au delà de 40 grammes et jusqu'à 225 grammes inclus |
| | 0,08 € par exemplaire supérieurs à 225 grammes |
| Taxe sur les véhicules abandonnés | 600 € par véhicule isolé abandonné |
| Taxe sur les parcelles non bâties comprises dans un lotissement non périmé | 20 € par mètre courant de longueur de parcelle front voirie (60 € si Z.P.) - max 350 € par an et par parcelle (1500 € si Z.P.) |
| Taxe sur les immeubles inoccupés | 150 € par mètre courant de façade d'immeuble bâti ou partie d'immeuble bâti |
| Taxe de remboursement sur les travaux d'extension du réseau de distribution du gaz naturel | Au prorata de la longueur de la parcelle à front de voirie, avec un minimum de 10 m et un maximum de 20 m |
| <i>recouvrées au comptant</i> | |
| Taxe sur les inhumations, dispersions de cendres et mises en columbarium | 250 € par inhumation, dispersion des cendres ou mises en columbarium |
| Taxe de remboursement sur les travaux de raccordement d'immeubles au réseau d'égouts | Prix coûtant |

Taxes communales (suite)

| <i>recouvrées au comptant</i> | |
|--|--|
| Taxe sur la délivrance de documents administratifs | 6,20 € par pièce d'identité délivrée sur support papier |
| | 2,50 € par pièce d'identité électronique (compte non tenu du coût de fabrication (10 €)) |
| | 1,25 € par pièce d'identité pour enfant de moins de 12ans délivrée sur support papier |
| | 12,50 € par nouveau passeport (compte non tenu du coût de la procédure d'urgence sollicitée) |
| | 1,50 € par autre document de toute nature (extraits, autorisations) |
| | 0,10 € par photocopie en noir et blanc |
| | 0,20 € par photocopie en couleurs |
| | 5 € par renseignement communiqué dans le cadre d'une recherche généalogique |
| | 1,50 € par document soumis à la légalisation de signatures |
| | 50 € par demande de certificat urbanisme n°1 ou par déclaration urbanistique préalable |
| | 100 € par demande pour travaux minime importance, acte de division, renseignement urbanisme avec étude approfondie |
| | 150 € par demande pour certificat urbanisme n° 2, permis d'urbanisme ou socio-économique |

Redevances

| | |
|--|--|
| Redevance sur la conservation des véhicules saisis par la police | 110 € par enlèvement + garde du véhicule : |
| | a) camion : 10 € par jour ou fraction de jour |
| | b) voiture : 5€ par jour ou fraction de jour |
| | c) motocyclette et cyclomoteur : 2,50 € par jour ou fraction de jour |
| Redevance sur la demande d'autorisation d'activités soumis à permis d'environnement | 500 € par permis d'environnement de classe 1 |
| | 50 € par permis d'environnement de classe 2 |
| | 650 € par permis unique de classe 1 |
| | 150 € par permis unique de classe 2 |
| Redevance sur le régime des sacs-poubelles payants | 20 € par déclaration de classe 3 |
| | 1 € par sac poubelle de 60 litres |
| | 0,60 € par sac-poubelle de 30 litres |
| Redevance sur la vente aux particuliers des fiches touristiques et de la carte des voiries de la Commune | 3 € par exemplaire de la carte ou de la collection des fiches |
| Redevance pour l'enlèvement des versages sauvages | 80 € par déchets de moins de 0,2 m3 |
| | 400 € par déchet de plus de 0,2 m3 |

Redevances (suite)

| | |
|--|--|
| Redevance pour les activités extrascolaires | 40 € par enfant et par semaine de plaines communales de vacances |
| | 30 € à partir du 3 ^{ème} enfant d'une même famille par semaine de plaines |
| | 5 € par enfant et par séance de cours de psychomotricité |
| Redevance pour la demande de permis de lotir | 120 € par lot |
| Redevance pour le raccordement particulier au réseau d'aqueduc | 250 € par raccordement délivré |
| Redevance pour l'usage du caveau d'attente | 25 € par mois |
| Redevance pour occupation du domaine public par placement de loges foraines et loges mobiles | 3 € par fête foraine et par m ² ou fraction de m ² occupé |
| Redevance pour la mise à disposition des salles communales, matériel de fêtes et signalisation | Chalet du Tram: 50 € par jour |
| | Maison Saint-Joseph : 50 € par jour |
| | Centre Jadinon: 50 € par jour |
| | Le Seuciau: 50 € par jour |
| | Réfectoire de Perbais: 75 € par jour |
| | Réfectoire de Walhain: 100 € par jour |
| | Les Cortils : 150 € par jour |
| | Les Boscailles salle seule: 150 € par jour |
| | Les Boscailles salle et cuisine: 250 à 400 € par jour |
| | Les Boscailles bâtiment entier: 500 à 600 € par jour |
| | Activités culturelles ou sportives payantes (toute salle seule) : 10 € par heure |
| Activités commerciales, lucratives ou autres (toute salle seule) : 15 € par heure | |
| Caution: 50 € | |
| Redevance pour la concession de sépultures | 250 € par concession (habitant de la commune) |
| | 500 € par concession (non habitant de la commune) |
| | 1200 € par occupation d'un caveau communal pour 2 personnes pour une durée de 50 ans |
| | 600 € par occupation d'un colombarium pour 2 personnes pour une durée de 50 ans |
| Redevance pour services offerts au sein des écoles communales | 3,00 € par repas chaud avec potage (maternelles) |
| | 3,25 € par repas chaud avec potage (primaires) |
| | 0,50 € par bol de soupe sans repas chaud (maternelles et primaires) |
| | 0,50 € de l'heure par élève gardé de 16h à 18h |
| | 5 € de heure par élève gardé après 18h |
| | 1 € par élève pour le transport au bassin de natation aller/retour |
| | 2 € par élève pour l'entrée au bassin de natation |
| 1 € par élève pour l'étude surveillée | |

Redevances (suite)

| | |
|---|---|
| Redevance pour la collecte saisonnière de déchets verts auprès de certaines catégories d'habitants | Forfait annuel de 15 € + 10 € par sac |
| Redevance pour la mise à disposition de mini-kits d'élevage de coccinelles | 5 € par mini-kit |
| Redevance pour la fourniture de pochettes de protection pour cartes d'identité électronique | 0,40 € par pochette |
| Redevance pour l'occupation lucrative du domaine public ou privé de la Commune | 25 € par installation et par jour en cas d'occupation régulière ou continue 75 € par installation en cas d'occupation ponctuelle (Redevance max. = 500 €/an) |
| Redevance pour la fourniture de boissons et de petites restaurations par la Commune lors de certains événements ou festivités | 1 € par verre d'eau non pétillante 1,5 € par verre ou tasse et 6 € par conditionnement de 1 litre pour les bières de table, limonade, café et autres boissons non alcoolisées 2 € par verre et 12 € par conditionnement de 75cl pour les bières spéciales, vin, mousseux et autres boissons alcoolisées 2 € par unité pour les collations préemballées, portions de tartes et autres petites restaurations similaires 2,5 € par unité pour les sandwiches garnis et autres petites restaurations nécessitant une préparation |
| Redevance pour certaines prestations des ouvriers communaux et pour la délivrance de matériaux issus du service des travaux | a) Taille ou élagage de haies ou taillis bordant le domaine public : - Pour chaque ouvrier : 25 € par heure de travail ; - Pour chaque machine : 60 € par heure d'utilisation. b) Enlèvement d'éléments privés présents sur le domaine public : - Pour chaque ouvrier : 25 € par heure de travail ; - Pour chaque machine : 60 € par heure d'utilisation ; - Pour chaque camion : 60 € par heure d'utilisation ; - Pour les matériaux enlevés : 80 € par tonne. c) Transport de personnes en bus communal <u>sans</u> chauffeur : 1 € par kilomètre parcouru. d) Transport de personnes en bus communal <u>avec</u> chauffeur : 25 € par heure de prestation e) Affichage sur les panneaux situés le long des voies publiques : 3 € par affiche apposée f) Délivrance de pavés porphyres <u>sans</u> dépôt asphaltique : 0,5 € par pavé g) Délivrance de pavés porphyres <u>avec</u> dépôt asphaltique : 0,3 € par pavé |

| | |
|--|--|
| Redevance relative à la collecte saisonnière des tontes de pelouses sur demande de certaines catégories d'habitants. | 5 € par contenant vidangé |
| Redevance relative à la collecte bisannuelle des tailles de branches sur demande des habitants. | 15 € le 1 ^{er} m3 de branchages et 10 € par m3 supplémentaire avec un maximum de 3 m3 par collecte. |

Compte de l'exercice 2010 (en euros)

Comptabilité budgétaire :

| ORDINAIRE | Recettes Dépenses | EXTRAORDINAIRE |
|----------------------------------|----------------------|----------------------------|
| 7.154.047,94 € 5.640.619,76 € | | |
| 1.513.428,18 (BONI) | | 3.514.208,09 (BONI) |

Comptabilité générale :

| Résultat d'exercice : | | | |
|-----------------------|--------------|-------------|---------------------|
| 1995 | - 15.245.344 | 2003 | 1.173.433,15 € |
| 1996 | 26.224.219 | 2004 | 804.042,13 € |
| 1997 | 3.077.650 | 2005 | 709.953,21 € |
| 1998 | 15.590.245 | 2006 | 360.962,85 € |
| 1999 | 16.200.397 | 2007 | 581.118,50 € |
| 2000 | 1.999.786 | 2008 | 1.254.989,83 |
| 2001 | 44.126.351 € | 2009 | 566.215,87 € |
| 2002 | 725.711,95 € | 2010 | 426.883,69 € |

Cadastre

| | | |
|--------------------------|---------------------|------------------------------|
| Contenance globale | 3.793 ha 53 a 51 ca | R.C.Total : 3.164.953 € |
| Contenance imposable | 3.624 ha 03 a 68 ca | 3.646 ha 98a 54 ca |
| Contenance non imposable | 22 ha 94 a 86 ca | (rues, chemins, cours d'eau) |
| Contenance non cadastrée | 146 ha 54 a 97 ca | (rues, chemins, cours d'eau) |

5. CONTENTIEUX - ASSURANCES

Actions en défendant

- **Affaire ADAM / Commune de WALHAIN**
(Emprise rue Saiwère) - en cours depuis 1982 – sans suite actuellement.
- **Affaire VITRAGE ISOLANT / Commune de WALHAIN**
(Travaux de menuiserie Maison communale) - en cours depuis 1984 – sans suite actuellement.
- **Affaire O.N.S.S. / Commune de WALHAIN / BETHUME**
(Adjudicataire non enregistré) - en cours depuis 1985. Conclusions additionnelles et de synthèse déposées par la partie adverse en 2008.
- **Affaire M. BURNY / Commune de WALHAIN (avec intervention de M. Jean Moisse)**
(Chemin n° 73 - inondations) - en cours depuis 1998 (expertise judiciaire sans suite actuellement).
- **Affaire VAN ERMEN et PAYS / P. HAUBRUGE / Commune de WALHAIN**
(Dommages intérêts et respect d'un ordre d'interruption de travaux exécutés sans permis par leur voisin) – Jugement du Tribunal de Première Instance de Nivelles rendu le 8 février 2000 – Arrêt de la Cour d'Appel de Bruxelles rendu le 20 mars 2008 réformant le premier jugement en ce qu'il admet une moins-value immobilière engendrée pour les époux Van Ermen du fait de la construction de M. Patrick Haubruge et confirmant le premier jugement en ce qu'il ordonne une mesure d'instruction mixte – Jugement partiel du Tribunal de Première Instance de Nivelles rendu le 12 juin 2009 – Audience de vue des lieux sur place le 21 septembre 2009 – Jugement du Tribunal de première instance de Nivelles, rendu le 18 juin 2010, mettant la Commune hors de cause – Requête en appel introduite le 20 septembre 2010 par M. Patrick Haubruge contre ce jugement rendu en faveur de M. Van Ermen – Procès-verbal de l'audience du 14 octobre 2010 - Envoi des conclusions au greffe de la cour d'appel le 15 août 2011. Approbation par le Collège des conclusions additionnelles déposées par Me Ann Lawrence DURVIAUX (31 août 2011).
- **Affaire JOORDENS-HAIRSON / Commune de WALHAIN**
(Paiement d'une somme de 405.238 F. résultant de travaux volontaires d'équipement de terrains à bâtir). Conclusions rédigées – En cours.
- **Affaire Ch. LEBRUN / Commune de WALHAIN**
(Paiement de dommages matériel et moral en suite des arrêts du Conseil d'Etat rendus) – Tribunal de première instance de Nivelles – Dépôt des conclusions de synthèse des deux parties en mai 2010. L'affaire a été plaidée au tribunal de première instance de Nivelles le 9 novembre 2010 - Jugement intermédiaire prononcé dans le courant du mois de décembre 2010 et fixant une réouverture des débats – les simulations de traitement ayant été transmises aux services de la Communauté française, la proposition de conclusions a été approuvée (2 mars 2011). Un jugement a été rendu le 10 mai 2011 par le Tribunal de Première Instance de Nivelles, lequel a été acté tel quel par le Collège communal sans interjeter appel.
- **Affaire M. DELCHEVALRIE / Commune de WALHAIN**
(Accident de roulage dû à la négligence d'un entrepreneur adjudicataire de l'I.B.W.) – Comparution volontaire – En cours.
- **Affaire BOURGEOIS/ Commune de WALHAIN**
(Action directe introduite par un autre sous-traitant de l'entreprise Brahy dans le cadre du marché de travaux pour l'extension de l'école de Walhain-centre) – Ordonnance rendue le 24 novembre 2006 par le juge des référés du Tribunal de Première Instance de Namur en faveur de la Commune – Sans suite actuellement.
- **Affaire BELGACOM ; MOBISTAR / Commune de WALHAIN**
(Contestation par les opérateurs susmentionnés des règlements de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour les exercices 2006, 2007 et 2008) – Audience d'introduction du 6 avril 2009 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles – Jugement rendu par le Tribunal de 1^{ère} instance de Nivelles dans le dossier Belgacom condamnant la Commune à restituer les sommes perçues pour lesdites taxes et annulant les règlements de taxes pour ces années-là.

- **Affaire Bureau d'Architecture DEFRENNE / Commune de WALHAIN**
 (Réclamation des honoraires impayés pour le projet de hangar communal suite à l'annulation du marché de services par l'autorité de tutelle) – Un jugement du Tribunal de première instance de Nivelles le 13 avril 2010 ordonne la réouverture des débats. Le jugement définitif rendu le 22 juin 2010 par le Tribunal de première instance de Nivelles condamne la Commune à payer 13.552 € tvac au bureau d'architecture Defrenne.
- **Affaire Patrick LEMAIGRE et consorts / Commune de WALHAIN / Gauthier VERHAMME**
 (Demande d'annulation d'un permis d'urbanisme délivré par le Collège communal) – En date du 19 août 2009, M. Gauthier Verhamme s'est vu octroyer par le Collège un permis d'urbanisme pour la pose d'une clôture, la construction d'un abri pour cheval et la réalisation d'un empiérement pour accéder à sa parcelle. Trois de ses voisins ont déposé une requête en annulation auprès du Conseil d'Etat, le 9 juin 2010, pour obtenir l'annulation du permis – Le Conseil d'Etat du 6 août 2010 accueille la requête en intervention introduite par M. G. Verhamme. – Envoi d'un courrier du collège communal vers le Greffe du Conseil d'Etat 20 août 2010. - Introduction du mémoire de la partie intervenante 6 octobre 2010. Introduction d'un mémoire en réplique de la partie requérante 5 novembre 2010 - En cours (en attente de fixation d'une audience).
- **Affaire FRISQUE GRUSELLE / DELMARCELLE / Commune de WALHAIN**
 (Construction d'un bâti par M. et Mme FRISQUE rue de Sart suite à délivrance d'un permis d'urbanisme en 1999) – Constat d'infraction sur placement de la brique – Tentative de recours mais Refus tacite du Ministre - Jugement du Conseil d'Etat rendu le 30 mars 2006 annulant le permis du collège communal octroyé en 1999 – Réception d'une demande de permis d'urbanisme pour la régularisation de la bâtisse – En cours (report de l'audience de la 6^e chambre correctionnelle de Nivelles du 5 mars 2012 pour le suivi de l'instruction, ainsi que suite de la demande de permis d'urbanisme introduite et actuellement en demande d'avis auprès du Fonctionnaire délégué).

Actions en demandant

- **Affaire Commune de WALHAIN / Société Régionale Wallonne du Transport (TEC)**
 1. (Pont du Ry de Lerinnes - entretien - inondations) – En cours.
 2. (Pont démoli rue Chapelle Sainte Anne - récupération des frais exposés) – En cours.
- **Affaire ALTERNATIVE GREEN / Commune de WALHAIN**
 Le 17 août 2011, la société Alternative Green s'est vu octroyer un permis unique pour la construction d'un parc éolien sur Gembloux et Walhain, aux lieux-dits Baudecet et Diquet. Suite à cela, la Commune a introduit un recours auprès du Gouvernement wallon. Le permis n'a pas encore été maintenu ou annulé par arrêté ministériel de M. Philippe Henry. – en cours (réception de la demande de prolongation de 30 jours).

Assurances

Gestion des 52 polices d'assurance couvrant (*) :

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|---|------|------|------|------|
| • La responsabilité civile générale de la Commune (protection juridique, défense civile et pénale, réparation des préjudices) | 1 | 1 | 6 | 7 |
| • La responsabilité civile relative aux bâtiments accessibles au public : | // | // | // | // |
| • Les accidents du travail des Membres du Collège : | // | // | // | // |
| • Les accidents corporels des conseillers communaux : | // | // | // | // |
| • Les accidents du travail : | 4 | 6 | 2 | 5 |
| • Les accidents scolaires : | 21 | 17 | 11 | 15 |
| • Les effets personnels des élèves : | // | // | // | // |
| • Les bâtiments communaux : | 3 | 2 | 2 | // |
| • Le charroi automobile : | // | 2 | 2 | 2 |
| • Mission de service | | | | 1 |

(*) Il est à noter que l'aboutissement de certains dossiers prend quelquefois plusieurs années.

6. URBANISME – LOGEMENT

Dossiers traités

| | | |
|---|--------------------------|-----|
| Certificats d'urbanisme n°1 (CU1) introduits : 16 (6 en cours) | délivrés : | 10 |
| Certificats d'urbanisme n°2 (CU2) introduits : 3 (2 en cours) | délivré : | 1 |
| Permis d'urbanisation (nouveau libellé des permis de lotir depuis le 1 ^{er} septembre 2010) | | 0 |
| Permis de lotir et modification de permis de lotir délivrés en 2011 (PL) | | 5 |
| Péremption de permis de lotir (PL) | | 0 |
| Permis de lotir et modification de permis de lotir (en cours de traitement) (PL) | | 1 |
| Permis de lotir « abandonné » (PL) | | 1 |
| Autorisation de dresser des plans (avis pour la Gouverneure) | | 0 |
| | | |
| Permis d'urbanisme délivrés en 2011 (PB) : | | 61 |
| Permis d'urbanisme (en cours de traitement) (PB) : | | 34 |
| <i>Permis retiré suite à suspension par le Fonctionnaire délégué :</i> | | 2 |
| <i>Permis refusé :</i> | | 0 |
| Dossiers entrés en recours au Gouvernement (<i>dont 1 retiré par le demandeur</i>) (PB) | | 2 |
| Déclarations urbanistiques préalables (DUP) | | 6 |
| Dossiers d'urbanisme mis à l'enquête publique délivrés 21PB +3 PT + 3PL | | 27 |
| Dossiers d'urbanisme mis à l'enquête publique introduits 9PB + 1PT + 0PL | | 10 |
| Permis d'urbanisme délivrés par le Fonctionnaire délégué (aucun par le Ministre) | | 2 |
| <i>Permis refusé :</i> | | 1 |
| Permis de « minime importance » introduits (PT) : 32 (3 en cours) | délivrés : | 29 |
| Demandes d'abattage d'arbres introduits (ABAT) : 16 (3 en cours) | délivrés : | 13 |
| Permis de raccordement à l'égouttage (RA) introduits : | | 25 |
| Actes de division (DIV) | | 27 |
| Renseignements notariaux (et +/- 40 dossiers qui n'ont pu être traités) | | 137 |
| Demande de principe gérées en 2011 (PRI) | | 21 |
| Permis d'environnement classe 2 (PE2) | (1 en cours) (0 délivré) | 1 |
| Permis d'environnement classe 1 (PE1) | (0 en cours) (0 délivré) | 0 |
| Déclarations d'environnement classe 3 : 36 introduits (1 en cours de traitement) | | 35 |
| recevables : | | |
| Permis Unique (urbanisme et environnement classe 2) (PU2) | (0 en cours) (1 délivré) | 1 |
| Permis Unique (urbanisme et environnement classe 1) (PU1) | (4 en cours) (1 délivré) | 5 |
| <i>Alternative Green (GEWA2) parc éolien délivré 17 août 2011</i> | | |
| <i>Wind Forever Development parc éolien RIP réalisée 29/06/2011</i> | | |
| <i>Vents d'Houyet parc éolien RIP réalisée 13/09/2011</i> | | |
| <i>Electrabel parc éolien RIP réalisée 20/09/2011</i> | | |
| <i>Enervest parc éolien RIP réalisée 29/11/2011</i> | | |
| <i>Réunion Information Préalable(RIP) dans le cadre d'une E.I.E. (Etude d'Incidences sur l'Environnement)</i> | | |
| Enquêtes communes limitrophes | | 24 |
| Etude d'incidences sur l'Environnement (EIE) (GEWA2) | | 1 |
| Permis Unique (urbanisme et environnement classe 1) | | |
| Parc éolien Ernage/Walhain GEWA2 délivré mais recours au Ministre (en cours) : | | 1 |

Permis d'urbanisme délivrés par le Fonctionnaire délégué

1. Le Ministère de la Communauté Française A.G.I., a obtenu auprès du Fonctionnaire délégué de l'Urbanisme, le 16 novembre 2011, un permis d'urbanisme pour l'extension de l'école de Nil, sise rue du Warichet(NSV) à 1457 Walhain.
2. M. R. GIRBOUX s'est vu refuser par le Fonctionnaire délégué de l'Urbanisme (23 juin 2011), le permis d'urbanisme demandé pour la construction d'un nouveau hangar industriel de stockage avec habitation, sis Grand'route (N4) sur Mt-St-Guibert et Walhain.

3. La Société SEDILEC SC, a obtenu auprès du Fonctionnaire délégué de l'Urbanisme, en date du (3 octobre 2011), le permis d'urbanisme pour la construction d'une cabine électrique, route provinciale (NSV) à 1457 Walhain.

E.I.E. et permis unique de classe 1

Permis unique de classe 1 et Etude d'Incidences sur l'Environnement :

Par suite du refus de sa première demande, la société **Alternative Green** a **introduit une seconde demande de Parc éolien**. La réunion d'information préalable (RIP) a eu lieu le 8 septembre 2010 à Grand-Leez (nommé GEWA2) et le permis unique a été octroyé le 17 août 2011.

La Commune de Walhain a introduit auprès du Ministre HENRY, comme d'autres citoyens et comme le collège communal de Gembloux, un recours contre la décision d'octroi du permis unique classe 1 pour « la construction et exploitation du Parc éolien Walhain Ernage » (nommé GEWA2) par la société Alternative Green. La décision du Ministre est attendue prochainement.

Sablères de Chaumont : par suite de l'Arrêté du Gouvernement wallon pour la mise en révision du plan de secteur de Wavre-Jodoigne-Perwez, en vue d'ajouter une extension à la zone d'extraction située au lieu dit « les Turlottes », deux séances publiques ont été organisées (13 janvier et 24 février 2010), visant à synthétiser les réclamations des citoyens suite à l'enquête publique. Cette dernière a été officiellement clôturée par le Collège le 17 février 2010 ; la CCATM s'est ensuite réunie le 10 mars 2010 pour rendre un avis formel et les décisions finales ont été prises par le Conseil communal en sa séance du 24 mars 2010. Le Collège a adressé au Ministre HENRY un courrier recommandé (30 mars 2010) reprenant l'ensemble des pièces du dossier.

Le 2 mai 2011 nous est parvenu un courrier du Ministre HENRY contenant les conclusions de l'étude du bureau PISSART concernant les itinéraires alternatifs proposés A et B, ainsi que l'avis intégré de la DGO1 (ex-MET). Le Ministre signale qu'il sollicite l'avis de la CRAT et du CWEDD (Conseil wallon de l'environnement pour le développement durable). Le collège communal par un courrier du 14 septembre 2011 a sollicité une réunion auprès du Ministre HENRY.

Nouveaux arrêtés principaux parus et applicables

Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie (CWATUPE) : plusieurs modifications, dont les principales suivantes :

- *Le décret du 20 janvier et 19 mai 2011 ;*
 - *L'AGW des 3 février, 17 février, 12 mai, 14 juillet, 25 août et 20 octobre 2011 ;*
- La dernière coordination officieuse du Code est celle du 3 novembre 2011.

Le 20 juillet 2011 - Arrêté du Gouvernement wallon modifiant le Livre Ier du Code de l'Environnement et l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées (M.B. 11.08.2011)

Le 13 octobre 2011 - Décret modifiant le Livre II du Code de l'Environnement, contenant le Code de l'Eau (1) (M.B. 08.11.2011)

Nouvelles conditions sectorielles et intégrales pour les permis d'environnement et les classes 3.

Divers (patrimoine)

Une procédure de classement éventuel du Hameau de Saint-Paul (classement provisoire et protection du site d'octobre 2006 à octobre 2007) a été entamée. Faute d'avis du Collège provincial et de la Commission des Monuments et Sites, la procédure de demande de classement restait bloquée à l'administration centrale du Patrimoine à Jambes. Un courrier de l'administration daté du 10 décembre 2009 a toutefois relancé la procédure, en rappelant au président de la CRMS que celle-ci était tenue de rendre un avis, même en l'absence de l'avis de la Province. Ce dossier ne fait l'objet d'aucune suite à ce jour.

Schéma de structure communal (SSC)

L'avenant à la convention initiale liant la Commune à l'auteur de projet (JNC-AWP) a été approuvé par le Conseil communal du 30 mars 2009 ; cet avenant a permis à l'auteur de projet de redéfinir certaines options du projet, en concertation avec le Collège, et de finaliser la phase de propositions concrètes du SSC.

Un Comité d'accompagnement de la convention s'est réuni, le 18 mars 2009, avec les responsables administratifs de la Région, parmi lesquels le Fonctionnaire délégué. Lors de cette réunion, le Fonctionnaire délégué a émis plusieurs remarques qui ont été intégrées comme modifications aux plans par l'auteur de projet. Globalement, les options et les mesures d'aménagement ont cependant été approuvées provisoirement, tant par le Collège que par l'administration régionale.

Par la suite, une méthodologie d'analyse du projet de SSC a été définie par un groupe de travail au sein de la CCATM qui a entamé l'examen du projet à partir du 28 septembre 2009. Le 29 mars 2010, la CCATM a soumis le projet de Schéma de structure communal sous la forme d'un tableau de synthèse des recommandations relatives aux mesures d'aménagement. Une discussion et une analyse des amendements relatifs à la question de la densité (nombre de logements à l'ha) ont suivi.

Le projet a ensuite été soumis pour avis à l'Agence Wallonne pour le Paysage et l'Environnement (JNC-AWP) et transmis au Collège communal. Il a ensuite été soumis au Conseil communal du 8 décembre 2010 et adopté provisoirement avant la mise à l'enquête publique.

La Commune a reçu de la DGO4 (Aménagement du Territoire...), la promesse ferme de subside équivalent à 80 % du montant des honoraires de l'auteur de projet (JNC-AWP).

L'enquête publique s'est déroulée du 4 février 2011 au 7 mars 2011 et une réunion citoyenne a été organisée dans chaque entité de la commune.

L'enquête a soulevé 34 courriers qui ont été analysés par l'auteur de projet et le Collège. Des adaptations ont été apportées au SSC et une réunion a été organisée dans le but de consulter les réclamants et de présenter les éventuelles adaptations.

L'approbation définitive du SSC se fera au Conseil communal de janvier 2012.

Programme communal de développement rural (PCDR)

Le Programme communal de développement rural (PCDR) est une opération dans laquelle tous les volets de développement de la commune (économie, social, environnement, agriculture, etc.) sont pris en compte en prévoyant leurs effets et leurs retombées.

Un cahier des charges relatif à l'élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural a été approuvé par le Conseil communal du 28 juin 2009. Les quatre bureaux d'études soumissionnaires qui avaient remis offre dans les formes et délais prescrits ont été contactés pour savoir si leur offre restait valable, malgré les modifications du cahier des charges demandées par le Ministre en charge de la tutelle sur les pouvoirs locaux. Tous les quatre ont répondu par l'affirmative.

Le 25 août 2010, le Collège communal a attribué le lot 1 « Auteur de projet » au bureau d'étude AWP+E pour l'élaboration du Programme communal de Développement rural de Walhain. Le 27 novembre 2010, il a attribué le lot 2 concernant le processus participatif au même bureau d'étude.

Le Conseil communal de Walhain, en sa séance du 8 décembre 2010, a approuvé la constitution du quart politique de la CLDR (Commission locale de Développement rural).

Quatre réunions citoyennes, une dans chaque entité de la Commune, ont permis de présenter le projet de PCDR. Un appel à la candidature a été fait en parallèle pour la création de la CLDR. Trente et une candidatures ont été reçues.

Le Conseil communal de Walhain, en sa séance du 20 juin 2011, a approuvé la constitution de la CLDR comprenant 15 membres effectifs et autant de suppléants (hors quart communal déjà constitué).

Est désignée en date du 8 décembre 2010, en tant que **Présidente** de la Commission locale de Développement rural : Mme Isabelle DENEFF-GOMAND ;

- Sont désignés en qualité de **membres du quart communal** de la Commission locale de Développement rural :

| | Membre effectif | Membres suppléants |
|---|------------------------|---------------------------|
| 1 | Isabelle DENEFF-GOMAND | Nicole THOMAS-SCHLEICH |
| 2 | Laurence SMETS (E) | Yves BAUWENS (S) |
| 3 | Agnès NAMUROIS (E) | Olivier LENAERTS (S) |
| 4 | André LENGELE (E) | Hugues LEBRUN (S) |
| 5 | Marcel BOURLARD (E) | christian REULIAUX (s-E) |

- Sont désignés en qualité de **membres effectifs ou suppléants** de la Commission locale de Développement rural :

| | Membre effectif | Membres suppléants |
|----|--------------------------------|---------------------------|
| 1 | Nicolas THOMAS (E) | Ekkehard STARCK (S) |
| 2 | Yannick DEWAELE (E) | Stéphane DELFOSSE (S) |
| 3 | Geoffrey EWBANK (E) | Jean-Luc GILOT (S) |
| 4 | Etienne HUYBENS (E) | Stéphane LALOUEX (S) |
| 5 | Charles-Philippe DE BURLET (E) | Joseph VERHEYDEN (S) |
| 6 | Frederik LANGHENDRIES (E) | Yves BERTHOLET (S) |
| 7 | Fabienne BILTERIJS (E) | Damien MARY (S) |
| 8 | Alexia BOUCAU (E) | Mireille SANSDRAP (S) |
| 9 | Philippe STRAPART (E) | Robert OLBRECHTS (S) |
| 10 | Xavier FANNA (E) | Dominique FINFE (S) |
| 11 | Pascal FROMENT (E) | Grégoire WUILLAUME (S) |
| 12 | Sébastien LACOURT (E) | Nadine GRAUWELS (S) |
| 13 | Alexis NUYT (E) | Emmanuel CHALMAGNE (S) |
| 14 | Francine KEKENBOSCH (E) | Monique JONCKERS (S) |
| 15 | Stéphanie BOVY (E) | Catherine RONSE (S) |

Autres participants :

M. Alain WAFFLARD, invité

M. Jean-Pierre Van PUymbrouck, invité

Secrétaire : Mme Nathalie VAESKEN, Secrétaire de la CCATM.

Réunions officielles organisées en 2011 :

Réunion n° 1 – 30 août 2011 :

- Présentation du rapport socio-économique (première partie du PCDR) par l'auteur de projet (bureau d'études JNC-AWP).

Réunion n° 2 – 25 octobre 2011 :

- Débat sur les objectifs de l'opération de développement rural de Walhain.

Réunion n° 3 – 28 novembre 2011 :

- Formalisation des défis et objectifs de l'opération de développement rural de Walhain, et débat à propos d'actions concrètes qui pourraient être menées.

Plan Communal d'Aménagement « W-01 » dit « de Perbais »

Le Conseil communal, en sa séance du 26 janvier 2009, a approuvé le choix de l'auteur de projet, M. Polet, Atelier d'Architecture et d'Urbanisme de Malèves ainsi que la convention liant la Commune et l'auteur de projet. Le plan de situation **de fait**, accompagné d'un reportage photos a été déposé le 8 juin, réceptionné après corrections le 25 juin, et présenté au Collège du 1^{er} juillet 2009.

L'étude des éléments nécessaires à l'établissement de la situation **de droit** a été réalisée conjointement par l'auteur de projet et les services communaux durant l'été. Les remarques des services Travaux et Urbanisme ont été transmises fin d'année à l'auteur de projet pour qu'il les intègre.

M. Joseph Polet, lors du Collège communal du 25 août 2010, a présenté une esquisse de synthèse, reprenant la plupart des remarques formulées précédemment, à la suite de quoi, le projet a été approuvé pour présentation prochaine au Fonctionnaire délégué.

M. Joseph Polet, en date du 19 octobre 2011, a présenté une esquisse d'avant projet au Fonctionnaire délégué M. Radelet et à Mme Vanschedael DGO4-commission de suivi.

Commission consultative d'Aménagement du territoire et de Mobilité (depuis le 18 octobre 2007) - CCATM

- Est désigné, depuis la mise en place de la CCATM en date du 18/10/2007, le **Président** de la Commission consultative aménagement du territoire et mobilité : M. Luc POELMANS ;
- Sont désignés en qualité de **membres du quart communal** de la Commission consultative aménagement du territoire et mobilité :

| | Membre effectif | Premier suppléant | Second suppléant |
|---|---|---|--|
| 1 | M. Olivier LENAERTS (Majorité) | Mme Andrée MOUREAU- DELAUNOIS (Majorité) | M. Yves BAUWENS (Majorité) |
| 2 | Mme Isabelle DENEFF- GOMAND (Majorité) | M. Jean-Marie GILLET (Majorité) | M. Raymond FLAHAUT (Majorité) |
| 3 | M. André LENGELE (Opposition) | M. Marcel BOURLARD (Opposition) | Mme Cécile PIERRE-DELOOZ (Opposition) |

- Sont désignés en qualité de **membres effectifs ou suppléants** de la Commission consultative aménagement du territoire et mobilité :

| | Membre effectif | Premier suppléant | Second suppléant |
|---|---|---|---|
| 1 | Mme Danielle GALLEZ (Nil), professeur pré-pensionnée | <i>Non remplacé</i> | M. René SOMVILLE (Nil), médiateur indépendant retraité |
| 2 | Mme Yvette JONET (Nil), aide indépendante | Mme Géraldine PIRET (Nil), architecte | Mme Annick HOVINE (Nil), journaliste assistante d'université |
| 3 | Mme FAVREAU Marie-Christine (Tourinnes), cadre de banque | M. Philippe BORCHGRAEVE (Walhain), géomètre | Mme Francine DEVALCK (Walhain), expert-comptable |
| 4 | M. Yves BERTHOLET (Perbais), ingénieur agronome | M. Alexandre EVILARD (Walhain), agriculteur agronome | M. Vincent GERARDY (Walhain), ingénieur agronome |
| 5 | M. Vincent EYLENBOSCH (Nil), enseignant aménagement jardins | <i>Non remplacé</i> | <i>Non remplacé</i> |
| 6 | M. Stéphane DELFOSSE (Tourinnes), agriculteur salarié | M. J.-P. VAN PUymbROECK (Tourinnes), agriculteur | M. Adrien HERBILLON (Tourinnes), prof. science du sol |
| 7 | M. Olivier DELFORGE (Nil), entrepreneur | M. Robert VANDENBOSCH (Nil), entrepreneur | <i>M. Réginald SLUITER (Tourinnes), restaurateur*****</i> |
| 8 | M. Marc RUELLE (Walhain), ingénieur civil directeur SWDE | <i>Non remplacé</i> | M. Joël DE HULTS (Tourinnes), architecte |
| 9 | M. André CLIPPE (Walhain), fonctionnaire | M. Jacques HENRY (Tourinnes), conseiller technique pensionné | <i>Non remplacé</i> |

Autres participants :

- Mme Laurence SMETS, Bourgmestre-Echevine de l'Urbanisme → voix consultative.

- M. Christian RADELET, Fonctionnaire délégué SPW-DGO4 Aménagement du Territoire → voix consultative.
- Mme Agnès DECELLE, Conseillère Aménagement Territoire Urbanisme (CATU) → voix consultative.
- **Secrétaire** : *Mme Nathalie VAESKEN*, graduée spécifique – urbanisme.

Modifications des membres :

- * Décès de M. Jean RENUART ; membre 2^{ème} suppléant non remplacé par décision du Conseil communal du 17.12.2007;
- ** Démission de M. Daniel VAN NAYPEN ; membre 1^{er} suppléant non remplacé par décision du Conseil communal du 29.02.2008 ;
- *** Démission de M. Luc DEWAERSEGGERS ; membre 2^{ème} suppléant non remplacé par décision du Conseil communal du 22.09.2008 ;
- **** Démission de Mme Nathalie VAESKEN ; membre 1^{ère} suppléante non remplacée par décision du Conseil communal du 29.06.2009 ;
- ***** Démission de M. Michaël MONTULET, membre effectif, dont le 1^{er} suppléant, M. Vincent EYLENBOSCH, est devenu l'effectif, par décision du Conseil communal du 10.11.2009 ;
- ***** Décès de M. Jacques KEKENBOSCH ; membre 2^{ème} suppléant remplacé par Mme Cécile PIERRE-DELOOZ par décision du Conseil communal du 11.01.2010 ;
- ***** Démission de M. Réginald SLUITER, membre 2^{ème} suppléant, non remplacée par décision du Conseil communal du 19 septembre 2011 ;
- DECELLE Agnès, attachée spécifique architecte, précédemment secrétaire CCATM.

Réunions officielles organisées en 2011 :

Dates et dossiers traités :

Séance n° 1 – 28 mars 2011 : 3 demandes d'avis pour :

- L'aménagement du parking des combattants sis rue des Combattants à Walhain.
- Demande de Monsieur I. DE MAESSCHALCK pour IDM tendant à obtenir l'autorisation de « Construction d'un immeuble à 2 logements et d'une pharmacie », bien sis à Walhain, Rue du Maïeur(TSL) à 1457 Walhain.
- Demande de Mr ANDRE pour Pharmacie DEPAS Sprl pour la « Transformation d'une ancienne boucherie en pharmacie » sis Rue des Combattants(WSP) 5 à 1457 Walhain.

Séance n° 2 – 4 avril 2011 :

- Discussion et débats sur le schéma de structure communal.

Séance n° 3 – 11 avril 2011 : 1 demandes d'avis pour :

- Avis sur le projet éolien de la société Alternative Green.

Séance n° 4 – 2 mai 2011 :

- Discussion et débats sur le schéma de structure communal.

Séance n° 5 – 17 mai 2011 : 2 demande d'avis pour :

- « Lotir un terrain en 14 lots dont 11 lots à bâtir », Société Anonyme MART ESTATE S.A. sis à Walhain, Rue de la Culée(WSP) à 1457 Walhain ;
- « Construction de quatre maisons mitoyennes avec garages et démolition d'un hangar, d'une remise et de fosses à fumier.» - Demande de PRO+ , représenté par M. MERCIER, sis Rue Bourgmestre Gilisquet(WSP) *** à 1457 Walhain

Séance n° 6 : 27 juin 2011 : 1 demande d'avis pour :

- « Lotir en 6 lots dont un lot réservé en cours en propriété entre les lots 1 à 4 » de Monsieur et Madame FRANCCART-STACHE sis à Walhain/Nil-Saint-Vincent, Rue de l'Eglise.

Séance n° 7 : 5 septembre 2011 : 1 demande d'avis pour :

- « Démolition annexe, création de 2 unités de logements, stationnement », sis Rue de l'Eglise(NSV) à 1457 Walhain.
- Discussion pour la sécurisation du rond point au carrefour N4/Rue Hautbiermont suite à différents accidents survenus depuis son aménagement.

Séance n° 8 : 14 novembre 2011 : 1 demandes d'avis pour :

- Détermination des noyaux d'habitat – 1^{ère} étape : identification des lieux de centralité.

Séance n° 9 : 12 décembre 2011 :

- Présentation de l'avant projet du PCA de Perbais par l'auteur de projet Joseph POLET.

1 demande d'avis pour :

- « Rénovation d'une ancienne ferme », demande de Mme Alexia BOUCAU - Les Jardins de Kampana asbl - sis Rue de la Station, 95 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert.

Service communal du Logement

Le travail de ce service s'articule autour de trois grands axes : l'ancrage communal, les services aux citoyens et la cartographie.

A. L'ancrage communal

Cette activité a été la tâche la plus importante du service pour l'année 2011.

En effet, plusieurs grands projets avaient été mis sur les rails en 2010 -ou étaient en cours de réalisation- et il était essentiel de poursuivre les efforts pour les mener à leur terme.

En parallèle, 2011 a vu se concrétiser la volonté régionale de mettre en place un nouveau plan d'ancrage 2012-2013. La constitution du dossier fut donc une tâche importante du service depuis la publication de la circulaire ministérielle à la fin du mois de juillet jusqu'à l'envoi du dossier complet et définitif en novembre. Le programme proposé est décrit brièvement ci-dessous.

1. Création de 3 logements de transit et d'1 logement d'insertion à Nil-St-Vincent

Comme c'était prévu, les travaux de rénovation de l'ex « Maison des Sans abri » se sont terminés au printemps 2011 sans autre retard que celui lié aux intempéries de l'hiver qui fut assez rude ! La réception provisoire ayant eu lieu fin avril 2011, il a fallu attendre pour pouvoir commencer les travaux de peinture, en raison des intempéries importantes de la fin 2010 et à cause du fait que les murs avaient été très imbibés d'eau lors des travaux. Ces travaux de peinture ont été entamés par une équipe de jeunes de la commune lors de l'opération « été solidaire ». Ensuite, les équipes du service des Travaux ont procédé au placement de trois cuisines équipées et du mobilier.

L'inauguration du bâtiment a eu lieu le 23 novembre 2011 : à cette occasion, il fut débaptisé pour s'appeler dorénavant « Comme chez ToiT ». Il pourra accueillir une petite famille en logement de transit au 2^{ème} étage, une petite famille au 1^{er} étage en logement d'insertion et deux personnes sans lien de parenté (ou maximum deux fois deux personnes) en logement de transit « commun » au rez-de-chaussée.

Ce chantier s'est donc bien déroulé, malgré quelques surprises, inévitables lorsqu'il s'agit de rénovation, et le budget a été bien respecté. Il se situe même au-dessous de ce qui avait été planifié initialement. En effet, le montant approuvé par le Conseil communal du 27 avril 2009 était de 233.342,62 € htva. Le grand total payé en facture aux entreprises s'élève finalement à 203.490,77 € HTVA de 6%. En tenant compte de la TVA et du coût des cuisines, peintures, meubles et autres dépenses connexes (ORES, Belgacom, etc), le grand total s'élève à 229.127 € tvac!

Rappelons que ce budget a été financé à hauteur de 149.712,51 € par la Région wallonne. Une autre prime a été accordée par la Province et s'est finalement élevé à 28.023,87 €.

Au total, le projet aura coûté 51.371 € en fonds propres, montant qui sera amorti en 4 à 5 années de mise en location. N'oublions pas que, par cette opération, la commune a augmenté son patrimoine puisque la valeur du bâtiment a augmenté considérablement.

2. Création de 12 logements sociaux et moyens à la rue du Trichon

Le permis d'urbanisme ayant été délivré par le Fonctionnaire délégué le 29 septembre 2010, la mise en adjudication effectuée mi-décembre 2010, les travaux ont, comme prévu, débuté au printemps 2011. A l'heure actuelle, le chantier est déjà très avancé puisque le gros œuvre est terminé. Sauf imprévu, les logements devraient être disponibles pour l'été 2012.

3. Création de 6 logements sociaux et moyens à la rue du Muguet

Ce projet a été introduit et accepté dans le plan d'ancrage 2009-2010. En raison de la mise en place d'un Plan Communal d'Aménagement sur la zone, une demande de délai supplémentaire a été introduite auprès de la Région wallonne.

Il était en effet préférable de connaître les prescriptions générales du PCA pour aller plus avant dans ce projet. Le PCA est maintenant suffisamment élaboré pour permettre d'introduire un permis.

4. Création de 3 logements sociaux à la rue Chèvequeue (Walhain-Saint-Paul)

Cet autre projet du plan d'ancrage communal 2009-2010 a débuté fin 2010 avec la désignation, par la SLSP Notre Maison maître d'ouvrage, de l'architecte Lebrun pour élaborer le projet. La Société Wallonne du Logement (SWL) a accepté la désignation de M. Lebrun au début de l'année 2011. Des discussions ont eu lieu au sujet du projet lui-même, rendu délicat par l'étroitesse du terrain. Une nouvelle esquisse avant-projet devrait bientôt voir le jour pour tenir compte des dernières remarques du Collège à ce sujet. Celui-ci a notamment demandé de réduire le programme à deux logements d'une chambre chacun, ceci permettant de réduire le gabarit du bâtiment.

5. Ancrage communal 2012-2013 : les grandes lignes

Pour ce nouvel ancrage, la Commune de Walhain a déposé deux fiches projet :

- Le projet « WALHABI » consiste en la création de 7 logements au terrain « Champs de la Croix » situé chemin du Petit Pré. Parmi ces 7 logements, 4 seront constitués, et c'est un concept tout à fait novateur, par 4 logements kangourous (donc deux fois deux logements imbriqués), lesquels permettent une vie symbiotique et/ou intergénérationnelle entre les occupants des 2 logements liés. Les trois autres logements seront des 2 et 3 chambres. Sur les 7 logements prévus, 3 seront adaptables, ce qui est au-delà des exigences régionales.
- Le projet « CŒUR DE VILAGE », plus classique, consiste en la création de 5 logements dans le terrain situé dans le prolongement de la future crèche. Parmi eux, 3 seront des logements 2 chambres, et 2 seront dotés de 3 chambres. Enfin, 2 des logements seront adaptables.

Le dossier ayant été envoyé fin novembre, aucune information n'est à ce jour disponible quant à la suite qui lui sera réservée par la Région.

B. Les services aux citoyens et l'administration des biens immobiliers

1. Information aux citoyens, primes et questions relatives au logement

Cette année a été marquée par un double constat :

- D'une part, le nombre de demandes de primes à la réhabilitation classique a chuté sensiblement.
- D'autre part, une chute tout aussi sensible a été observée pour les demandes de primes « double vitrage » et des diverses primes à l'isolation.

Ceci s'explique principalement par les nombreux changements (simplifications) intervenus au 1^{er} mai 2010 en la matière. En effet, la nouvelle prime « double vitrage » a l'avantage d'être beaucoup plus simple à introduire que la précédente (prime à la réhabilitation classique qui n'est plus introduite que dans le cas où d'autres travaux sont entrepris).

Par ailleurs, une sensibilisation du public à la problématique de l'isolation, l'augmentation importante des prix de l'énergie et une meilleure connaissance des primes par le public a amené celui-ci à faire de très nombreuses demandes pour ces primes à l'isolation.

Pour 2011, on a relevé les demandes suivantes : 11 demandes de primes à la réhabilitation (+ 37 % par rapport à 2010) ; 23 demandes de primes « double vitrage » (+ 187 % par rapport à 2010 !)

Il faut noter qu'une partie des demandeurs de la prime « double vitrage » ne se présentent pas au service logement mais à la permanence du vendredi pour remplir l'attestation de première résidence. Une partie des demandes n'est donc pas comptabilisée. Le service logement a cependant demandé au service population de prendre note des coordonnées des demandeurs afin de les recontacter pour leur expliquer les primes moins connues auxquelles ils ont généralement droit. Le comptage de 2012 devrait donc être plus précis.

Enfin, il faut tenir compte du fait qu'un grand nombre de demandes d'informations quant aux primes « isolation » (murs, sols, toit, audit énergétiques etc.) parviennent au service. Celles-ci ne sont pas comptabilisées en fin d'année puisqu'aucun document n'est établi.

2. Lutte contre les logements inoccupés et insalubres

La lutte contre les logements inoccupés est certes essentielle, mais elle est aussi très difficile à mettre en œuvre et ce, dans toutes les communes. La Région wallonne a d'ailleurs à ce sujet mis en place plusieurs journées de concertation afin de trouver des solutions aux problèmes de terrain rencontrés tous azimuts.

Soucieuse de privilégier le dialogue, la Commune de Walhain tente prioritairement de convaincre les propriétaires de tels biens de les remettre dans le circuit locatif, entre autre via une mise en gestion à l'Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon. Cette collaboration devrait aboutir prochainement à la remise en location, à un prix raisonnable, de divers logements, actuellement inoccupés et/ou insalubres.

Une mise à jour de la liste des bâtiments inoccupés a été réalisée début novembre 2011. Une série de constats devraient être envoyés au début de l'année 2012 afin d'inciter les propriétaires à remettre ceux-ci dans le circuit locatif ou acquisitif.

Quelques bâtiments « améliorables » au niveau de la salubrité, ont aussi été remis en état ou mis en vente pour être ensuite rénovés.

Des demandes en nombre croissant sont parvenues au service concernant des problèmes de salubrité de logements mis en location. Des locataires s'adressent à nous pour trouver des solutions à ces problèmes ; on cherche le plus souvent à instaurer un dialogue avec le propriétaire et, en cas d'échec, on collabore avec le service de la Région wallonne compétent pour réaliser les enquêtes de salubrité, lesquelles sont systématiquement suivies par le service logement de la Commune.

C. La cartographie

Cette tâche a pris, comme prévu, une beaucoup plus grande importance au cours de l'année 2011.

L'installation et la gestion de la version 10 d'ARC GIS a été effectuée.

En 2011, de nombreux nouveaux « projets » ont encore été établis avec le logiciel ARC GIS pour des demandes ponctuelles en matière d'urbanisme, de travaux publics, pour visualiser au mieux les projets de logements ou pour établir des cartes thématiques de Walhain.

Nous retiendrons par exemple :

- Création d'une carte des parcelles de Libersart avec n° de parcelles et informations du PICC pour le service urbanisme.
- Création de la carte multi-thématique (multi-couche) pour le projet « Wallonie cyclable » sur base d'un canevas proposé par l'ICEDD.
- Création d'un extrait d'info des cartes de JNC-AWP (égouttage) pour Idrabel.
- Création d'une carte « mobilité » du réseau de voiries concernées par un panneau F99C.
- Création de diverses cartes des propriétés publiques et privées situées en zone d'habitat en 2005 et 2010 pour plan d'ancrage communal 2012-2013.
- Création de divers plans d'implantations et montages cartographiques pour illustrer les projets du plan d'ancrage 2012-2013
- Création de diverses cartes pour des besoins ponctuels des différents services.

7. TRAVAUX

Le Service Communal des Travaux s'est réorganisé, depuis 2008, en optant pour une répartition du personnel ouvrier en neuf équipes. Le travail des équipes est coordonné par Benoît Marchal. Celui-ci organise une réunion hebdomadaire avec chaque responsable d'équipe afin de coordonner le travail et de prévoir le matériel nécessaire au chantier. Il rédige chaque semaine un planning qui est soumis au Collège communal pour approbation. Le planning est remis au responsable d'équipe lors de la réunion suivante.

Un petit mot sur l'épandage hivernal :

Il est bon de savoir que, lors de l'épandage de nuit, les véhicules quittent le hangar à 3h30 au plus tard. Le camion a en charge les voiries principales et le trajet du bus, tandis que les deux tracteurs s'occupent des petits hameaux et voiries secondaires.

Le camion réalise un épandage sur toutes les voiries principales avec une trémie chargée de quatre tonnes de sel. Les tracteurs, eux, réalisent leur circuit avec deux saloirs chargés d'une tonne de sel et rechargent une fois par sortie.

Le sel de déneigement n'est efficace que lorsqu'une circulation constante s'opère dessus. Un épandage dans toute l'entité coûte 1000 €.

Travaux subsidiés par le Service Public de Wallonie

Réalisés :

Réhabilitation de 3 sentiers

Il s'agit des sentiers n° 2 vers le Centre de la Belgique, n°5 reliant les rues du Maïeur et de l'Abbaye et n°63 reliant les rues Saint-Vincent et du Trichon. Les travaux ont été réalisés par les entreprises MASSET adjudicataires du marché passé par procédure négociée. Le but est de rendre ces sentiers praticables aux modes de transport « doux » et aux personnes à mobilité réduite. Le montant total des travaux s'élève à 74.931,97 € tvac et la subvention accordée s'élève à 54.000 €.

Leur inauguration a eu lieu le 20 septembre 2010

La réception définitive des travaux a eu lieu le 17 novembre 2011.

Sécurisation du carrefour Ourdons –Maïeur

Les travaux de sécurisation ont été réalisés par les entreprises Masset (sur base d'un marché par procédure négociée sans publicité) pour un montant de 59.649,33 tvac. La réception provisoire des travaux a été réalisée le 10 décembre 2010.

Rénovation des trois terrains de tennis à Walhain centre

Le service technique a étudié un système de nature à rénover le revêtement des terrains de tennis tout en conservant le résultat des travaux subventionnés précédemment (2002). Il s'agissait donc de poser un revêtement (tapis et sable synthétiques) sur celui qui existait déjà. C'est la société MATON Sports qui a remporté le marché pour 52.004,64 € tvac. La promesse ferme de subsides a été octroyée le 17 décembre 2009 ; les travaux ont débuté le 12 avril 2010 et ont été réceptionnés le 23 avril 2010. Le tennis Club de Walhain y a participé pour une somme de 7.000 €.

Grâce aux économies réalisées lors de la nouvelle négociation pour la réfection des terrains de tennis, nous pouvons à présent bénéficier d'un solde de subsides de 15.670 € pour compléter notre infrastructure. Nous avons donc récemment présenté un projet au SPW signalant que nous comptons profiter de cette enveloppe pour remplacer les filets pare-vent, remplacer et agrandir le mur d'entraînement vétuste et créer une aire de jeux à côté du bac à sable. Le SPW a marqué son accord sur nos propositions.

Le Collège Communal, en sa séance du 16 novembre 2011, a approuvé un Cahier spécial des Charges qui sera soumis au Conseil Communal du 19 décembre 2011. La procédure de marché sera ensuite lancée et les travaux seront réalisés au cours du second semestre de l'année 2012.

En cours de réalisation :

Plan triennal : Rue Chèvequeue

La promesse ferme de subsides pour l'adjudication nous a été notifiée par le Service Public de Wallonie le 2 juin 2010, avec une subvention de 313.580,00 €. C'est la Société EUROVIA qui a remporté d'adjudication pour un montant de 506.854,37 € tvac.

Ces travaux étant terminés, nous attendons la levée des remarques consignées sur le procès-verbal de réception.

Construction d'une crèche couplée avec une infrastructure assurant la synergie Commune/CPAS

Dans le cadre d'un appel à projets de financement alternatif pour certains bâtiments publics, le Gouvernement wallon a notifié (le 20 mai 2008) sa décision d'octroyer à la Commune de Walhain une subvention dont le montant est plafonné à 600 000 €, pour la réalisation d'une crèche couplée avec une infrastructure assurant la synergie Commune/CPAS. Les travaux sont estimés à 849.038,95 € htva. Un Marché de services a été lancé pour la désignation d'un bureau d'étude. C'est le Bureau VLA – Architecture qui a été désigné par le Collège communal en sa séance du 15 octobre 2008.

La conception de la crèche de Walhain est fondamentalement inspirée par une approche éco-constructive : les matériaux sont choisis pour leur aspect pratique (entretien) et leur résistance. Le nouveau bâtiment, conçu sur trois niveaux, rez, 1^{er} étage et caves, permettra d'aménager deux espaces distincts : la crèche et les bureaux administratifs (avec deux entrées séparées).

Le dossier-projet a été approuvé par la Tutelle (SPW) le 8 février 2010. Suite à cela, une adjudication publique par lots (de 1 à 6) a été lancée le 10 mars 2010. Dans un premier temps, aucune offre recevable n'était parvenue pour les lots 3 et 4. La procédure a été relancée une première fois pour ces deux lots, le 5 mai, à nouveau sans offre recevable et une deuxième fois le 27 juillet 2010.

Les lots 1, 2, 5 et 6 ont été attribués le 12 mai 2010 :

- le lot 1 (gros oeuvre) pour un montant de 303.967,70 € htva à la société COFEMAC ;
- le lot 2 (toiture) pour un montant de 48.797,20 € htva à la société Toitures-CHRISTIAN ;
- le lot 5 (sanitaires-chauffage) pour un montant de 203.226,74 € htva à la société EDIC ;
- le lot 6 (électricité) pour un montant de 66.739,14 € htva à la société WAUTHIER CTP.

Les lots 3 et 4 ont été attribués le 22 septembre 2010 :

- le lot 3 à l'entreprise FRESON pour un montant hors options de 78.727,31 € htva ;
- le lot 4 à l'entreprise SOGEPAR pour un montant hors options de 118.632,49 € htva.

Suite au désistement de la société COFEMAC, le lot 1 à été ré-attribué le 12 mai 2010 à la société CASPERS pour un montant de 351.478,14 € htva. Le gros oeuvre est à présent terminé : sa réception provisoire sera réalisée au début du mois de janvier 2012.

La toiture et les châssis devraient être posés dans le courant du mois de décembre 2011, en fonction des conditions climatiques. Les travaux en techniques spéciales pourront débuter après la fermeture du bâtiment.

Lot « géothermie » : le cahier spécial des charges a été approuvé au collège en sa séance du 7 septembre 2011. Le Conseil communal, en sa séance du 19 septembre 2011, a marqué son accord sur le mode de passation du marché (procédure négociée) et sur le Cahier spécial des charges. Le 12 octobre, le collège a désigné les entreprises qui seraient invitées à remettre une offre. Le retour des offres est prévu pour le 11 janvier 2012. Les travaux de forage devraient être réalisés dans le courant du 1^{er} trimestre 2012.

Prolongation de la piste cyclable de la Rue Chèvequeue à Môgreto

Les travaux sont subventionnés à concurrence de 80% et plafonnés à 140.000 €. Nous avons reçu la promesse ferme de subsides le 12 janvier 2010. Le marché de services a été attribué au géomètre Philippe LEDOUX, le plan de bornage a ensuite été transmis à Maître Bombeek pour le dossier d'expropriation.

Un marché de service a alors été lancé afin de désigner un auteur de projet. C'est le Bureau Concept qui a été désigné comme adjudicataire de ce marché.

Le Conseil Communal, en sa séance du 10 novembre 2009, a fixé l'estimation, la procédure (adjudication publique) et le Cahier spécial des charges se rapportant au marché de travaux. L'avis de marché a été publié le 17 août 2010 et l'ouverture des offres a eu lieu le 20 octobre de la même année, en séance publique. Le bureau Concept a ainsi pu analyser les offres : il a retenu la société Haulotte, de Céroux-Mousty, sur base de son offre régulière la plus basse. Le Collège Communal, en sa séance du 24 novembre 2010, a attribué le marché de travaux à ladite société.

Par suite de la signature des actes, le marché de travaux a pu être notifié aux Etablissements Haulotte pour un montant total de 162.154,28 €TVAC, avec ordre de commencer les travaux au plus tard le 5 septembre 2011, pour une durée de 50 jours ouvrables. Les travaux sont à présent terminés et leur réception provisoire a eu lieu le 25 novembre 2011.

Réfection de la rue de Station :

Dans le cadre d'une nouvelle circulaire offrant la possibilité de réfectionner nos voiries (droit de tirage), le Collège Communal a décidé de remettre un dossier concernant la réfection de la rue de la Station. Il s'agit du remplacement ponctuel du coffre de voirie, de la démolition avec pose de nouveaux filets d'eaux, du remplacement des avaloirs et des trapillons et, enfin, de la pose de deux nouvelles couches d'asphalte.

Le Conseil Communal, en sa séance du 26 juillet 2010, a avalisé un marché de service visant à désigner un auteur de projet pour la fiche. Le Collège Communal, en sa séance du 28 juillet 2010, a déterminé les bureaux à consulter. Sur base de l'analyse des offres, le Collège, en sa séance du 27 octobre 2010, a désigné un bureau d'étude pour la réalisation de la fiche et fixé l'organisation de la réunion plénière, la rédaction du csch et le suivi des travaux.

Cette mission a été notifiée au Bureau Concept le 10 novembre 2010, la fiche a été soumise au Collège le 9 février 2011 et approuvée ensuite par le Conseil Communal du 21 février 2011, avec la liste prioritaire des travaux. Un dossier complet ayant été envoyé au SPW, la Commune a reçu, le 29 septembre 2011, une promesse ferme de subside pour un montant de 191.392 €.

Une réunion plénière a alors été organisée, l'avis de marché a été soumis pour approbation au Collège Communal du 12 octobre 2011 et publié le 14 octobre 2011. L'ouverture des offres a eu lieu le 25 novembre 2011 en séance publique.

Les travaux devraient débuter durant le premier trimestre de l'année 2012 et sont estimés à 1.200.000 € t vac.

Rue du Bois de Buis :

Le Collège a décidé d'introduire un dossier pour la réfection de la rue du Bois de Buis, dans le cadre du plan triennal. Le Conseil Communal en sa séance du 26 juillet 2010 a approuvé le lancement d'un marché de services visant à désigner un auteur de projet pour la fiche, lequel a été fixé par le Collège Communal en sa séance du 28 juillet 2010.

Après l'analyse des offres, le Collège Communal, en sa séance du 27 octobre 2010, a désigné le bureau d'étude Grontmij Wallonie pour la réalisation de la fiche, l'organisation de la réunion plénière, la rédaction du csch et le suivi des travaux. Cette mission a ensuite été notifiée à Grontmij, le 10 novembre 2010.

La fiche, approuvée par le Collège en sa séance du 9 février 2011, a ensuite été soumise au Conseil Communal du 21 février 2011 pour approbation, ainsi que la liste prioritaire des travaux. Le dossier complet a alors été envoyé au SPW.

Par un courrier du 20 juillet 2011, le SPW rendait une réponse négative.

Pose d'un égout reliant le rue du Trichon à la rue Abbessé :

Dans le cadre du plan triennal, le Collège a décidé de réintroduire un dossier concernant la pose d'un égout reliant la rue du Trichon à la rue St-Vincent et rejoignant le collecteur posé actuellement par l'IBW, en vue d'une épuration collective.

La fiche du précédent marché de service, maintenue par le bureau Grontmij Wallonie, a été soumise pour approbation au Collège Communal du 9 février 2011 et approuvée ensuite par le Conseil Communal du 21 février 2011 avec la liste prioritaire des travaux.

Le 20 juillet 2011, le SPW envoyait par courrier la promesse ferme de subside.

Comme il s'agit d'un égouttage exclusif, l'IBW a repris la maîtrise de l'ouvrage.

Les travaux, estimés à 147.300 €, devraient être réalisés dans le courant de l'année 2012. Ils seront subsidiés par la SPGE et entièrement réalisés par l'IBW.

Pose d'un égouttage rue de la Sucrierie :

Toujours dans le cadre du plan triennal, le Collège a décidé de réintroduire un dossier concernant la pose d'un égout dans la rue de la Sucrierie. Les travaux consistent en la pose d'un égout central avec une réfection du tapis asphaltique sur sa largeur complète. Cela nous permettra de compléter l'égouttage sur l'entité de Perbais de manière à être en épuration collective.

La fiche du précédent marché de services, maintenue par le bureau Concept, a été soumise pour approbation au Collège Communal du 9 février 2011 et approuvée ensuite par le Conseil Communal du 21 février 2011 avec la liste prioritaire des travaux.

Le dossier complet a pu être envoyé au SPW. La promesse ferme de subside nous est parvenue par écrit le 20 juillet 2011. Nous attendons le dossier du bureau Concept.

Les travaux, estimés à 170.126 €, seront subsidiés par le SPW pour un montant de 64.730 € et par la SPGE pour 48.894 €, le solde étant à charge communale. Ils devraient être réalisés dans le courant de l'année 2012.

Pose d'un égouttage rue de la Cruchenère :

Dans le cadre du plan triennal, le Collège a décidé de réintroduire un dossier concernant la pose d'un égout dans la rue de la Cruchenère. Le but est de compléter le réseau d'égouttage dans la voirie par la réfection d'une demi voirie en béton. Ces travaux permettraient de compléter l'égouttage sur l'entité de Perbais de manière à être en épuration collective.

La fiche du précédent marché de services, maintenue par le bureau Concept, a été soumise pour approbation au Collège Communal du 9 février 2011 et approuvée ensuite par le Conseil Communal du 21 février 2011 avec la liste prioritaire des travaux.

Le dossier complet a alors été envoyé au SPW.

Par un courrier du 20 juillet 2011, le SPW rendait une réponse négative. Suite à ce refus, la Commune souhaite réintroduire un nouveau dossier, de manière à être reprise en « égouttage exclusif ».

Par suite de divers échanges avec l'IBW, le dossier a de fortes probabilités d'être accepté à ces conditions. Il serait donc, le cas échéant, géré et réalisé par l'IBW.

Chalet du tram

Un dossier a été rentré par la Commune au SPW le 8 juillet 2009 pour pouvoir financer une extension du chalet et y installer des vestiaires et des sanitaires. Mme Blanchart a été désignée comme architecte pour le dessin des plans et pour la demande de permis (octroyé le 9 juin 2009). Un marché de travaux et de fournitures a alors été lancé par adjudication publique, après approbation par le Conseil communal en sa séance du 29 juin 2009. La promesse ferme de subsides, pour un montant total de 70.340 €, a été actée le 14 juillet 2010 suite à quoi les marchés ont été attribués comme suit :

Marché de travaux :

- Gros œuvre à DBL Construction pour un montant de 68.818,79 € tvac.
- Sanitaires à Lombet Ch pour un montant de 16.659,21€ tvac.

Marché de fourniture (afin de commander les fournitures pour les travaux réalisés par nos équipes d'ouvriers). :

- Lot 1 (carrelage + cimentage + colle + joint) chez Sonimat pour un montant de 1308,45 €tvac ;
- Lot 2 (électricité) chez Voltis pour un montant de 1425,37 €tva ;
- Lot 3 (peinture) chez Renaulac pour un montant 446,95 €tvac ;
- Lot 4 (menuiserie intérieures) chez Bourguignon pour un montant de 2117, 86 €tvac ;

Sur décision du Collège Communal, les sociétés ont reçu notification, le 2 juillet 2010, de commencer les travaux le 20 septembre 2010 pour la Société DBL et suivant l'état d'avancement des travaux pour Lombet Ch.

L'intégralité des travaux de finition a été réalisée par nos ouvriers communaux.

La réception provisoire des travaux a eu lieu le 16 mars 2011 et a été approuvée par le Collège Communal du 23 mars 2011.

Voiries

Par suite d'un appel à projets émanant du Ministre Paul FURLAN, pour l'obtention d'une aide financière octroyée aux communes pour assurer la réparation et la propreté des voiries communales, y compris les trottoirs et les infrastructures sportives, le Collège, en sa séance du 10 novembre 2010, a approuvé le formulaire de demande de subvention.

Travaux subsidiés par la Communauté Française

Réalisé :

En cours de réalisation :

Ecole de Perbais :

Le 20 mai 2009, le Collège communal a introduit un dossier dans le cadre du Programme prioritaire de Travaux (PPT) 2010-2011. Il s'agit de la construction d'une nouvelle classe pour remplacer l'actuel module-

classe préfabriqué ainsi que de l'agrandissement du réfectoire. Le 13 octobre 2010 nous recevions un avis favorable de la part de la Communauté Française.

Le 17 janvier 2011, le Conseil Communal fixait la procédure du marché de service. Le 2 février 2011, le Collège communal désignait les architectes à consulter.

Le marché de service a été remporté par Grégoire Guillaume et lui a été notifié le 16 mars 2011. Le 25 mai, le Collège approuvait l'esquisse proposée par Grégoire Guillaume, et l'envoyait pour accord à la Communauté Française.

Actuellement l'architecte travaille sur le permis et le dossier d'adjudication. Les travaux devraient débuter dans le courant du second semestre 2012. Ils sont estimés à 400.000 €TVAC et subsidiés à 70% + 18% par la Communauté Française, avec possibilité d'obtenir un emprunt à un taux de 1,25%.

Rénovation et construction de l'école de Tourinnes-Saint-Lambert,

Un marché public de travaux a été publié au Moniteur belge et trois sociétés ont remis offre. Suite aux rapports d'analyse d'offres et d'attribution, le Collège communal, en sa séance du 8 octobre 2008, a désigné comme entrepreneur la société TECHNOTRA pour un montant de 1.250.334, 11€ htva. La notification a été envoyée à cette entreprise le 28 mai 2009 avec ordre de commencer les travaux le 5 août 2009, pour un montant rectifié de 1.262.482, 27 € htva suivant la modification du rapport des pompiers (les suppléments liés au rapport des pompiers sont subsidiés également). Le permis d'urbanisme a été accordé le 20 octobre 2008.

Nous avons reçu une promesse ferme de subsides à 60% + 5 % de la part de la Communauté française.

La phase 0 des travaux est terminée : il s'agit de nouveaux WC, pour les filles et pour les garçons.

La phase 1 des travaux est elle aussi terminée, elle a été réceptionnée le 29 août 2011. Les enfants ont donc pu vivre la rentrée scolaire dans leur nouveau bâtiment.

La phase 1 reprenait la construction du nouveau bâtiment.

Actuellement la phase 2 est en cours de travaux : il s'agit de la réhabilitation du bâtiment existant. Les travaux devraient être terminés pour les congés de carnaval.

Travaux subsidiés par la Province du Brabant Wallon

Réalisé :

En matière de mobilité

L'administration a introduit un dossier de candidature pour un projet pilote relatif à l'étude d'un concept d'effet de porte pour nos entrées de villages ou d'agglomérations. Le projet vise à associer d'autres communes, ce qui permettrait d'unifier notre paysage routier. Le montant du projet d'étude est estimé à 12.000 € tvac avec une subvention ferme de 80%, plafonnée à 10.000 €. Le cahier des charges concernant l'étude du concept (marché de services) a été approuvé par le Conseil communal, en sa séance du 10 novembre 2010.

Sécurisation des abords de l'école de Nil

Par suite du refus du Gouvernement wallon pour le dossier que nous avons introduit dans le cadre du crédit d'impulsion 2010, nous avons envoyé un projet à la Province pour financer la sécurisation des abords de l'école de Nil. Ces travaux consistent dans le remplacement du tapis asphaltique, la remise à niveau 0 des passages pour piétons, l'élargissement des trottoirs, la pose de barrières de sécurité et la pose d'un éclairage spécifique pour les passages piétons.

Ce projet a été approuvé par le Collège communal du 6 octobre 2010 et son coût est estimé à 74.414 € tvac, subsidié par la Province à concurrence de 80% avec un seuil plafonné à 27.346,59 €.

Le Conseil Communal, en sa séance du 21 février 2011, a fixé la procédure négociée et l'approbation du csch. Le Collège Communal, en sa séance du 23 février 2011, a fixé la liste des soumissionnaires à consulter. L'entreprise Masset a remporté le marché de travaux pour un montant de 57.775,99 €TVAC.

Les travaux ont débuté le 3 août 2011 pour se terminer le 7 septembre 2011 : la facture finale s'élève à 56.492,17 €TVAC. Les travaux ont été réceptionnés le 17 octobre 2011.

Les ouvriers se sont occupés du placement des barrières de sécurité rouges et jaunes.

L'éclairage des passages pour piétons sera réalisé dans le courant du mois de décembre 2011.

Monument aux morts

Le 17 novembre 2010, suite à un appel à projets émanant de la Province, le Collège communal a remis un dossier pour la réhabilitation du monument aux morts du Square Roi Baudouin.

Travaux sur fonds propres :

En cours de réalisation :

Parking rue des Combattants :

Etant donné le très mauvais état du parking, le Collège Communal a décidé de le réfectionner.

Le 21 février 2011, le Conseil communal a fixé les conditions et procédures du marché et le Collège Communal a désigné, en sa séance du 23 février 2011, les soumissionnaires à consulter. Le marché (procédure négociée) a été lancé le 23 mars 2011 et a été remporté par l'entreprise DP Jardins pour un montant de 73.840,19 €TVAC.

Par suite de la modification budgétaire, l'entreprise a reçu notification, le 20 octobre 2011, de commencer les travaux le 4 novembre 2011 pour une durée de 25 jours ouvrables. Afin de respecter le permis d'urbanisme, la réfection du parking doit être réalisée en dalles gazon pour les zones de stationnement et en asphalte pour les voies de circulation. On y ajoutera trois range-vélos et deux espaces verts équipés de bancs et de poubelles.

Réfection de dalles-béton :

Cette année plusieurs dalles-béton ont été réfectionnées. Ces travaux ont eu lieu en deux phases, pourquoi ?
-pour ne pas bloquer la circulation complète d'une voirie vu le temps de séchage du béton (+/- 3 semaines)
-il était impossible de bétonner deux dalles contiguës, de plus il fallait impérativement travailler avec un cubage bien défini de manière à éviter les surcoûts de marchandises et les m³ manquant dans les mélangeurs. Une dernière phase de bétonnage est prévue dans le premier trimestre de 2012 (suivant conditions climatiques). Nous travaillons aussi sur un csch qui va nous permettre de lancer un marché pour la réfection de certaines dalles et la réfection des joints à la masse.

Maison Saint-Joseph

Le rez-de-chaussée et le premier étage du bâtiment de devant sont terminés. Suite à la demande de l'unité scout de Nil, le Collège Communal a décidé de créer un étage dans le bâtiment arrière. Deux marchés ont été lancés parallèlement, d'une part, la construction d'un étage reprenant la stabilité du bâtiment et, d'autre part, l'isolation/ réfection de la toiture.

Le marché concernant la construction de l'étage a été approuvé le 11 octobre 2010 par le Conseil Communal, le Collège Communal, en sa séance du 20 octobre 2010 a défini les entreprises à consulter. Le marché a été attribué aux Ets Masset par le Collège Communal le 15 décembre 2010, pour un montant de 17.053,74 €TVAC.

Les travaux ont été réalisés et réceptionnés le 5 avril 2011. Le marché concernant la toiture a été approuvé le 27 décembre 2010 par le Conseil Communal, le Collège Communal a défini les entreprises à consulter le 12 janvier 2011. Le marché a été attribué par le Collège Communal en date du 16 mars 2011, pour un montant de 31.838, 73 €TVAC aux Ets Gruselle-Libert.

La notification des travaux a été envoyée, les travaux sont planifiés pour le 1^{er} décembre 2011.

La réalisation des plafonds en plaque rf, l'électricité et l'insonorisation du mur mitoyen seront réalisés par nos équipes d'ouvriers dans après les travaux de la toiture.

Charroi automobile

| Véhicule et type | Immatriculation | Mise en circulation | Carburant | Première mise en circulation | Affectation | Kilométrage au 1 ^{er} décembre 2010 |
|---|-----------------|---------------------|---------------|------------------------------|--------------------------|--|
| Autobus BMC | BRV 901 | 23/03/2010 | Diesel | 04/01/2010 | Ecoles | 25595 kilomètres |
| Camion Mercedes Atego 1828 AK tribenne 4x4 + grue | GUV 517 | 01/03/1999 | Diesel | 1999 | Travaux | 119.000 kilomètres |
| Camion Renault | SSH093 | 03/11/2004 | Diesel | 1994 | Voirie 1 | 184.000 kilomètres |
| Camion-Balayeuse DULEVO | EWS131 | 07/01/2002 | Diesel | 2001 | Intercommunal | 9016 heures |
| Citroën Berlingo | JQS769 | 04/04/2003 | Diesel | 2003 | Population | 108.000 kilomètres |
| Citroën C15 | GPQ328 | 31/05/2002 | Diesel | 2002 | Nettoyage bords de route | 106.049 kilomètres |
| Compresseur | QBQ826 | 21/10/2004 | Essence | 2004 | Travaux | 2100 heures |
| Ford Transit D blanc | EUL741 | 06/03/2002 | Diesel | 1992 | Bâtiment | Déclassé/ vendu |
| Ford Transit vert | SIQ 881 | 18/10/2007 | Essence | 1991 | Voirie | Déclassé/ vendu |
| Hydrocreuse Menart | « | 12/06/1991 | « | 1991 | Travaux | « |
| Pelle mécanique PEL-JOB EB16 + remorque | « | « | Diesel | 1997 | Travaux + cimetièrre | 5000 heures |
| Remorque (pour tracteur ISEKI) | « | « | « | « | Espaces verts | « |
| Remorque tribenne | « | 01/07/1980 | « | | Voirie | « |
| Renault Kangoo | RKG455 | 31/05/1999 | Diesel | 1999 | Travaux + foot + CPAS | 98.000 kilomètres |
| Renault Kangoo | KDT405 | 28/03/2000 | Diesel | 2000 | Travaux | 128.100 kilomètres |
| Rouleau vibrant hydrost. Sovemat | « | 07/08/1981 | Diesel | 1981 | Travaux-voirie | « |
| Tracteur Ford 7700 | EPP595 | 24/11/1980 | Diesel | 1980 | Travaux + sécateur | 10.000 heures |
| Tracteur Massey Ferguson | CSX297 | 06/09/1991 | Diesel | 1985 | Travaux | 7760 heures |
| Tracteur Same Aurora 45 | BBE036 | 05/07/1996 | Diesel | 1979 | Travaux + foot | / |
| Tracteur Same Lazer 110 DT | SEP975 | 04/11/1999 | Diesel | 1999 | Travaux | 6142 heures |
| Tracteur tondeuse ISEKI SG 17 | « | « | Diesel | « | Espaces verts + foot | / |
| Tracteur tondeuse ISEKI SGR 22 | « | « | Diesel | « | Espaces verts | 10.036 Heures |
| Tracto-Pelle Case 580 G | DYU471 | 25/08/1997 | Diesel | 1989 | Travaux | 6500 heures |
| Tondeuse Roberine | | | Diesel | | Foot | / |
| Bus DAF | XUV628 | 18/10/2007 | | 1990 | école | 144920 kilomètres |
| Camion Volvo N10 | XVV627 | 18/10/2007 | | 1989 | Travaux + épandage | 13.710 kilomètres |
| Tracteur Newholland-T6030 | 992AKI | 12/05/2009 | diesel | idem | travaux | 1231 heures |
| Camionnette Mercedes | 863 BUI | 30/06/2010 | diesel | 30/06/2010 | espaces verts | 14.995 kilomètres |
| Opel Combo | 1BHT780 | 01/06/2011 | diesel | 29/05/2007 | Bâtiment | 50.040 Kilomètres |
| Opel Vivaro | 1BQE169 | 02/08/2011 | diesel | 02/08/2011 | Voirie 2 | 2300 Kilomètres |
| Opel Corsa | | | | 22/11/2011 | Service technique | 250 kilomètres |

/ : signifie que le compteur ne fonctionne plus ou que le compteur des véhicules à l'entretien ne peut être relevé.

En caractères gras : véhicules achetés en 2011.

| | Frais de Fonctionnement | |
|-------------|------------------------------------|---|
| | Véhicules (entretien, réparations) | Véhicules Police (entretien, réparations) |
| 1998 | 1.579.600 FB | 59.004 FB |
| 1999 | 1.633.144 FB | 63.964 FB |
| 2000 | 1.541.982 FB | 104.276 FB |
| 2001 | 1.271.811 FB | 103.085 FB |
| 2002 | 35.506,88 € | X |
| 2003 | 45.005,64 € | X |
| 2004 | 44.271,26 € | X |
| 2005 | 56.265,26 € | X |
| 2006 | 86.997,33 € | X |
| 2007 | 85.341,84 € | X |
| 2008 | 70 961,00 € | X |
| 2009 | 65.819,00 € | X |
| 2010 | 65.571,13 € | X |

| | | |
|------------------|-------------|---|
| 2011 | 46.911,32 € | X |
| Carburant | | |
| | Véhicules | Véhicules Police (entretien, réparations) |
| 1998 | 469.490 FB | 99.681 FB |
| 1999 | 486.899 FB | 75.033 FB |
| 2000 | 732.899 FB | 126.712 FB |
| 2001 | 577.289 FB | 126.684 FB |
| 2002 | 14.842,12 € | X |
| 2003 | 13.725,73 € | X |
| 2004 | 18.940,55 € | X |
| 2005 | 26.329,73 € | X |
| 2006 | 26.763,61 € | X |
| 2007 | 24.196,74 € | X |
| 2008 | 28.230,66 € | X |
| 2009 | 28.718,90 € | X |
| 2010 | 38.010,78 € | X |
| 2011 | 36.421,12 € | X |

7. ENVIRONNEMENT – ENERGIE – MOBILITE

Le service Environnement – Energie - Mobilité douce est constitué de Mme Brigitte Maroy, éco-conseillère et conseillère en mobilité, et de Mme Anne Theys, agent technique en chef et conseillère en mobilité, qui a intégré le service le 17 octobre 2011.

Commission consultative de l'Environnement

Membres

| | |
|--------------------------------|--|
| M. Olivier LENAERTS, | Président |
| M. Jean-Marie GILLET, | |
| M. Hugues LEBRUN, | Membres issus du Conseil communal |
| M. Vincent LETHE, | |
| M. Laurent GREGOIRE, | Représentants des groupes politiques du Conseil communal ; |
| Mme Renate WESSELINGH, | |
| M. Jean-Pierre VAN PUymbrouck, | |
| M. Michel INSTALLE, | |
| M. Hervé DEMASY, | |
| M. Etienne OFFERGELD, | |
| M. Cédric HARMAN, | |
| M. Samuel BROEDERS, | |
| M. Pierre MATZ, | |
| Mme Marina LOHEST, | |
| M. Jean-Luc GILOT, | Membres à titre personnel |

Secrétaire : Mme Brigitte MAROY : convocations, participation aux réunions, procès-verbaux des réunions, relais des projets et demandes vers le Collège, mise en œuvre des actions sélectionnées, rapport d'activités.

Réunions de la commission Environnement :

- **12/05/2011** : rencontre avec l'agent constatateur et propositions, définition des tâches du projet Eté solidaire 2011 « Redonnons vie à nos rivières », Contrat de rivière : évaluation de l'état d'avancement du programme d'action 2011-2013.
- **1/12/2011** : actions et bilans 2011 (gestion ruisseaux, déchets, éoliennes, PASH,...), choix de projets d'actions 2012.

Commission communale de Mobilité

La Commission communale de Mobilité a été élargie à des représentants du monde cycliste dans le but de répondre aux critères imposés par la Région wallonne pour l'élaboration du Plan cyclable de Walhain.

Membres

Mme Isabelle DENEFF-GOMAND,
M. Jean-Marie GILLET,
M. Hugues LEBRUN,
M. Olivier LENAERTS,
M. André LENGELE,
M. Philippe MARTIN,
M. Christian REULIAUX,

Membres issus du Conseil communal ou représentants des groupes politiques du Conseil communal ;

M. Jean-Claude ADRIAASENS,
M. Florent BOUILLON,
Mme Nathalie BURNONVILLE,
Mme Danièle GALLETZ,
M. Etienne HUYBENS,
Mme Cécile SAILLEZ,
M. Ekkehard STARK,
M. Jean-Pierre VAN PUymbrouck,
Mme Renate WESSELINGH,

Membres représentant les cyclistes ou des citoyens de Walhain

Secrétaire : Mme Brigitte MAROY : convocations, participation aux réunions, procès-verbaux des réunions, intégration des réflexions dans le Plan cyclable de Walhain.

Réunions de la commission communale « vélo » :

- **22/02/2011** : élargissement de la Commission communale de Mobilité par cooptation, présentation du projet commune Wallonie cyclable, présentation du diagnostic BYPAD, analyse de la situation existante, évocation des priorités en matière cyclable
- **16/06/2011** : projet commune Wallonie cyclable : état d'avancement du Plan : présentation et prise de position de la commission, présentation des Voies centrales banalisées
- **15/09/2011** : projet commune Wallonie cyclable : présentation du Plan cyclable de Walhain, approbation

Agenda 21 local

- Suivi des journées de formation obligatoire pour les éco-conseillers dans le cadre du subsidé Agenda 21 local ;
- Rédaction du rapport A21L (présentation des actions communales 2011 répondant aux critères de développement durable) ;

Déchets

- Collecte des encombrants : informations à la population et suivi avec l'IBW ;
- Collecte des réutilisables : mise en place, renouvellement des conventions avec l'AID et l'IBW, publicité des collectes, informations à la population, suivi ;
- Ressourcerie de la Dyle : mise au point du futur service de collecte encombrants-réutilisables en collaboration avec l'IBW et la Ressourcerie de la Dyle : coordination intercommunales et suivi administratif ;
- Collecte des sapins de Noël en janvier 2011 : publicité, suivi ;
- Collecte « amiante-ciment » avec les sacs de l'IBW : information au public, suivi ;
- Collecte des jouets : coordination avec le CPAS de Walhain qui, pour la 1^{ère} fois, assure la collecte et est bénéficiaire des jouets collectés au parc à conteneurs de Walhain dans le cadre de la journée de collecte des jouets ;

- Collecte des textiles : état des lieux du réseau communal de conteneurs à textiles, gestion du parc, actualisation des conventions liant la communes aux divers opérateurs ;
- Collecte des déchets verts : mise en œuvre de nouvelles formules de collecte de tontes de pelouse et de branchages ;
- Déchets verts : mise en œuvre de la politique de soutien à l'achat de tondeuses mulching et/ou de broyeur de végétaux, suivi administratif des demandes ;
- Déchets verts : coordination du réseau des guides composteurs de Walhain : participation des guides de la commune à la 1^{ère} rencontre des Guides composteurs du Brabant wallon, organisation d'un stand de sensibilisation au compostage lors de la journée des associations, relais des demandes de citoyens souhaitant l'avis d'un guide composteur ;
- IBW : collaboration et suivi administratif des demandes et problématiques liées au Département Déchets de l'IBW ;
- Relais vers l'IBW des problèmes de collectes en porte-à-porte (ordures ménagères, papier-carton, PMC) ;
- Relais des campagnes IBW pour les parcs à conteneurs (collecte de vélos, collecte de jouets, sensibilisation au réemploi, collecte des bâches agricoles, collecte des emballages phyto, ...) ;
- Relais vers le parc à conteneurs : contacts, relais des problèmes ; suivi de la campagne « Propreté autour des bulles à verre » de l'IBW : suivi administratif, coordination avec l'agent constatateur ;
- Bilan des initiatives communales de collectes sélectives pour l'IBW, déclaration de créance ;
- Distribution des sacs « prépayés » à la population : courrier et documents joints à l'enrôlement de la taxe déchets, coordination de la distribution des rouleaux, ... ;
- Déclarations auprès de l'Office wallon des Déchets (OWD) ;
- Coût vérité : calcul du coût vérité réel 2010, suivi des chiffres 2011, budget 2012 ;
- Sensibilisation à la prévention des déchets et à l'éco-consommation : documentation, panneaux d'exposition, stands, ... ;
- Déchets communaux : gestion des huiles usagées.

Coût-vérité WALHAIN

| | Recettes | 2011 Budget | 2012 Budget | COMMENTAIRES |
|----|---|-------------------|-------------------|--|
| 1. | Contributions perçues pour la couverture du service minimum | 151 130 | 158 130 | 4518 enrôlés x 35 € (nombre d'enrôlés 2011 + 2% d'augm. démographique) |
| 2. | Produit de la vente de sacs payants | 141 000 | 99 000 | Estimation à partir du nombre de rouleaux vendus en 2010 + augm. démographique - estimation du nombre de rouleaux distribués comme prépayés |
| 3. | Redevance pour l'enlèvement des encombrants non incluse dans la contribution visée au point 1 : | | | |
| | Encombrants-réutilisables | 300 | 0 | Pas de recettes dans la collecte qui fonctionnera au cas par cas. Les sommes perçues auprès des habitants seront conservées par les collecteurs : IBW ou Ressourcerie de la Dyle. Mise en place en janvier 2012. |
| | Déchets verts- tontes de pelouse | | 100 | Collecte des tontes de pelouse au cas par cas sur inscription - 5€/contenant de 100 litres |
| | Branchages | 3 000 | 95 | Collecte des branchages au cas par cas sur inscription -15 €/m ³ , 10 €/m ³ suppl. et max 3 m ³ |
| | Sapins de Noël | 300 | 0 | Collecte des sapins de Noël en porte-à-porte. Service gratuit |
| | TOTAL | 295 730,00 | 257 325,00 | |
| | Taux de couverture coût-vérité | 97,03 % | 104,46 % | |

Nature

- Plantations des espaces publics : commandes, conseils techniques, suivi ;
- Fleurissement de la commune : suivi administratif, commandes ;
- Utilisation de lombricompost dans les plantations communales ;
- Projet biodiversité à l'école de Perbais : suivi administratif, mise en œuvre ;
- Arbres remarquables : liste actualisée des arbres remarquables : collaboration avec Natagora : visites de terrain, rapport final attendu pour début décembre 2011 ;
- Gestion différenciée : recherche de stagiaire, propositions au Collège ;
- Appels ponctuels au service concerné de la Région wallonne pour le piégeage des rats musqués ;
- Visites chez des citoyens soupçonnant des invasions de chenilles processionnaires ;
- Aide au citoyen en demande d'informations variées : haies, arbres, prairies fleuries, lutte contre les plantes invasives,...

Développement rural

- Plan communal de Développement rural : rassemblement des documents sollicités par l'auteur de projet auprès des différents services de l'Administration communale pour description de la situation existante sur la commune de Walhain ;

Eau et inondations

- Révision du PASH : rencontres avec l'IBW, contacts avec le bureau d'études et suivi administratif ;
- Systèmes d'épuration individuelle : renseignements divers ;
- Contrat de rivière : lien avec le bénévole du Contrat de rivière pour l'inventaire 2011 ;
- Contrat de rivière : participation à des réunions thématiques ; coordination d'une réunion organisée à Walhain ;
- Eté solidaire : coordination de l'opération « Redonnons vie à nos rivières » : encadrement de 8 jeunes et de bénévoles du Contrat de rivière pour la lutte contre la balsamine, la cartographie des atteintes aux ruisseaux et le nettoyage de certains sites, coordination de l'exposition ;
- Lutte contre la balsamine : coordination du 2^{ème} passage d'arrachage en septembre avec les Scouts de Nil ;
- Réponse à un questionnaire du SPW sur les inondations à Walhain en 2010-2011, réponse à une demande de la Province du Brabant wallon sur les inondations à Walhain en 2010 ;
- Alternative biologique de curage pour le Hain et les égouts de Walhain : obtention d'un subside auprès de la province du Brabant wallon, cahier de charge, passation de marché, suivi des travaux ;
- Cours d'eau non navigables : visite annuelle avec le commissaire voyer, suivi administratif des problèmes et infractions ;

Agriculture

- Dégâts aux cultures : recensement des plaintes, contact avec les experts agricoles, visites de terrain, convocation de la Commission de constat des dégâts agricoles, suivi administratif ;
- Recensement agricole de mai 2011 : suivi administratif ;
- Recensement des cultures maraîchères de septembre 2011 : suivi administratif ;
- Courriers divers aux agriculteurs (recensement, bandes enherbées de bords de route, dégâts agricoles, ...) ;
- Suivi de demandes spécifiques (bien-être animal, plantations, abattoir temporaire,...)
- Réunion avec les agriculteurs membres des conseils communaux, du CPAS et des commissions communales pour évocation des problématiques prioritaires sur le territoire communal : coordination et suivi administratif ;

Energie

- Elaboration du PALE (Plan d'Actions Locales en matière d'Energie) : gestion du marché de service, suivi administratif, accompagnement et coordination pour l'élaboration du plan ;
- Renseignements aux citoyens pour les primes en matière d'énergie ;

- Exonération des redevances gaz et électricité au profit des communes : déclaration, suivi administratif ;
- Formation de guides Energie : coordination, participation à la formation, suivi et coordination administrative ;
- Formation d'éco-guides énergie : sollicitation et obtention d'un subside, préparation de la formation prévue en mars 2012 ;
- Groupement d'achat pour panneaux photovoltaïques : soirée d'information co-organisée par la commune de Walhain : promotion de l'activité ;
- Etat des lieux et relance des dossiers UREBA des bâtiments communaux ;

Mobilité

- Participation aux formations continuées pour conseillers en mobilité ;
- VAP (voiture à partager) : responsable de l'antenne de Walhain : contacts avec l'asbl Vap, inscription des nouveaux membres ;
- Covoiturage : promotion du système Carpoolplaza : suivi administratif, coordination pour le site internet communal ;
- Mobilité douce : contacts avec le groupe « A vot'sentier », avis pour le service urbanisme, recherche de renseignements concernant certains sentiers, ... ;
- Projet Wallonie cyclable : voyage à Séville, mise en place et coordination de la commission communale de mobilité avec représentants « vélo », visites de terrain, élaboration du Plan cyclable de Walhain ;
- Projet de Voies centrales banalisées : expérience-pilote avec la Région wallonne et l'IBSR : participation à l'élaboration du projet, suivi et coordination ;
- Projet d'effets de porte aux entrées de village : coordination avec l'auteur de projet pour l'élaboration du projet, relais vers le Collège, recherche de subsides auprès de la Province du Brabant wallon pour la mise en œuvre ;
- Organisation de l'après-midi de la Mobilité le 21 septembre 2011 : stands de réparation de vélos, stands de gravure antivols de vélos et promotion de la campagne fédérale antivols de vélos, présentation du Plan cyclable de Walhain, ... ;
- Aménagements de la Nationale 4 : participation aux réunions intercommunales et avec le SPW, l'UCL, etc.

Alimentation – Sécurité alimentaire - Consommation durable

- Déclarations AFSCA pour les bâtiments scolaires et communaux ;
- Repas scolaires pour les écoles communales : analyse des nouveaux tarifs pour l'année scolaire 2011-2012 ;
- Témoignage en tant qu'acheteur responsable - volet « organisation publique » dans la campagne ACHACT (Campagne vêtements propres) : coordination avec les guides composteurs pour interview en groupe ;
- Contact avec l'AFSCA et l'équarrissage pour interpellations ponctuelles ;

Infractions environnementales

- Collaborations avec les agents constatateur et sanctionnateur : transmission des infractions à l'agent constatateur, suivi.

Urbanisme

- Avis et collaborations diverses avec les services travaux et urbanisme ;
- Avis concernant des demandes d'abattage d'arbres ;
- Avis concernant des permis d'environnement ;
- Avis en matière de mobilité.

Divers

- Jardin solidaire (Potawal) : lien administratif pour le suivi des demandes d'aide de Potawal, convention commune de Walhain-Potawal pour la mise à disposition du terrain communal ;
- Etat de l'Environnement 2010 à Walhain : fiche du SPW relue et complétée ;
- Site internet communal : contenu et maintenance des rubriques environnement, énergie et mobilité - adaptation du site en fonction de l'agenda et de l'actualité pour les services travaux et environnement ;
- Rédaction d'articles pour les bulletins communaux et feuilles communales ;
- Rapport d'activité 2010 du service éco-conseil.

Agent Constatateur – Fonctionnaire Sanctionnateur

(Service des Sanctions administratives communales)

Le Conseil communal, en sa séance du 28 avril 2008 a adopté le règlement général de police (RGP). Ce règlement a été mis en application à partir du 1^{er} juin 2008.

En juin 2008, suite au décret délinquance environnementale, un nouveau règlement général de police est rédigé et est entré en vigueur sur le territoire de la commune de Walhain, mais également sur l'ensemble des quatre autres communes que composent la zone de police Orne-Thyle.

Ce nouveau texte comprend désormais trois parties :

- Partie I qui reprend l'ancien règlement adopté en 2008 mais retravaillé ;
- Partie II qui concerne de manière spécifique tout ce qui à trait à la collecte des déchets ménagers et autres ;
- Partie III qui concerne alors la délinquance environnementale.

Ces trois parties ont été adoptées lors de la séance du conseil communal du 11 janvier 2010.

Afin de faire respecter ce règlement de police, deux acteurs sont présents sur le territoire de la commune de Walhain. Ces deux agents sont également compétents pour les autres communes de la zone de police Orne-Thyle.

Petit rappel

Le rôle de l'**Agent Constatateur**, comme son nom l'indique, est de constater les infractions commises à l'encontre d'une des dispositions du règlement de police. Son travail est avant tout axé sur la prévention, le dialogue, l'échange avec la population. Ce n'est qu'en dernier recours qu'il procède à la rédaction d'un procès-verbal ayant la même valeur qu'un procès-verbal rédigé par un fonctionnaire de police.

Ce travail se fait ainsi en collaboration avec le **fonctionnaire sanctionnateur**. Son rôle premier est de poursuivre les infractions au règlement général de police, lesquelles auront été, préalablement, constatées dans un procès-verbal rédigé par un fonctionnaire de police ou par l'agent constatateur. Sans procès-verbal, pas de moyen d'action possible. Une fois le procès-verbal entre les mains du fonctionnaire sanctionnateur, ce dernier ouvre une procédure administrative à l'encontre du contrevenant. Cette procédure *peut* se solder par l'imposition d'une amende administrative. En ce qui concerne le montant de ces dernières, deux situations doivent être distinguées :

- soit le procès-verbal est rédigé sur base d'une infraction à la partie I ou à la partie II du règlement, dans ce cas, le montant maximal est fixé par la loi à 250€ ;
- soit le procès-verbal est rédigé sur base d'une infraction à la partie III du règlement, et dans ce cas, différents montants sont applicables en fonction de la catégorie de l'infraction (catégories fixées par le décret délinquance) :
 - infractions de 2^o catégorie (abandon de déchets ou incinération de déchets) : maximum 100.000€
 - infraction de 3^o catégorie (non raccordement à l'égout) : 10.000€ maximum

- infraction de 4^o catégorie (non clôture des terres en bordure de cours d'eau) : 1.000€ maximum

Remarque : ces procès-verbaux qui concernent la partie III sont d'abord au Procureur du Roi qui décidera de poursuivre ou non. Ce n'est qu'en cas de non poursuite pénale, que le dossier revient à la commune pour poursuites administratives.

En dehors de cet aspect répressif, la commune de Walhain souhaite avant tout jouer la carte de la prévention en prenant directement contact avec les habitants de la commune qui enfreindraient un des articles du règlement général de police. L'ouverture d'un dialogue permet alors d'exposer la situation et de rappeler l'existence du règlement. Le « contrevenant » dispose alors d'un délai pour se mettre en ordre.

En cas de non réaction, l'agent constatateur dresse procès-verbal.

Face aux contrevenants extérieurs à la commune de Walhain, ou quand le dialogue n'est pas possible, un courrier reprenant l'article du règlement enfreint est envoyé, précisant le délai laissé pour régulariser les choses.

Pour l'année 2011, 110 dossiers ont été ouverts, dont 14 ont donné lieu à la rédaction d'un procès-verbal (6 émanant de la police et 8 de l'agent constatateur).

Avant d'infliger des amendes à ces contrevenants, une procédure de médiation est « tentée » entre parties, ainsi qu'une rencontre avec les divers intervenants afin d'obtenir un éclaircissement sur le dossier et la position de chacun. Ce n'est qu'en cas d'infraction avérée qu'une amende administrative est infligée.

Tableau récapitulatif côté « répression »

| <u>Infractions</u> | <u>Nombre</u> |
|---|---------------|
| Abandons de véhicule | 7 |
| Atteintes aux cours d'eau / Berges | 13 |
| Déchets (dépôt ou sur domaine privé) | 38 |
| Divagation d'animaux sur la voie publique | 1 |
| Environnement | 1 |
| Elagages/Tailles | 27 |
| Incinération de déchets | 2 |
| Ivraie | 16 |
| Nuisances sonores diverses | 3 |
| Propreté | 2 |

NB. Plusieurs de ces dossiers sont toujours en cours de procédure. De même, d'anciens dossiers d'années antérieures, sont toujours ouverts car toujours en attente de paiement de l'amende.

A côté de ces dossiers, différents projets ont été mis sur pied et d'autres doivent encore être poursuivis :

- Collaboration avec la cellule Contrat de Rivière Dyle-Gette (CRDG) dans le but de résoudre les atteintes aux cours d'eau ;
- Collaboration avec l'Intercommunale du Brabant Wallon (IBW) dans la lutte contre les dépôts autour des bulles à verres ainsi qu'aux alentours des parcs à conteneurs ;
- Rédaction de courriers dans le cadre de dégradations constatées aux salles communales, aux installations sportives ou aux alentours de monuments religieux ;
- Participation à des réunions regroupant les divers agents constatateurs de l'arrondissement judiciaire de Nivelles ;
- Participation à la Commission sur les sanctions administratives communales auprès de l'UVCW, regroupant des intervenants provenant des diverses provinces de la région wallonne. L'objectif est la rédaction d'un guide de procédure commun en la matière ;

Personnes de contact

| | |
|--|--|
| Agent constatateur : M. Grégory BARTEL | Fonctionn.sanctionn.: Mme Nathalie GATHOT |
| 010/65.75.75 | 010/65.75.75 |
| 0477/20.26.62 | 0497/58.92.28 |
| du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 | du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 |
| agent.constatateur@publilink.be | nathalie.gathot@publilink.be |

SPORTS – CULTURE - JEUNESSE

Infrastructures communales

Walhain-Saint-Paul

Rue Chapelle Sainte Anne, 11 :

Un bâtiment qui comprend la buvette du football, une salle polyvalente équipée d'une cuisine industrielle semi aménagée, deux vestiaires pour le football, une salle de musculation, bâtiment multifonctionnel – ticketterie "Les Boscailles".

Rue Chapelle Sainte Anne, 13 :

1 hall omnisports équipé + quatre vestiaires à l'usage des équipes de badminton, volley, mini-foot + quatre vestiaires contigus au hall destiné au football.

- 3 terrains de tennis ;
- 4 terrains de football homologués + 1 terrain de pré-minimes + 1 zone d'entraînement joueurs et gardiens ;
- 1 tribune couverte debout de ± 300 places + 2 extensions (± 120 places) ;
- 1 tribune couverte debout/assis de ± 750 places + 2 billetteries + locaux administratifs, salle de réunion, buvette et sanitaires ;
- 1 aire de roller équipée.

Nil-Saint-Vincent

Place du Tram :

- 1 ballodrome avec club-house : le bâtiment doit être équipé de sanitaires et de douches. Le permis est octroyé, la promesse ferme de subsides de la Région wallonne a été notifiée le 14 juillet 2010 après quoi les marchés ont été attribués. Les travaux sont en cours de réalisation (pour les détails voyez le chapitre 7 : Travaux)
- 1 terrain multi-sports (volley ou basket) ;
- 1 terrain de pétanque.

Nil Pierreux

Une aire de jeux Place Clochemerle

- 1 terrain de pétanque ;
- 1 aire de repos ;
- 1 balançoire ;
- 1 jeu à ressorts.

Tourinnes-Saint-Lambert

Rue des Cortils :

- 1 bâtiment (*) inauguré le 11 octobre 2009 qui comprend une salle polyvalente au rez-de-chaussée, 4 vestiaires au sous-sol, une salle multisports et une buvette ;
- 1 terrain de tennis (*) ;
- 1 terrain de football (*) ;
- 1 terrain multisports.

* Dans le cadre d'une convention F.C. Tourinnes/Commune de WALHAIN relative à l'occupation du terrain de football et du club-house ainsi qu'à l'utilisation du bâtiment/douches.

Commission consultative des Sports

La Commission consultative des Sports est composée à la fois de citoyens, de représentants d'associations et de représentants des autorités publiques présentes sur le territoire de la Commune. Elle traite de l'ensemble des disciplines sportives existant dans la commune, avec pour but de les faire connaître et d'en améliorer le fonctionnement. Elle a pour second objectif de créer des synergies ainsi que de promouvoir et de développer de nouvelles activités et de nouveaux projets.

Membres

| | |
|---|-----------------------------------|
| Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH | Présidente |
| M. André LENGELE | |
| M. Raymond FLAHAUT | |
| M. Yves BAUWENS | |
| M. Olivier LENAERTS | |
| Mme Catherine GILLARD-GERARDY | |
| M. Jean-Marie GILLET | |
| Mme Cécile PIERRE-DELOOZ | Membres issus du Conseil communal |
| M. Benoît GERARD | |
| Mme Pascale ROMBEAU | |
| M. Jean-Luc COQUERELLE | Membres à titre personnel |
| Secrétaire : Mme Isabelle Labyoit. | |

Une réunion visant à étudier la faisabilité de la création d'un « Centre sportif local » s'est tenue le 18 mai 2011.

Commission consultative de la jeunesse

La Commission consultative de la jeunesse ne s'est pas réunie cette année. Le Collège a préféré travailler par projet : Place aux enfants, participation au mémorial Van Dam, participation aux cérémonies du 11 novembre.

Secrétaire : Mme Isabelle Labyoit.

Commission consultative de la culture

Membres

| | |
|---|-----------------------------------|
| M. Paul VAN RUYCHEVELT | Président |
| Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH | |
| M. Philippe MARTIN | |
| M. Hugues LEBRUN | Membres issus du Conseil communal |
| Mme Rose BULKA | |
| Mme Claude BUCHKREMER | |
| Mme Françoise DE NEYER | |
| M. Eric HAUBRUGE | |
| Mme Muriel DAMIEN | |
| M. André VANDERBORGHT | Membres à titre personnel |
| Mme Brigitte SAMAIN | |
| Secrétaire : Mme Isabelle Labyoit. | |

Réunions

1^{er} Février, 16 juin et 13 octobre 2011.

Etablissement d'un bulletin des activités culturelles (Journées du Patrimoine, Au Fil de l'Art, Office du Tourisme,...) promotion et suivi des manifestations organisées par les associations culturelles walhisoises et par l'Office du Tourisme.

- Du 23 avril au 1^{er} mai 2011, exposition consacrée à la Conquête de l'Espace ;
- Du 11 au 19 juin 2011, exposition consacrée à l'histoire et au Patrimoine de Walhain-Centre ;
- Les 25 et 26 juin 2011, dans le cadre de la kermesse de Tourinnes-Saint-Lambert, balades commentées dans le centre de Tourinnes en calèche ;
- Le vendredi 3 septembre 2011, excursion à Liège ;
- Le vendredi 23 septembre 2011 conférence : L'Histoire de Nil-Pierreux ;
- Différentes balades à Walhain.

10. COOPERATION AU DEVELOPPEMENT, JUMELAGES ET RELATIONS INTERNATIONALES

La Commune a le souhait de développer un pôle ouvert sur les relations internationales. Celui-ci est essentiellement articulé autour des activités de la **Commission consultative des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération au développement**.

Créée et constituée par le Conseil communal, cette commission est destinée à développer un pôle international dans la Commune. Elle apporte son soutien aux comités locaux de jumelages et aux associations communales actives dans le domaine de la coopération internationale et de l'éducation au développement.

Elle formule des avis et des propositions en matière de relations internationales, de jumelages et de coopération au développement et les fait connaître aux autorités communales. Elle envisage ou soutient des échanges d'expériences et d'expertise, des projets humanitaires, des échanges interculturels, linguistiques, ... qui permettent une meilleure connaissance de l'autre et le tissage de liens forts (voir règlement complet et missions de la commission sur le site www.walhain.be).

Membres :

| | |
|------------------------------|--|
| Mme Agnès NAMUROIS | Présidente, Echevine de la Coopération |
| Mme Andrée MOUREAU DELAUNOIS | |
| M. Marcel BOURLARD | |
| M. Philippe MARTIN | Membres du Conseil communal |
| Mme Caroline DOSSOGNE | |
| M. Michel INSTALLE | |
| Abbé Prosper KANYAMUHANDA | |
| M. Henry VAN ZUYLEN | A titre personnel |

Secrétaire : *Mme Isabelle PAAR.*

La Commission s'est réunie les 28 avril, 28 juin, 13 juillet, 17 août, 1^{er} septembre, 28 septembre (conférence de presse), le 14 octobre et le 30 novembre 2011.

En 2011 ont été réalisés deux projets d'envergure :

1. Suite à un appel à projets émanant de la Coopération technique belge (CTB) dans le cadre de la Semaine du Commerce équitable, la Commission a proposé de réaliser un goûter promenade autour de produits équitables et durables et, principalement, autour du chocolat. Le projet a été retenu, et un subside de 4.000 € a été alloué par la CTB.

Trois chocolatiers belges, des artisans locaux et des producteurs « bio » travaillant dans le respect des valeurs du commerce équitable ont ainsi eu l'occasion de faire goûter leurs produits aux visiteurs. L'après-midi « **Tous à l'équi-table gourmande !** » à la Salle Saint-Lambert, le 9 octobre 2011, a attiré 200 à 300 personnes.

2. Un projet à long terme a été mis en œuvre dans le cadre de la Coopération internationale communale (Programme CIC) en collaboration avec l'Union des Villes et des Communes de Wallonie. Il s'agit d'un protocole d'accord et d'une convention spécifique d'intervention avec le Territoire de Madimba dans le Bas Congo en RDC. Ce partenariat vise à soutenir les services d'Etat civil et de la population des diverses entités du Territoire.

Une deuxième mission a été réalisée sur les lieux du 7 au 14 avril 2011. Mmes Agnès Namurois et Nathalie Henry, employée du service de l'état civil et population de la Commune, y ont organisé une formation concernant l'état-civil pour une cinquantaine d'officiers et préposés de l'Etat civil congolais. Elles leur ont fourni le matériel théorique (syllabus, Code de la famille) et mobilier (ordinateur, registres ad hoc, etc.). Une réunion de la Commission a eu lieu le 30 novembre 2011 où elles ont pu présenter, dans les grandes lignes, leur travail sur place.

11. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Années scolaires 2010-2011 et 2011-2012

Population scolaire au 1^{er} octobre

| Classes | Walhain Centre | | Tourinnes | | Perbais | |
|---------------------------|----------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | 2010-2011 | 2011-2012 | 2010-2011 | 2011-2012 | 2010-2011 | 2011-2012 |
| Maternelles | 60 | 65 | 26 | 26 | 35 | 37 |
| 1 ^{ère} primaire | 14 | 19 | 9 | 8 | 5 | 13 |
| 2 ^{ème} primaire | 18 | 13 | 4 | 9 | 16 | 5 |
| 3 ^{ème} primaire | 14 | 17 | 10 | 4 | 9 | 13 |
| 4 ^{ème} primaire | 18 | 14 | 11 | 10 | 6 | 7 |
| 5 ^{ème} primaire | 11 | 14 | 7 | 11 | 5 | 6 |
| 6 ^{ème} primaire | 13 | 9 | 9 | 7 | 12 | 5 |
| Total primaires | 88 | 86 | 50 | 49 | 53 | 49 |

Organigramme de l'enseignement communal

Trois implantations scolaires : Walhain-Centre, Tourinnes-Saint-Lambert et Perbais, sous une seule direction.

Directeur : Joël VIGNERON

• WALHAIN CENTRE

- 4 classes maternelles (3 classes + 1 classe d'accueil)
- 5 classes primaires

Titulaires

- | | |
|---|--------------------------------------|
| - Accueil | Stéphanie DEVILLE (TP) |
| - 1 ^{ère} maternelle | Nathalie BOURNONVILLE (D) |
| - Aide complémentaire : | Mirella MANCONI (PTP – 4/5 temps) |
| - 2 ^{ème} maternelle | Brigitte MASSET (D en I.C. complète) |
| | Remplaçante : Anne SERNEELS (TP) |
| - 3 ^{ème} maternelle | Corinne DOYEN (D) |
| - 1 ^{ère} primaire | Annette GOUSENBOURGER (D) |
| - 2 ^{ème} primaire | Catherine MAILLEUX (D) |
| - 3 ^{ème} primaire | Axelle BOURLARD (D) |
| - 4 ^{ème} primaire | Delphine BRICART (D) |
| - 5 ^{ème} et 6 ^{ème} primaire | Marie-Aude CHAMOY (TP) |

• TOURINNES ST LAMBERT

- 2 classes maternelles
- 3 classes primaires

Titulaires

- 1^{ère} et 2^{ème} maternelle
Aide complémentaire
 - 3^{ème} maternelle
 - 1^{er} degré primaire
 - 2^{ème} degré primaire
 - 3^{ème} degré primaire
- Virginie HARDENNE (TP)
Hélène PUTMANS (PTP – 4/5 temps)
Nadia BRICART (D – I.C. 1/4 temps) + Maïté MEERT (¼ temps T)
- Sabine DUCHENE (D)
Bernadette JASPART (D)
Linda VIRGO (D)

- **PERBAIS**

- 2 classes maternelles
- 3 classes primaires

Titulaires

- 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} maternelle
 - Aide complémentaire
 - 1^{er} degré primaire
 - 2^{ème} degré primaire
 - 3^{ème} degré primaire
- Anne-Françoise FLAHAUT (D)
Laurence VILAIN (D)
Maïté MEERT (T – 16 périodes par semaine)
Emilie BARBRY (PTP – 4/5 temps)
- Virginie van der STRATEN WAILLET (D – I.C. 1/5 temps) + Krystel SAPIN (TP - 1/5 temps)
Mélanie DECALUWE – (TP – en congé de maternité)
Remplaçante : Valérie LIROUX (TP)
François DEPAS (D)

- **Maîtres spéciaux des trois implantations**

- néerlandais :
 - religion catholique :
 - morale laïque :
 - religion protestante :
 - religion islamique
 - éducation physique :
 - psychomotricité :
 - périodes d'aide aux P1/P2
- Isabelle GILBERT (D – en disponibilité pour convenance personnelle)
Mireille ALBERS (T) (2^{ème} et 3^{ème} degrés primaires)
Irène CHARLIER (T) (3^{ème} maternelle, 1^{er} degré primaire)
- Anne PIGEOLET (D)
Pascal DELIZEE (T)
Anne SALSAC (TP)
Brahim AFLAH (T)
- Laurent POUPAERT (D – en disponibilité pour convenance personnelle)
Sébastien BERGIERS (D)
Ludovic GERMAIN (T)
Sébastien BERGIERS (TP)
Krystel SAPIN (TP)

* (D) personnel définitif; (T) personnel temporaire, (TP) personnel temporaire prioritaire

NB. Depuis décembre 2008, un cours d'initiation au néerlandais a été inauguré depuis la 3^{ème} maternelle jusqu'à la 2^{ème} primaire.

NB. L'école communale de Walhain organise un Marché de Noël le 10 décembre 2011, en vue de récolter des fonds pour l'implantation.

Le Conseil communal a ratifié 88 délibérations du Collège communal relatives à la désignation d'enseignants temporaires (remplacements pour cause de maladie ou désignations dans un emploi vacant).

Il s'est également prononcé sur :

- la demande d'une institutrice maternelle définitive sollicitant une mise en disponibilité pour convenance personnelle du 10 au 28 janvier 2011 ;

- la nomination à titre définitif d'un maître spécial d'éducation physique à raison de 20 périodes par semaine à la date du 1^{er} avril 2011 ;
- la demande d'une institutrice maternelle définitive sollicitant le bénéfice d'une mise ne disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite de type I à partir du 1^{er} septembre 2011 ;
- la demande d'une maîtresse spéciale de morale laïque définitive sollicitant le bénéfice d'une mise en disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite de type I à partir du 1^{er} septembre 2011 ;
- la demande d'une institutrice maternelle définitive sollicitant le bénéfice d'une interruption de carrière à ¼ temps pour l'année scolaire 2011-2012 ;
- la demande d'une institutrice maternelle définitive sollicitant le bénéfice d'une interruption de carrière à temps plein du 1^{er} septembre 2011 au 31 août 2012 ;
- la demande d'une maîtresse spéciale définitive de seconde langue sollicitant le bénéfice d'une mise ne disponibilité pour convenances personnels du 1^{er} septembre 2011 au 30 juin 2012 ;
- la demande d'un maître spécial définitif d'éducation physique sollicitant le bénéfice d'une mise en disponibilité pour convenances personnelles du 1^{er} septembre 2011 au 30 juin 2012 ;
- la demande d'une institutrice primaire définitive sollicitant le bénéfice d'une interruption de carrière à 1/5 temps pour cause de congé parental du 1^{er} septembre 2011 au 29 février 2012 ;
- la demande d'une institutrice primaire temporaire prioritaire sollicitant le bénéfice d'une interruption de carrière à ½ temps pour cause de congé parental du 6 janvier au 30 juin 2012 ;

Commission paritaire locale (COPALOC)

L'Arrêté du 13 septembre 1995 du Gouvernement de la Communauté française relatif à la création, à la composition et aux attributions des Commissions paritaires locales dans l'enseignement officiel subventionné, impose aux Pouvoirs Organisateurs (P.O.) la mise sur pied d'une telle commission. Celle-ci a été renouvelée par le Conseil communal, en sa séance du 29 janvier 2007, et est composée des membres suivants :

Membres - P.O.

Mme Laurence SMETS,
Mme Agnès NAMUROIS,
Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS
Mme Catherine GERARDY-GILLARD
Mme Isabelle DENEFF-GOMAND
M. Joël VIGNERON,

Bourgmestre,
Echevine,
Présidente du CPAS,
Conseillère communale
Conseillère communale,
Directeur des Ecoles communales,

Représentants syndicaux :

Mme Stéphanie BERTRAND
Mme Marie-Thérèse ANDRE
Mme Anne-Françoise FLAHAUT
Mme Delphine BRICART
Mme Marie- Aude CHAMOY
Mme Anne SERNEELS
Mme Mélanie DECALUWE
Mme Krystel SAPIN
M. André DEHUT

C.G.S.P.
C.S.C. (F.I.C.)
S.L.F.P.
C.S.C.
C.S.C.
C.S.C.
C.S.C.
C.S.C.
C.S.C.
C.S.C.
Conseiller S.L.F.P.

Secrétaire : Mme Christine DUQUENNE.

En 2011, la Commission s'est réunie les 27 avril, 29 juin et 30 septembre.

Conseil de Participation

Le décret de 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (décret « Missions ») prévoit qu'un conseil de participation soit créé dans tous les établissements scolaires organisés ou subventionnés par la Communauté française (article 69).

Membres

Mme Laurence SMETS
Mme Agnès NAMUROIS

M. Philippe MARTIN
Mme Catherine GERARDY-GILLARD
Mme Isabelle DENEFF-GOMAND
M. Joël VIGNERON

Membres issus du Conseil Communal
Directeur des Ecoles Communales

Mme Annette GOUSENBOURGER
Mme Sabine DUCHENE
Mme Anne-Françoise FLAHAUT
Mme Kristel SAPIN
Mme Virginie HARDENNE
Mme Brigitte MASSET

Représentantes des Enseignants

M. Pierre HENDRICKX
M. Benoît NICOLAS
M. Laurent GREGOIRE
M. Dimitri SAILLEZ
M. Pascal FROMENT
M. Philippe VERMEIRE
M. Vincent REYNAERTS

Représentants des Parents

M. Bernard LATTEUR

Représentant l'environnement social

Mme Anne-Michèle JADOUILLE
Mme Cindy BUIS
Mme Geneviève BURTON
Mme Francine HERALY
Mme Suzanne BONTE

Représentantes de l'Accueil extrascolaire

Secrétaire : Mme Caroline WOUEZ

Le Conseil de Participation s'est réuni le 16 juin 2011.

12. ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) - EXTRASCOLAIRE

La coordination de l'accueil temps libre (ATL) et de l'accueil extrascolaire est régie par le décret de la Communauté française du 3 juillet 2003, tel que modifié par le décret du 26 mars 2009 (décret ATL).

Il s'agit d'un décret d'**incitation** visant l'organisation de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre. Ce décret confie une responsabilité directe au niveau de pouvoir le plus en prise avec la réalité de terrain, à savoir, la Commune.

C'est la Commission Communale de l'Accueil (CCA) qui élabore et coordonne la politique d'accueil des enfants de 3 à 14 ans de la commune de Walhain. Son objectif principal est de mettre sur pied le programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) qui vise au développement des initiatives existantes, à la création de nouvelles opportunités d'accueil correspondant aux demandes et besoins de la population et à coordonner ses initiatives.

Le nouveau programme CLE (2011-2016) a été approuvé par le Conseil communal en sa séance du 17 janvier 2011. Dans le mois qui a suivi son approbation, il a été envoyé à la Commission d'agrément de l'ONE. L'agrément de l'ONE a été délivré le 7 juin 2011.

Commission communale de l'Accueil extrascolaire (CCA)

Membres :

| | |
|----------------------------|--|
| Mme Agnès NAMUROIS | Présidente |
| M. Marcel BOURLARD | |
| Mme Isabelle DENEFF-GOMAND | Membres issus du Conseil communal |
| M. Joël VIGNERON | Directeur des Ecoles communales |
| Mme Suzanne DURAND | Directrice de l'Ecole Communauté française |
| Mme Anne-Francoise FLAHAUT | Enseignante à Perbais |
| Mme Claire DERCLAYE | Association des parents de Walhain |
| Mr Dimitri SAILLEZ | Association des parents de Perbais |
| Mme Anne GILLES | Atelier Carbazole Asbl |
| Mme Vanessa IPSEN | Asbl Canimôme |
| Mme Nathalie BAIJOT | Psychomotricienne |
| M. Sébastien FRANCIS | Asbl CFS |
| M. Pascal GASPARD | Unité Scoute- Ligue des Familles |
| Mme Cindy BUIS | Accueillante extrascolaire à Walhain |
| Mme Suzy BONTE | Accueillante extrascolaire à Perbais |
| Mme Nadia HEREMANS | Responsable des Plaines communales |
| Mme Patricia LOVENS | Représentante ATL Province BW |
| Mme Françoise MERTENS | Coordinatrice ATL -ONE BW |

Secrétaire : Mme Isabelle PAAR, nouvelle coordinatrice ATL depuis le 1^{er} septembre 2011.

La CCA s'est réunie les 13 janvier, 10 mai et 16 novembre 2011.

Le programme CLE est un plan quinquennal qui se décline dans un plan d'action et un rapport d'activité annuels. Ces documents doivent parvenir à l'ONE, accompagnés des PV des CCA avant le 31 décembre de chaque année.

Le plan d'action annuel fixe, en début d'année scolaire, les objectifs et les actions à mener pour atteindre ces buts durant la période concernée. L'idée est de développer l'offre et la qualité de l'accueil pour répondre aux besoins des citoyens de l'entité.

A la fin de l'année scolaire, les membres de la CCA, en commission, évaluent le travail accompli et identifient les freins et facilitateurs qui sont apparus dans la réalisation des actions de terrain. La coordinatrice extrascolaire rédige alors un document d'évaluation, le rapport d'activité, qui est transmis aux membres de la CCA, au Conseil communal et à la Commission d'agrément ATL de l'ONE.

Le plan annuel pour l'année scolaire 2011-2012 a déterminé 3 grands objectifs :

Objectif 1 : meilleure campagne d'information.

Pour atteindre cet objectif, le service ATL souhaite mettre à jour le site communal en explicitant davantage les rubriques consacrées à l'ATL, aux plaines, à l'extrascolaire, au fonctionnement général de l'accueil temps libre à Walhain et faire les liens vers le portail accueildesenfants.be, vers la Maison d'enfants « Les P'tits Loups », vers la nouvelle crèche communale, vers le site des écoles de l'entité et vers les comités de parents.

Le SERVICE ATL souhaite également mettre en œuvre la publication d'un folder à distribuer bien avant chaque période de vacances pour que les parents aient connaissance des stages où ils peuvent inscrire leurs enfants. On diffusera plus largement l'information, au moyen d'affiches, de publicité dans les commerces, de feuillets dans les cartables (ce dernier point est déjà effectué).

Objectif 2 : Soutien à l'ATL et à l'accueil extrascolaire

- **Formation de base et formation continue des accueillantes des écoles**
L'idée est de proposer une formation de base qui se déroulerait à l'école de Nil pour nos accueillantes et pour celles de Nil.
- **Aménagements des locaux :** poursuivre dans la ligne des progrès déjà réalisés et continuer à procurer les aménagements et les fournitures nécessaires à un accueil de qualité.
- **Agrément ONE**
Pour les opérateurs d'accueil encore non agréés sur la Commune, le service ATL facilitera la présentation et la finalisation du dossier « code de qualité » auprès de l'ONE.
- **Malle de jeux**
Réaliser une « malle de jeux » qui pourra circuler dans les différentes écoles fondamentales. Mieux connaître ce qui existe dans les différentes implantations pour faire des économies d'échelle et faire circuler le matériel ludique.

Objectif 3 : renforcer la CCA

Un appel à nouvelles candidatures sera lancé pour renforcer le nombre de membres de la CCA.

Ce plan d'action 2011-2012 a été approuvé par la CCA du 16 novembre 2011 et sera envoyé à l'ONE avec le plan d'action annuel 2010-2011, le rapport d'activité 2010-2011 et les PV des CCA de l'année écoulée, avant le 31 décembre 2011.

Les Plainnes de vacances

Le service d'accueil extrascolaire de l'Administration Communale de Walhain organise des plainnes de vacances durant les congés scolaires de Pâques, de Juillet /Août et de Toussaint pour les enfants de 2,5 à 14 ans. Ces plainnes sont un service non résidentiel pour les enfants âgés de 2,5 ans à 14 ans.

L'accueil se fait dans les locaux de l'école de Walhain centre. Les activités se déroulent aussi au Centre sportif (les Boscailles). Une visite extérieure est programmée par semaine.

Pour assurer l'épanouissement des enfants et leur permettre de vivre des vacances enrichissantes, il est primordial d'établir un Projet d'Accueil, programme que les animateurs s'approprient et traduisent au travers d'activités et d'animations mises concrètement en place par l'équipe.

La commune a décidé d'investir dans l'organisation générale des plainnes de vacances en mettant des infrastructures, des moyens financiers et du personnel à la disposition de ce projet. L'objectif est d'atteindre une qualité optimale tant sur le plan de l'organisation pratique et de la sécurité que sur le plan pédagogique et relationnel.

Le projet pédagogique des plainnes de vacances communales respecte les objectifs du Décret de la Communauté française qui régit les centres de vacances en vigueur depuis le 20 septembre 2001.

La fréquentation moyenne par semaine est la suivante :

Pâques : en moyenne 25 enfants de 2 ans ½ à 5 ans et 20 enfants de 6 à 12 ans ;

Juillet –août : en moyenne 45 enfants de 2 ans ½ à 5 ans et 45 enfants de 6 à 12 ans

Toussaint : en moyenne 20 enfants de 2 ans ½ à 5 ans et 15 enfants de 6 à 12 ans.

Moniteurs : 23 jeunes ont travaillé durant ces 6 semaines de plaines de vacances en étant rémunérés. L'administration communale prend aussi en charge une grande partie du coût de la formation de ces jeunes qui souhaitent acquérir le brevet d'animateur reconnu par la Communauté française.

Les Garderies extrascolaires

Les garderies des écoles communales accueillent les enfants dès 7 heures le matin et jusqu'à 18 heures le soir. Pour assurer une qualité de l'accueil, un renforcement du nombre d'accueillantes a été un des objectifs de l'année scolaire 2010-2011.

Les accueillantes des écoles communales, ainsi que la coordinatrice Accueil temps Libre (ATL), ont suivi des formations continues (proposées dans le catalogue de l'ONE) durant l'année scolaire 2010-2011. L'objectif est que les accueillantes de toutes les écoles situées sur la commune suivent une formation de base ainsi que des formations continues.

Depuis la rentrée 2010-11, des activités à la carte sont proposées le mercredi après midi aux enfants de 2,5 à 12 ans qui restent à la garderie. Des visites du patrimoine communal (vieux château, moulin, fermes...) ; des initiations sportives (au football, à l'équitation,...) ; des bricolages à thèmes ; des animations diverses sont proposées.

Par ailleurs, des séances de psychomotricité sont organisées le samedi matin. Ces séances sont ouvertes aux enfants de 2,5 à 4,5 ans de toute l'entité. Ces animations ont débuté le 12 novembre 2011, avec, plus ou moins 7 enfants par groupe ; elles se dérouleront jusque juin 2012. Les séances reprendront à la rentrée scolaire de septembre 2012.

13. ACTION SOCIALE

Organes du Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.)

Conseil de l'Action sociale : 9 membres.

| | | |
|---------------------|------------|---|
| Présidente : | Mme | Andrée MOUREAU-DELAUNOIS |
| Membres : | MM. | Simone SMETS-DELCHARLERIE, Marianne SAND, Laurent GREGOIRE, Josiane DENIL-HENRY, Christian DELMARCELLE, Yvan BLOT, Olivier PETRONIN, Marcelle MONCOUSIN |

Bureau permanent : 3 membres.

| | |
|------------|--|
| Mme | Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Présidente ; |
| MM. | Simone SMETS-DELCHARLERIE, et Olivier PETRONIN, Membres. |

Comité de concertation : 5 membres.

| | |
|------------|--|
| Mme | Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Présidente ; |
| MM. | Simone SMETS-DELCHARLERIE, Marianne SAND, Christian DELMARCELLE et Laurent GREGOIRE, Membres |

Personnel

| | |
|--------------------------|--|
| Mme Valérie BARTHOLOMEE, | Secrétaire du CPAS (plein temps) ; |
| M. Xavier DELEUZE, | Receveur (1/4 temps) – jusqu'au 31 octobre 2011 ; |
| M. Laurent HAUTEKEET | Receveur (1/2 temps) – depuis le 1er novembre 2011 |
| Mme Yolande DONIS, | Assistante sociale, responsable du service social (4/5 temps) ; |
| Mme Pascale WINANDY, | Assistante sociale (1/2 temps) ; |
| Mme Marie FAYT, | Assistante sociale (4/5 temps) ; |
| Mme Anne-Sophie JANDRAIN | Assistante sociale - service aux familles et aux personnes âgées (1/2 temps) |
| | Assistante sociale – services d'aide à domicile (1/4 temps), Maribel. |

| | |
|---|---|
| M. Nicolas VAN DEN STEEN, Mme Isabelle PAAR, M. Laurent GRANDHENRY, Melle Marielle PRAIL, M. Alexandre HULLAERT M. Cédric LENGELE | Agent du logement (temps plein) Agent archiviste (détachement 2/5 temps par l'AC) – jusqu'au 8 novembre 2011 Employé d'administration (temps plein), APE ; Employée d'administration (temps plein) ; Service informatique (temps plein, actuellement en pause carrière) Espace public numérique et site Internet (1/2 temps) |
| Mme Bernadette BRIEN, Mme Martine LENGELE, Mme Brigitte CRAVILLON, Mme Marguerite STRAUVEN, Mme Françoise JASPART, Mme Christelle VANDERBECK, Mme Corinne QUADFLIEG | Aide ménagère (1/2 temps) Aide ménagère, (temps plein), APE ; Aide ménagère (1/2 temps), APE ; Aide ménagère (3/4 temps), APE ; Aide ménagère (temps plein) ; Aide ménagère (3/4 temps), Activa ; Aide ménagère (30h/semaine), Maribel. |
| Mme Anne-Catherine FONTAINE | Service de distribution des repas chauds (temps plein) |
| Mme Claudine VANHUFFELEN, Mme Jeannique ALEXANDRE, Mme Béatrice MASSON Mme Halina KAMINSKAYA Mme Pascale HENRY, | Aide familiale, (temps plein) ; Aide familiale (temps plein) ; Aide familiale (temps plein) ; Aide familiale (temps plein) – depuis le 27 juin 2011 ; Aide familiale, (3/4 temps) – jusqu'au 19 juin 2011. |
| Melle Emmanuelle KOOY, Mme Sandra LISSENS Mme Rosetta LALLA, | Agent d'insertion (2 jours/ semaine) ; Médiatrice de dettes (2 jours/ semaine) Psychologue (3 heures/ semaine) ; |
| M. Eskander SAAD | mis à disposition de l'asbl Apides (temps plein) - jusqu'au 14 septembre 2011 |
| M. Leonel EVOLA VEROYAY M. Patrice LEDUC | mis à disposition de l'AC de Walhain (temps plein) - depuis le 22 septembre 2011 mis à disposition des Restos du Cœur à Wavre (temps plein) - jusqu'au 16 avril 2011 mis à disposition de l'Asbl « Ressourcerie de la Dyle » (temps plein) – depuis le 1 ^{er} août 2011 |
| M. Alain STERKENDRIES | mis à disposition des Restos du Cœur à Wavre (temps plein) – depuis le 21 novembre 2011 |

Fonctionnement du C.P.A.S.

Le Budget du C.P.A.S., pour 2010, s'établissait comme suit :

| ORDINAIRE | | EXTRAORDINAIRE |
|--------------|----------|----------------|
| 1.423.385,97 | Recettes | 368.840,00 |
| 1.423.385,97 | Dépenses | 52.500,00 |

- Contribution de la Commune pour couvrir le manque de ressources du C.P.A.S. : 677.765,52 €
- Subvention du Fond Spécial de l'Aide Sociale : 31.319,45 €
- Nombre de revenus d'intégration : nouvelles demandes : 24

Récapitulatif des demandes de revenus d'intégration

| Année : | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|-----------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Demande : | 29 | 27 | 27 | 22 | 17 | 23 | 19 | 24 |

Contribution financière de la Commune pour le Centre public d'action sociale dans l'exercice de ses missions et de ses services

| Année : | Contribution : |
|-------------|-------------------|
| 2002 | 416.771,35 € |
| 2003 | 412.759,56 € |
| 2004 | 440.497,55 € |
| 2005 | 505.699,06 € |
| 2006 | 512.171,12 € |
| 2007 | 569.677,05 € |
| 2008 | 569.674,01 € |
| 2009 | 618.379,79 |
| 2010 | 617.996,06 |
| 2011 | 677.765,52 |

Eté solidaire 2011

L'opération Eté solidaire a eu lieu du 4 au 15 juillet 2011 et s'est axée sur deux projets bien différents :

- la réhabilitation de logements de transit et d'insertion à Nil-Saint-Vincent (CPAS)
- le nettoyage des cours d'eau et de leurs abords (Commune)

Le premier projet a permis de faire participer les jeunes à la réhabilitation d'un immeuble destiné à devenir des logements de transit et d'insertion en cœur de village pour des personnes en difficulté temporaire de logement. L'ancienne maison communale et la salle de classe de l'école communale de Nil sont aujourd'hui dédiées à l'accueil d'une population précarisée. En participant à sa rénovation, les jeunes se sont associés et, à travers eux, ont associé la population walhinoise à la réussite de ce projet d'insertion.

Le nouvel immeuble a été inauguré le dernier jour de l'Eté solidaire, le 15 juillet 2011. A cette occasion, les locaux étaient ouverts à la population walhinoise : en effet, c'est une richesse que de maintenir une diversité sociale et culturelle dans la population qui réside au cœur de nos villages.

N.B. L'immeuble a été baptisé, lors de son inauguration officielle le 23 novembre 2011, « Comme chez Toit »

En ce qui concerne **le second projet** « redonnons vie à nos rivières », la mission première des jeunes était de parcourir l'ensemble du réseau des eaux de surface sur le territoire de la Commune et d'arracher les balsamines de l'Himalaya selon la technique préconisée. Ils devaient aussi en cartographier les sites, recenser les autres plantes invasives éventuelles, les diverses atteintes observées aux ruisseaux (embâcles, destructions de berges ou d'ouvrages d'art, dépôts de déchets et nature de ces déchets).

Les sites où des dépôts de déchets illégaux étaient repérés ainsi que les endroits où on constatait l'utilisation illégale d'herbicides ont été communiqués à l'agent constatateur pour suivi des infractions.

Nettoyage des embâcles

Les équipes se sont rendues sur chaque site préalablement repéré pour enlever les déchets.

- Les déchets végétaux étaient retirés du lit du cours d'eau et déposés au loin des berges.
- Les déchets anthropiques non végétaux (plastiques, bouteilles, autres) ont été ramenés à la route pour être évacués.

Pour améliorer l'oxygénation de l'eau, une petite cascaterie a été construite sur un site auparavant envahi par des déchets. Les jeunes ont pu constater la différence de qualité de l'eau et du site.

Quelques habitants plus âgés ont été interrogés pour mieux connaître ce qui les liait aux ruisseaux du village. Ils ont fait part de quelques souvenirs que les jeunes ont retranscrits sous forme de brefs témoignages.

Deux expositions, une par projet, ont été disposées dans la maison réhabilitée de Nil et ont ainsi, comme de coutume, clôturé les deux semaines de l'Opération.

Conseil Consultatif de la Personne Handicapée

Membres :

| | |
|-------------------------------|-----------------------------------|
| Mme Isabelle DENEFF GOMAND | Présidente |
| Mme Andrée MOUREAU DELAUNOIS | |
| Mme Agnès NAMUROIS | Membres issus du Conseil communal |
| Mme Simone SMETS-DELCHARLERIE | |
| Mme Marianne SAND | Membre du CAS |
| Mme Vanessa IPSEN | Association Canimôme |
| M. André CHERON | |
| M. Xavier DELEUZE | |
| Mme Fanny VANLIERDE | |
| Mme Anne-Marie LINTERMANS | |
| Mme Noëlle DOCQUIER | |
| Mme Fabienne THAYSE | Membres à titre personnel |

Secrétaire : Mme Anne-Sophie JANDRAIN.

Le Conseil consultatif de la personne handicapée (CCPH) s'est réuni les 25 janvier 2011, 14 avril 2011, 21 juin 2011, 6 septembre 2011, 18 octobre 2011 et 14 novembre 2011.

Fonctionnement

Le CCPH de Walhain s'emploie à développer des actions de sensibilisation à l'approche et à l'intégration du handicap.

Activités organisées en 2011:

Comme les années précédentes, nous poursuivons l'organisation d'ateliers créatifs où des personnes « différentes » côtoient des enfants, des adultes bénévoles et participent à toutes les activités selon leurs moyens et leurs affinités ; d'autres activités sont également organisées. Vu l'ampleur du travail d'élaboration, le CCPH travaille par groupes de travail (groupe conférence, groupe ateliers).

- 15 janvier 2011 : atelier peinture
- 26 février 2011 : confection de masques
- 27 mars 2011 : spectacle de marionnettes
- 7 mai 2011 : bricolage fête des mères
- 4 juin 2011 : atelier bricolage : pochoirs
- 20 août 2011 : city Trophy (Cap 48)
- 1^{er} octobre 2011: animation Canimôme
- 29 octobre 2011 : cinéma
- 17 novembre 2011 : conférence intitulée : « Etre différent et trouver un job, est-ce possible ? ».
- 3 décembre 2011 : préparation du dîner gastronomique
- 4 décembre 2011 : dîner gastronomique

Conseil consultatif des Aînés

Membres :

| | |
|---------------------------------|--|
| Mme Yvonne ART MARCOEN | Présidente |
| Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS | |
| M. Marcel BOURLARD | |
| M. Jean-Marie GILLET | Membres issus du Conseil Communal |
| M. Freddy HUBIN | |
| M. Michel PIERLOT | Représentants des Associations locales |
| M. André CHERON | |
| M. Henry van ZUYLEN van NYEVELT | |
| Mme Monique MARCHAL MONFILS | A titre personnel |

Les actions menées en faveur des aînés touchent différents domaines :

- soutien aux associations de 3 X 20 par l'octroi d'un subside communal annuel de 250 € à chaque groupe de l'entité ;
- mise à disposition du bus communal pour le transport lors des réunions mensuelles ;
- mise à disposition de salles communales ;
- aide aux personnes en difficulté pour la collecte des déchets verts.

Les services du CPAS sont de plus en plus sollicités : service d'aides ménagères, service d'aides familiales, taxi social, buanderie, repas, etc...

Lors d'une réunion spéciale « **logement** », diverses options ont été proposées par Agnès Namurois, Echevine du Logement et Nicolas Van den Steen, agent du logement, à savoir :

- accueil des aînés en famille d'accueil (projet pilote à l'initiative de la Région wallonne),
- résidences-services,
- présentation du futur plan logement : logements kangourou – intergénérationnels.

Activités récréatives :

- Le 4 juin, au Trocadéro à Liège : spectacle de la Revue ;
- Le 2 octobre, à la salle du Fenil, mise à l'honneur de notre Centenaire et des + de 90 ans lors d'un repas festif et accueil des 3 X 20 de l'entité pour une après-midi en chansons sur le thème « Au corso fleuri », spectacle présenté par les « Amis de Lambert » de Wavre.

La Maison d'Enfants « Les p'tits Loups »

Ouverte pour la première fois en septembre 2001, la Maison d'Enfants « Les P'tits Loups » est une asbl installée dans des locaux communaux. Elle accueille 24 enfants (équivalents temps plein) de 0 à 3 ans :

Nombre d'enfants à temps plein : 22

Nombre d'enfants à temps partiel : 3

Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente issus de Walhain : 41

Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente non issus de Walhain : 11

l'asbl et la Commune s'engagent à développer des synergies entre la maison d'Enfants « Les P'tits Loups » et la future crèche communale « Le P'tit Favia ».

La Maison d'Enfants « Les P'tits Loups » dispose de l'encadrement suivant :

Personnel

| | |
|-------------------------|--|
| Mme Claudine HERMANS | puéricultrice et responsable de l'asbl |
| Mme Marie-Hélène SEHA | puéricultrice temps plein |
| Mme Ingrid VANDERLINDEN | puéricultrice mi temps |
| Mme Marie-Anne CLOOTS | puéricultrice mi temps |
| Mme Joëlle FRANZIN | puéricultrice temps plein |
| Mme Julie JANDRAIN | puéricultrice temps plein |

Mme Emilie PIRET
Mme Nathalie BLUGE

puéricultrice à mi temps
technicienne de surface mi temps

Les puéricultrices continuent à se former tout au long de leur carrière : elles suivent des cycles de formation prodigués par des organismes spécialisés dans différents domaines qui touchent la petite enfance : alimentation, conduite motrice, gestion de conflits, conte, musique, etc. Elles répartissent leurs jours de formation de telle manière que l'accueil des enfants aux « P'tits Loups » ne s'en ressent pas.

Activités

Outre ses activités d'éveil habituelles, l'asbl s'est adjoint, deux fois par mois, les services d'une psychomotricienne. En outre, une conteuse provenant de l'asbl «Maison du Conte et de la Littérature» de Jodoigne, vient également deux fois par mois pour les enfants.

Personne de Contact : Mme Claudine HERMANS

Champ du Favia, 2 - 1457 Walhain

Tél. 010/65.90.47.

14. AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (A.L.E.)

Administrateurs :

- Mr DUGAUTHIER Guy (Président)
- Mr SOMVILLE René (Vice-Président)
- Mme ART Yvonne (Trésorière)
- Mme GALLEZ Danielle (Secrétaire)
- Mr BLOT Yvan
- Mr DELFORGE Jean-Pol
- Mr DELFORGE Olivier
- Mr DELMARCELLE Christian
- Mr BOURLARD Marcel
- Mr LARDENOEY Daniel
- Mr LEBRUN Hugues
- Mr MAROUTAEFF Jean

Préposée ALE :

Madame HEYMANS Marie-Sophie

Statistiques 2011

Prestataires actifs inscrits à l'ALE

| Données de base | Fin 2010 | Fin 2011 |
|--|-----------|-----------|
| Personnes entrant dans les conditions ALE* | 88 | 108 |
| Personnes réellement inscrites à l'ALE | 67 | 74 |
| Personnes qui sont effectivement actives en ALE | 27 | 33 |

*Personnes de moins de 45 ans : demandeurs d'emploi depuis 24 mois ou plus.

*Personnes de plus de 45 ans : demandeurs d'emploi depuis 6 mois ou plus.

Profil des prestataires

Parmi les 33 prestataires actifs en ALE, on constate qu'une majorité d'entre eux ont entre 50 et 60 ans et sont en manque de qualifications.

La préposée reçoit de l'Onem un listing mensuel des demandeurs d'emploi entrant dans les conditions ALE qu'elle convoque systématiquement. Bien qu'aucune obligation d'inscription en ALE ne puisse être imposée, cette démarche permet à la préposée d'informer les personnes quant aux différents plans d'aide à l'embauche et formations organisées.

L'année 2011 a été davantage marquée par des demandes spontanées de travail dans le circuit ALE.

Les demandeurs d'emploi s'adressent également à l'ALE pour toutes questions relatives à leur situation d'une façon générale, et plus particulièrement aux offres d'emploi reçues du Forem et aux convocations de l'Onem.

Un listing mensuel des personnes entrant dans les conditions du plan d'embauche « Plan Win-Win Activa » est adressé par l'Onem à la préposée.

Utilisateurs de l'ALE - types de prestations effectuées

| <i>Activité</i> | <i>Nombre total d'utilisateurs</i> |
|---|------------------------------------|
| Toutes activités confondues | 96 |
| Aide à domicile* | 1* |
| Entretien du jardin | 67 |
| Enfants et malades | 2 |
| Formalités administratives | 1 |
| Réparations et entretien/garde et soins aux animaux | 18 |
| Autorités locales | 2 |
| Enseignement | 2 |
| ASBL | 3 |

*Suppression du droit d'exercer l'activité d'aide à domicile de nature ménagère pour les travailleurs de moins de 50 ans depuis le 1^{er} juillet 2009 (à l'exception des travailleurs ayant une incapacité de travail permanente d'au moins 33%).

Information

L'ALE de Walhain donne une information sur les différents dispositifs qui existent pour les demandeurs d'emploi : plan Activa et plan « Win-Win Activa », prime à la reprise du travail après 50 ans, convention premier emploi, activation du comportement de recherche d'emploi.

L'espace internet de la salle Sainte-Anne est mise à la disposition des demandeurs d'emploi pour la rédaction d'un CV, de lettres de motivation et la recherche d'emploi sur les différents sites.

Le plan d'embauche « Win-Win » Activa

Le plan « Win-Win », appelé aussi « Plan Activa renforcé », est un plan d'embauche lancé par le Gouvernement Fédéral dans le cadre des mesures de crise.

Il est d'application depuis le 1^{er} janvier 2010, et ce jusque fin de l'année 2011.

Le plan prévoit des réductions de cotisations ONSS patronales ainsi qu'une activation des allocations de chômage ou « Allocations de Travail ». Celles-ci représentent une partie du salaire versée au travailleur par l'Onem, le solde étant à charge de l'employeur.

Le plan Win-Win vise plus particulièrement à faciliter la réinsertion professionnelle des demandeurs

d'emploi de moins de 26 et de plus de 50 ans, bien que d'autres catégories soient également reprises dans le plan.

Concrètement, il a été confié à toutes les Agences locales pour l'Emploi de faire la promotion de ce nouveau plan d'embauche.

La préposée a procédé à l'envoi de convocations individuelles aux demandeurs d'emploi dont elle a reçu la Carte de Travail de l'Onem, afin de leur donner les informations nécessaires.

Pour contacter l'ALE de Walhain :

Marie-Sophie HEYMANS
Place Communale, 1 – 1457 Walhain
Walhain.ale@gmail.com
Tél. 010/65.97.60.

Permanences :

Mardi : de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi

Jedi : de 9h à 12h et de 13h à 16h

Vendredi : sur rendez-vous

15. CULTES

Interventions communales en faveur des Fabriques d'Eglise

| | Notre Dame WSP | St Lambert Libersart TSL | St Martin St Brice NSV | St Martin Sart WSP | St Paul WSP | St Servais TSL | Ste Thérèse WSP | St Vincent NSV | TOTAL |
|-------------|-------------------|--------------------------------|------------------------------|--------------------------|----------------|-------------------|--------------------|-------------------|------------------|
| 2001 | 391.214 | | 69.651 | | | | | 294.594 | 755.459 |
| 2002 | 5.875 € | | 3.800 € | | 750 € | 2.426,90 € | | | 12.851,90 € |
| 2003 | 6.144,56 € | | 2.770 € | | 3.161,68 € | | 13.057,93 € | | 25.134,17 € |
| 2004 | 5.756,22 € | | 3.201,86 € | | 1.286,99 € | 269,25 € | 3.283,59 € | | 13.797,91 € |
| 2005 | 177323,85€ | | 68452,86€ | 10.000€ | 5544,84€ | 1970,60€ | 912,60€ | | 264204,75€ |
| 2006 | 69.110,85 € | | | | 3.456,95 € | 13.135,17 € | 3.638,70 € | | 89.341,67 € |
| 2007 | 6.080,72 € | | 3.526,75€ | | 8.503,66€ | 44.179,36€ | 313,61€ | | 62.604,10€ |
| 2008 | 5.146,27 € | - | 7.864,25 € | 15.594,77 € | 2.681,84 € | 3.041,99 € | 6.308,47 € | - | 40.637,59 € |
| 2009 | 26.976,31 | - | 2828,96 | - | 6523,52 | 7976,68 | 10468,48 | 6605,52 | 61.379,48 |
| 2010 | 9070,14 | - | - | - | 1781,76 | 9058,61 | 5.790 | 2013,19 | 27.713,7 |
| 2011 | 12.918,30 | - | - | - | 2071,07 | - | - | 2005,81 | 16.935,18 |

| <i>Paroisses</i> | <i>Desservants</i> | <i>Présidents des Fabriques d'Eglise</i> |
|--|--------------------------------|--|
| Notre-Dame (Walhain-Saint-Paul) | Père Augustin KALENGA MADYONDO | M. Philippe FREMY |
| Saints-Joseph & Martin (Sart-Walhain) | Père Marian DARAZ | M. Luc BERO |
| Saint-Lambert (Tourinnes / Libersart) | Père Paul ABOU NAOUM | M. Francis CORLIER |
| Saints-Martin & Brice (Nil-St-Vincent) | Abbé Prosper KANYAMUHANDA | Mme Géraldine PIRET-HOET |
| Saint-Paul (Walhain-St-Paul) | Père Augustin KALENGA MADYONDO | M. Fernand DEMORTIER |
| Saint-Servais (Tourinnes-St-Lambert) | Père Paul ABOU NAOUM | Mme Martine GILSON |
| Sainte-Thérèse (Perbais) | Abbé Didier KABUTUKA | Mme Anne-Françoise DESIRANT |
| Saint-Vincent (Nil-St-Vincent) | Abbé Prosper KANYAMUHANDA | Mme Yvonne ART-MARCOEN |

16. POLICE LOCALE

Loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux (1 police fédérale, des corps de police locale)

Impact sur le plan local :

L'A.R. du 28 avril 2000 délimite les zones de police. La Commune de WALHAIN participe à celle de Court-St-Etienne/Villers-la-Ville/Mont-Saint-Guibert/Chastre, actuellement dénommée Zone de police locale n° 5270 ORNE-THYLE.

Par A.R. du 1^{er} juillet 2011, le Commissaire divisionnaire Laurent VAN DOREN a été nommé Chef de Corps de la police ; il a prêté serment devant le Collège de Police le 11 juillet 2011. Le Commissaire divisionnaire Jacques RENNESON est parti à la pension le 1^{er} juillet 2011.

Effectifs

La zone de police à la date du 30 novembre 2011 compte 81 membres du personnel répartis comme suit :

- 1 chef de corps (commissaire divisionnaire) ;
- 5 commissaires ;
- 14 inspecteurs principaux (cadre moyen) ;
- 48 inspecteurs (cadre de base) ;
- 1 agent de police ;
- 12 membres du personnel non-opérationnel (Cadre administratif et logistique).

Répartition géographique et organisation du corps de police

Les services sont répartis sur trois sites et deux antennes locales :

Mont-Saint-Guibert (Corbais) :

Siège de l'ex-brigade de gendarmerie de Corbais ainsi qu'un bâtiment préfabriqué adjoint au premier pour abriter le commandement.

| | |
|--|------------|
| Chef de Corps | 1 CDP |
| | |
| Directeur du SCI (jusqu'au 31/12) | 1CP |
| | |
| Directeur du personnel et de la logistique (DPL) anciennement GRH | 1CP |
| Chef de service Secrétariat | 1 Niv B |
| Membre | 1 Niv C |
| Membre | 2 Niv D |
| Membre ICT (gestion technique) | 1 Niv D |
| Service technique | |
| Membre | 4 Niv D |
| | |
| Directeur de l'information (DIP) | 1 CP |
| Directeur adjoint DIP | 1 INPP |
| Membre DIP | 1 INPP |
| Chef de service CIZ | 1 INP |
| Membre CIZ | 1 Niv C |
| Membre CIZ | 1 Niv D |
| | |
| Directeur de la gestion optimale(DGO) anciennement DAO | 1 CP |

| | |
|---|--|
| Directeur adjoint DGO | 1 INPP |
| Membre DGO | 1 INP |
| Chef de service SAV | 1 INPP |
| | |
| Directeur de la fonction de police (DFP) | 1 CP |
| Directeur adjoint (DFP) | 1 INPP |
| Chef de service SLR | 1 INPP |
| Membre SLR | 5 INP |
| Membre service jeunesse | 2 INP |
| Chef de service circulation | 1 INP |
| Membre | 1 INP |
| Membre | 1 AGP |
| Comptabilité | 1 employée administrative communale mise à disposition |
| Membre cadre administratif et logistique | 1 Niv D |

CDP = Commissaire Divisionnaire de police / CP = Commissaire de police /
 AGP= Agent de police / INP = Inspecteur de police / INPP = Inspecteur Principal de police
 SLR = Service Local de Recherche - SAV = Service d'assistance aux victimes.

Le bâtiment préfabriqué abrite la direction de la zone, le service jeunesse et le service d'assistance aux victimes.

L'ancienne brigade de gendarmerie abrite les officiers responsables de l'intervention et de la proximité ainsi que du personnel affecté à ces directions. Le personnel d'intervention opère sur l'ensemble du territoire de la zone. Le personnel de proximité a en charge les Communes de Mont-Saint-Guibert, Chastre et Walhain.

Mont-St-Guibert (Corbais)

| | |
|-------------------------------------|--------|
| Chef de service Proximité | 1 INPP |
| Membres Proximité | 6 INP |
| Chef de service intervention | 3 INPP |
| Membres | 17 INP |

Court-Saint-Etienne : Bâtiment de l'ex-brigade de gendarmerie locale.

| | |
|-------------------------------------|--------|
| Chef de service Proximité | 1 INPP |
| Membres Proximité | 2 INP |
| Chef de service intervention | 1 INPP |
| Membre | 5 INP |

Le personnel d'intervention opère sur l'ensemble du territoire de la zone. Le personnel de proximité a en charge la Commune de Court-Saint-Etienne. On y trouve le Service Local de Recherches (SLR).

Villers-la-Ville : Bâtiment de l'ex-brigade de gendarmerie de Marbais

| | |
|-------------------------------------|--------|
| Chef de service Proximité | 1 INPP |
| Membres Proximité | 3 INP |
| Chef de service intervention | 1 INPP |
| Membre | 4 INP |

Le personnel d'intervention opère sur l'ensemble du territoire de la zone. Le personnel de proximité a en charge la Commune de Villers-la-Ville.

Walhain :

Une permanence de police est à la disposition des citoyens, dans un petit bâtiment situé à l'arrière de la maison communale, du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 17h00 à 20h00 (tél 010/65.04.01).
Les agents de proximité pour Walhain sont les INP Cédric **EVILLARD** et Philippe **BOVENRADE**.

WALHAIN, le 19 décembre 2011

Par Ordonnance :
Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Ch. LEGAST

L. SMETS